colonnes

ARCHIVES D'ARCHITECTURE DU XX^e SIÈCLE

LE LOGEMENT SOCIAL EN FRANCE

DES ARCHIVES AU PATRIMOINE

N° 26 • JUIN 2010 • 7,50 €

Le nombre croissant de contributions publiées chaque année dans *Colonnes* confirme que l'architecture – et les archives d'origine privée – est un domaine primordial pour l'ensemble des centres d'archives. Comme dans les livraisons précédentes, le présent numéro offre des aperçus sur des archives d'architecture conservées aussi bien aux Archives nationales (section du XIX[e] siècle) ou à la section des Missions (Archives de France) que dans certains services d'archives départementaux ou municipaux, ou encore dans un musée national, y compris sous l'angle de leur mise en valeur par des associations.

Le sommaire (en fin de numéro) présente comme toujours d'abord les contributions concernant les archives dans les services d'archives ou musées en France (la section se termine par les articles émanant d'associations), puis les actions menées à la Cité de l'architecture et du patrimoine, et enfin un dossier.

Dans la première section, au-delà de présentations de fonds d'architectes en archives départementales (Morbihan, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées), on lira notamment comment la région Midi-Pyrénées, après une longue interruption, reprend le flambeau d'une politique de sensibilisation des architectes qui réactive la collecte de fonds privés, à travers le lancement d'un appel remarquable par le nombre d'acteurs réunis.

Autour des archives et de l'histoire de l'architecture, le faisceau de démarches menées par l'association MALTAE, de l'analyse à la création de ressources documentaires à partir d'un patrimoine immatériel basé sur le témoignage oral, apparaît particulièrement large, sollicitant notamment le regard rétrospectif des architectes eux-mêmes.

Parmi les actions de la Cité de l'architecture et du patrimoine et de son Centre d'archives d'architecture du XX[e] siècle, outre des classements de fonds (Pierre Patout et Henry Bernard), est ici présentée une action longue de mise en ligne de revues d'architecture, menée par la bibliothèque de la Cité.

Pour la première fois, ce numéro propose un dossier thématique, autour d'une double problématique particulièrement lisible dans les fonds d'archives d'après-guerre : l'histoire du logement social en France et celle de son approche patrimoniale qui, au milieu d'autres approches plus brutales, est courageusement tentée aujourd'hui, notamment grâce à l'action menée en Seine-Saint-Denis par le Bureau du patrimoine culturel décrite en fin de dossier. Après une ouverture due à Joseph Abram, un « père » de l'histoire de l'architecture du XX[e] siècle, qui est ici vivement remercié, la parole appartient à six chercheurs en histoire de l'architecture. Trois contributions nous offrent des visions plus rapprochées concernant des ensembles précis de logements des années trente (Félix Dumail), cinquante (Denis Honegger), soixante et soixante-dix (Jean Dubuisson), tandis que les architectes Georges Candilis et Renée Gailhoustet sont abordés sous l'angle de leurs collaborations et des vérités que les archives… révèlent ou retiennent sur leurs relations avec des associés célèbres.

Enfin, pour la première fois, quelques comptes rendus d'ouvrages ont permis de constituer une section « Livres », appelée à s'étoffer dans l'avenir.

L'architecture, la conservation et la mise en valeur de ses archives écrites, graphiques ou tridimensionnelles : on espère d'ores et déjà, autour de ces questions, d'abondantes contributions de services d'archives et de chercheurs pour le prochain numéro de *Colonnes*, à paraître au printemps 2011.

En couverture : Ensemble de logements Malakoff-Nord, à Malakoff (1957-1974), perspective sur l'entrée de la ville, n.d., Denis Honegger, arch., SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'architecture du XX[e] siècle, fonds Honegger.

ACTUALITÉ DES FONDS D'ARCHIVES D'ARCHITECTURE EN FRANCE

ARCHIVES NATIONALES

Le fonds du Conseil général des Bâtiments civils aux Archives nationales (sous-série F[21]) : contenu et accès

NADINE GASTALDI
Conservateur en chef, section du XIXe siècle aux Archives nationales

La mise à disposition de nouveaux instruments de recherche pour accéder au fonds du Conseil des Bâtiments civils est l'occasion d'en faire succinctement la présentation et de rappeler son grand intérêt pour l'historien de l'architecture et de l'urbanisme des XIXe et XXe siècles.

Le Conseil général des Bâtiments civils : histoire et rôle

Le Conseil général des Bâtiments civils est créé en 1795[1], auprès du ministre de l'Intérieur, afin d'examiner tous les projets « architecturaux » relatifs aux édifices publics[2] qui dépendent de son approbation, ainsi que les questions d'alignement dans les villes. Malgré de multiples réorganisations internes et un changement de nom, le Conseil connaît une remarquable stabilité puisqu'il se maintient jusqu'en 1970[3]. Administrativement, il reste toujours joint au service qu'on peut appeler le « service des Travaux des Bâtiments civils », lequel gère en direct les travaux sur les édifices appartenant à la liste hétéroclite des « bâtiments civils » et monuments joints[4]. À partir de 1833, il forme avec ce service la « Direction des Bâtiments civils » qui, sous diverses appellations, est pérenne jusqu'en 1968 malgré des rattachements successifs à divers ministères[5].

Dans la première moitié du XIXe siècle, fort des compétences étendues du ministère de l'Intérieur dans l'administration générale de la France, le Conseil des Bâtiments civils étudie les projets portant sur presque tous les types de bâtiments, des plus modestes aux plus importants : maison commune, école, lavoir de village comme cathédrale, préfecture, palais de justice, hôpital départemental, prison, etc. Mais dans la seconde moitié de ce siècle, la hausse du seuil tarifaire de son intervention, les responsabilités de plus en plus larges laissées aux préfets et aux départements, celles prises par les ministères détachés de l'Intérieur (Cultes, Instruction publique etc.) ou indépendants de lui (Guerre et Marine) réduisent son activité. Cependant lorsqu'on mène une recherche sur un édifice à cette période, il n'est jamais inutile de vérifier si, en raison d'un point de procédure administrative quelconque, le Conseil ne s'y est pas intéressé… Par ailleurs, il faut noter qu'au XXe siècle, le Conseil retrouve un certain poids et que ses archives reflètent ce sursaut.

Il faut aussi signaler qu'en raison des questions d'alignement qu'il traite aussi, le fonds du Conseil fait référence à des projets privés tel, par exemple, celui d'une cité ouvrière à Belleville produit en 1855 par l'architecte Normand au nom du propriétaire, M. Cousin de Granville. D'autre part, on rappelle que les archives du Conseil regardent aussi des édifices situés dans les colonies françaises ou, surtout après 1918, à l'étranger : trois délibérations de 1920 et 1921 portent ainsi sur la Chambre de commerce de Constantine en Algérie, alors colonie française, et une autre, de 1870, sur la coupole du Saint-Sépulcre à Jérusalem, alors sous domination ottomane.

Les archives du Conseil

Les archives du Conseil sont réparties entre les sous-séries F[13] (Bâtiments civils)[6] et F[21] (Beaux-Arts) des Archives nationales. En F[21], outre les dossiers relatifs à l'organisation et au fonctionnement du Conseil et à son action générale en matière d'architecture publique[7], on trouve deux catégories principales de sources : 1°, les procès-verbaux des séances du Conseil, qui enregistrent les avis du Conseil sur les projets soumis ; 2°, les « dossiers d'affaires » qui rassemblent correspondances, devis, plans et autres pièces portant sur ces projets. S'y ajoute une collection de plans, dressés à la demande du Conseil, pour les projets des années 1795 à 1863.

Les *procès-verbaux des séances du Conseil* des Bâtiments civils se retrouvent en plusieurs exemplaires dans la sous-série F[21] mais ils forment particulièrement trois suites de registres[8], pour les années de 1795 à 1894 puis 1931 à 1966, sous les cotes F[21]* 2470 à 2536, F[21]* 2542/2 à 2542/20 et F[21]* 6392 à 6500. Le déficit des années 1895 à 1930 est compensé par les registres d'ordres du jour, conservés sous les cotes F[21]* 6381 à 6391 (années 1860 à 1945), ainsi que par les « dossiers d'affaires » (cf. ci-dessous). Jusqu'au milieu du XIXe siècle, les procès-verbaux des séances sont d'autant plus précieux qu'ils comportent la transcription *in extenso* des rapports faits au Conseil alors que, par la suite, il n'en est plus fait qu'un résumé, quoiqu'il y ait de notables exceptions[9].

Les « *dossiers d'affaires* », qui proviennent du Conseil, consti-

Registre de procès-verbaux des séances du Conseil, 1881 : séance du 22 février sur des travaux à l'Opéra comique à Paris. Archives nationales, Paris, F/21/*/6416, cliché Nadine Gastaldi.

tuent deux suites. La première, sous les cotes F[21] 1845 à 1874, est classée par départements et concerne les années 1813 à 1873 : elle contient surtout des lettres des préfets, les rapports faits au Conseil par les architectes rapporteurs ainsi que l'avis du Conseil. On y trouve très peu d'autres documents, du type devis ou plans. La seconde suite, sous les cotes F[21] 6501 à 6696, est classée par départements et/ou par années et porte sur la période 1870 à 1966. Celle-ci offre, outre les rapports et avis précités, des documents complémentaires plus variés : correspondance, devis, plans, photos.

La *collection de plans* complète cet ensemble pour les années 1795 à 1863. Elle est conservée sous les cotes F[21] 1875 à 1908. Ces plans, qui sont au nombre de 9 700 environ, sont principalement sur calque. Dès l'origine, ils ont formé un ensemble spécifique : il s'agit presque uniquement de copies faites à l'usage du Conseil, d'après des originaux renvoyés après approbation aux architectes ou aux maîtres d'ouvrage. Ils sont compris dans 3 777 chemises d'époque, contenant en majorité de 2 à 4 plans.

Les principaux instruments de recherche

L'accès aux archives du Conseil des Bâtiments civils est facilité par l'existence de nombreux instruments de recherche, dont la liste se trouve sur le site Internet des Archives nationales.

Pour les *procès-verbaux des séances du Conseil* des Bâtiments civils, de 1795 à 1840, et une partie des *plans de la collection*, il faut se reporter à la base Conbavil sur le site Internet de l'INHA depuis mai 2009[10]. Cette base analyse, de façon très fine, chacun des 26 900 rapports et avis du Conseil de la période. Ses notices sont illustrées par des images numériques du ou des plans, issus de la collection du Conseil, qui leur correspondent. La plaquette de présentation de la base, signée de Françoise Boudon et qui est accessible sur Internet, est aussi par elle-même une méthode de recherche sur l'architecture du premier XIX[e] siècle.

Pour la suite des procès-verbaux, le dépouillement des *ordres du jour* des années 1870 à 1931 donne les repères nécessaires pour trouver le registre ou la liasse utile. Il faut se reporter à l'instrument de recherche suivant : « F[21]* 6381 à 6390. Ordres du jour du Conseil des bâtiments civils (1860-1931) : index des affaires soumises au Conseil », par M[me] Cadars, 1945, 143 p. dact. (ordre alphabétique des départements, communes et édifices et, surtout, dates des séances).

Un autre instrument de recherche, dû à J.-D. Pariset, répertorie les registres de *procès-verbaux des séances du Conseil* des années 1857 à 1894 et 1931 à 1970 ainsi que les *dossiers d'affaires* des années 1870

DÉPARTEMENT
Var
COMMUNE
TOULON
EDIFICE
Hôtel de Ville
OBJET :
Reconstruction

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
CONSEIL GÉNÉRAL DES BATIMENTS DE FRANCE
SECTION SPECIALE DES BATIMENTS CIVILS
PROCES-VERBAL
SÉANCE du 17 mai 1956

Rapporteur : M. CARLU Adjoint à l'Inspection Générale des Bâtiments Civils et des Palais Nationaux

Assistait à la séance :

M. de MAILLY Architecte en Chef des Bâtiments Civils et des Palais Nationaux.

De la lecture du rapport et de la discussion qui s'engage par la suite, il ressort que le projet présenté fait l'objet des observations suivantes :

1°- Ainsi que le font observer les Services Techniques du Ministère de l'Intérieur, certains poteaux de l'ossature sont supprimés dans la hauteur du 4ème étage pour augmenter la surface libre de la Salle des Fêtes.
Ces poteaux reprennent au-dessus où ils portent encore 9 étages. Ils reposent alors sur des poutres cadres en béton armé, importantes, donc onéreuses. Une autre position de la Salle des Fêtes dans le bâtiment, par exemple dans la partie de bâtiment s'arrêtant au 4ème étage serait peut-être génératrice d'économies.
Il est en effet certain qu'au point de vue de la réception, cette Salle des Fêtes prolongée par une terrasse constitue une solution heureuse ; mais, il est incontestable que cette solution est onéreuse.

2°- La hauteur sous plafond de la Galerie qui surplombera la Salle des Fêtes de 2 mètres environ est insuffisante pour une galerie qui doit servir de foyer appelé à recevoir du public.

3°- La position de la Salle des Fêtes qui coupe en deux le bâtiment projeté, bien qu'elle reponde de façon indéniable à une exigence du programme, entraîne d'autres inconvénients :

.../...

Procès-verbaux des séances du Conseil : séance du 17 mai 1956 sur le projet de construction d'un centre administratif (hôtel de ville) à Toulon (Var) par Jean de Mailly. Archives nationales, Paris, F/21/6450, cliché Nadine Gastaldi.

Tableau récapitulatif des archives du Conseil des Bâtiments civils conservées dans la sous-série F²¹ des Archives nationales

cotes	*nature*	*dates*	*observations*
F²¹ 1835 à 1838	correspondances, notes et rapports	1833-1865	
F²¹ 1839 à 1844	PV de séances : avis	1822-1875	
F²¹ 1845 à 1874	dossiers d'affaires, classés par départements	1813-1873	ces dossiers contiennent principalement les rapports faits au Conseil et l'avis de celui-ci
F²¹ 1875 à 1908	plans	an IV (1796) - 1863	cf. bases Conbavil et Archim
F²¹* 2470 à 2536	PV des séances : rapports et avis	an IV (1795) - mai 1842	états au propre
F²¹* 2537 à 2539	avis du Conseil	janv. 1844- déc. 1846 et août 1854- nov. 1856	
F²¹* 2540 à 2542¹	notes prises au Conseil	janv. 1839 - mars 1844	avis sans les rapports
F²¹* 2542²⁻¹⁰	PV des séances : rapports et avis	janv. 1838 - déc. 1856	états bruts
F²¹* 2453 à 2551	registres d'ordres et de relevés d'affaires soumises au Conseil	an X (1801) - 1860	avec des lacunes
F²¹* 2552 et 2553	répertoires de plans de projets soumis au Conseil	an IX (1800) - 1851	correspond, en partie, aux plans conservés en F²¹ 1875 à 1908
F²¹* 2554 à 2581	répertoires annuels des affaires soumises au Conseil	1822-1850	
F²¹* 25821 et 2	enregistrement de la correspondance du Conseil et de son président	1839-1844, 1846	
F²¹* 6365 à 6370	délibérations	1924-1957	en fait, Comité consultatif des bâtiments civils et palais nationaux
F²¹* 6371 à 6373	enregistrement de la correspondance	1950-1954	
F²¹* 6374 à 6380	enregistrement des affaires soumises au Conseil	1851-1931	
F²¹* 6381 à 6391	ordres du jour	1860-1945	cf. inventaire détaillé
F²¹* 6392 à 6500	PV des séances	1857-1894 et 1931-1970	F²¹* 6429 = 1894 F²¹* 6430 = 1931
F²¹ 6501 à 6696	avis et rapports soumis au Conseil	1870-1966	
F²¹ 6697 à 6703	composition et personnel du Conseil	1804-1968	
F²¹ 6704 à 6709 et 6716	sections et commissions spéciales du Conseil	1943-1965	
F²¹ 6710 à 6715 et 6717 à 6719	architectes : agréments, missions	1937-1968	
F²¹ 6720	inventaires anciens des archives du Conseil	XX^e s	anc. inv., par des archivistes
F²¹ 7123 et 7124	PV de séances	1958-1964	en fait, Comité consultatif des bâtiments civils et palais nationaux
F²¹ 7125 à 7127	organisation	1938-1970	

Construction d'un centre administratif (hôtel de ville) à Toulon (Var) : détail du plan donnant une vue générale du projet, par Jean de Mailly. Archives nationales, Paris, F/21/6660, cliché Nadine Gastaldi.

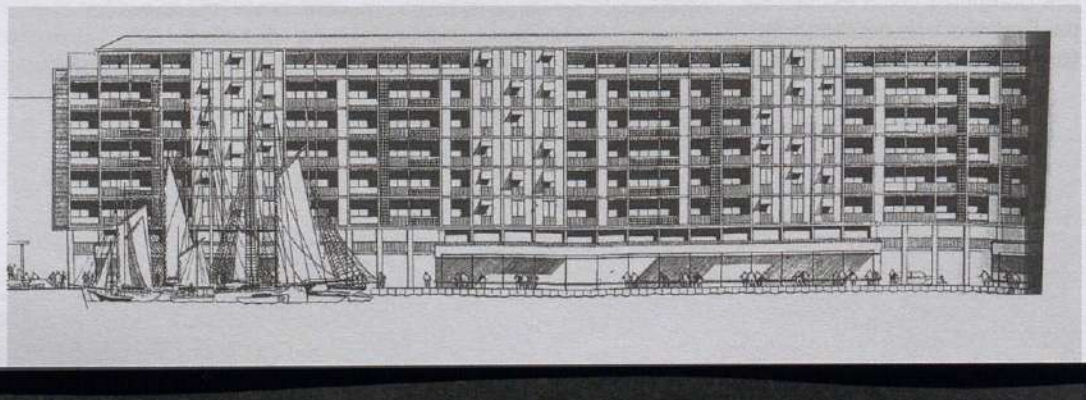

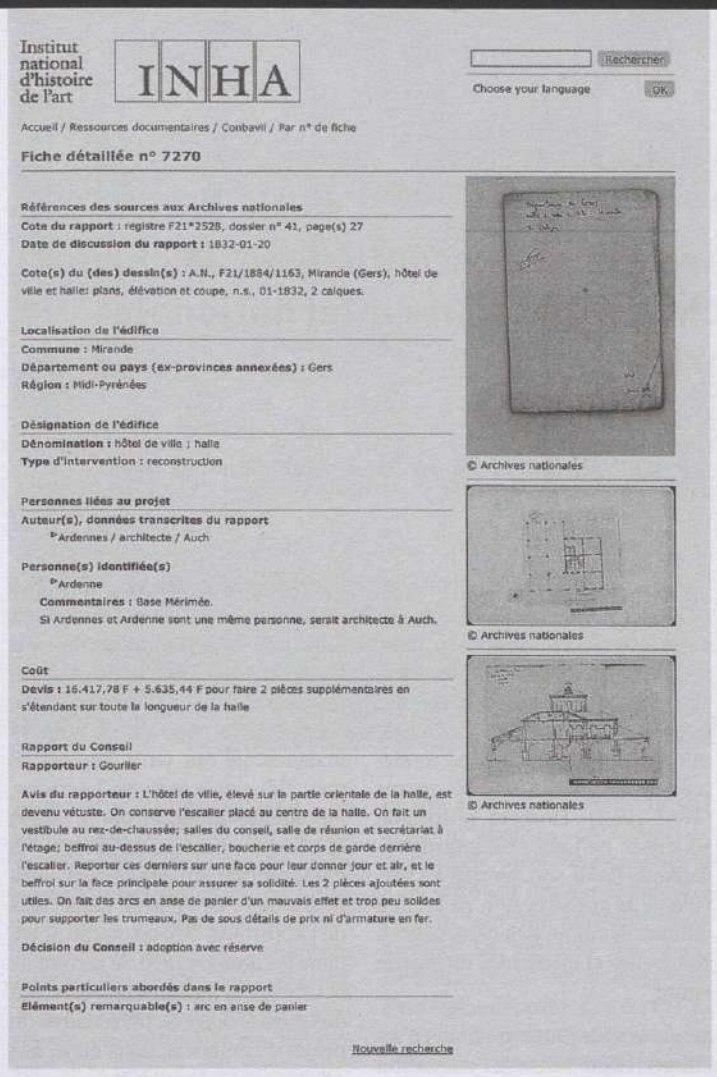

Institut national d'histoire de l'art — INHA

Rechercher

Choose your language — OK

Accueil / Ressources documentaires / Conbavil / Par n° de fiche

Fiche détaillée n° 7270

Références des sources aux Archives nationales

Cote du rapport : registre F21*2528, dossier n° 41, page(s) 27

Date de discussion du rapport : 1832-01-20

Cote(s) du (des) dessin(s) : A.N., F21/1884/1163, Mirande (Gers), hôtel de ville et halle: plans, élévation et coupe, n.s., 01-1832, 2 calques.

Localisation de l'édifice

Commune : Mirande

Département ou pays (ex-provinces annexées) : Gers

Région : Midi-Pyrénées

Désignation de l'édifice

Dénomination : hôtel de ville ; halle

Type d'intervention : reconstruction

Personnes liées au projet

Auteur(s), données transcrites du rapport

Ardennes / architecte / Auch

Personne(s) identifiée(s)

Ardenne

Commentaires : Base Mérimée.

Si Ardennes et Ardenne sont une même personne, serait architecte à Auch.

Coût

Devis : 16.417,78 F + 5.635,44 F pour faire 2 pièces supplémentaires en s'étendant sur toute la longueur de la halle

Rapport du Conseil

Rapporteur : Gourlier

Avis du rapporteur : L'hôtel de ville, élevé sur la partie orientale de la halle, est devenu vétuste. On conserve l'escalier placé au centre de la halle. On fait un vestibule au rez-de-chaussée; salles du conseil, salle de réunion et secrétariat à l'étage; beffroi au-dessus de l'escalier, boucherie et corps de garde derrière l'escalier. Reporter ces derniers sur une face pour leur donner jour et air, et le beffroi sur la face principale pour assurer sa solidité. Les 2 pièces ajoutées sont utiles. On fait des arcs en anse de panier d'un mauvais effet et trop peu solides pour supporter les trumeaux. Pas de sous détails de prix ni d'armature en fer.

Décision du Conseil : adoption avec réserve

Points particuliers abordés dans le rapport

Elément(s) remarquable(s) : arc en anse de panier

Nouvelle recherche

© Archives nationales

© Archives nationales

© Archives nationales

Notice de la base Conbavil, extraite de la brochure Conbavil, procès-verbaux des séances du Conseil des Bâtiments civils (1795-1840), par Françoise Boudon (Paris, INHA, 2009, p. 27), cliché INHA.

à 1966 : « F[21] 5391* à 6718. Bâtiments civils, palais nationaux, Conseil des bâtiments civils (XIX[e]-XX[e] siècles) », 1979, XII-365 p. dact. (ordre alphabétique des départements, communes, édifices).

Pour les *plans de la collection* du Conseil, outre la base Conbavil, on doit mentionner le dossier « Bâtiments civils » de la base Archim, sur le site Internet des Archives nationales et sur celui du ministère de la Culture depuis 2008, qui met à disposition l'ensemble des plans. La consultation de cette base complète *Conbavil* pour les plans postérieurs à 1840, dont le nombre peut être évalué autour de 2 000.

On espère qu'avec ces outils, dont certains tout nouveaux, les chercheurs travaillant sur l'architecture ou l'urbanisme aux XIX[e] et XX[e] siècles sauront exploiter au mieux, désormais, les fonds du Conseil des Bâtiments civils des Archives nationales. L'avenir proche promet encore de magiques facilités aux chercheurs, avec la mise en œuvre de la « salle des inventaires virtuelle » qui, dès 2012, permettra d'interroger avec une unique requête la presque totalité des instruments de recherche des Archives nationales, pour les documents conservés sur les trois sites de Paris, Pierrefitte et Fontainebleau !

1. Il est créé le 20 frimaire an IV (11 décembre 1795).
2. Qu'ils relèvent de l'État, des collectivités territoriales ou des établissements publics. Il peut s'agir d'acquisition, de vente, d'appropriation, d'agrandissement, de démolition ou de construction.
3. Le Conseil devient en 1945 le « Conseil général des bâtiments de France ». Il est supprimé par un décret du 28 août 1969 mais il se réunit jusqu'en mars 1970.
4. Cf. la version révisée de l'État général des fonds pour la sous-série F[21] (Beaux-Arts), prochainement en ligne sur le site des Archives nationales,
5. Elle disparaît en 1896-1906 et en 1920-1940. Ses ministères de rattachement sont : l'Intérieur, 1834-1839 et 1852-1854 ; les Travaux publics, 1839-1852, 1870-1881 et 1890-1895 ; le Ministère d'État, 1854-1863 ; la Maison de l'Empereur, 1863-1870 ; le ministère de l'Instruction publique, « direction » des Beaux-Arts, 1881-1890 et après 1895 ; la Culture après 1959. Au sein de l'actuel ministère de la Culture, elle a pour successeur la « mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques et des monuments historiques ».
6. Pour la période 1795-1848, de façon résiduelle et très mêlée aux archives des bureaux des Bâtiments civils et de l'administration communale avec lesquels le Conseil communiquait intensément.
7. Réglementation sur la profession d'architecte, les prix, les matériaux, etc.
8. Les procès-verbaux ne sont plus reliés à partir de 1945 (cote F[21] 6433).
9. Le procès-verbal de séance du 15 mars 1881 sur les aménagements du Trocadéro fait 38 pages !
10. La base Conbavil est accessible sur le site de l'INHA : http ://www.inha.fr/

Contact

Archives nationales
60, rue des Francs-Bourgeois
75003 Paris
tél. 01 40 27 62 34
nadine.gastaldi@culture.gouv.fr
http ://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/

MINISTÈRES DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

80 ans d'architecture mondiale confiés aux Archives nationales : les archives de la Cité internationale universitaire de Paris

FABIEN OPPERMANN
Conservateur du patrimoine, chef de la mission des archives aux ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

La Cité internationale : croisement des architectures du monde

En 2009, la Cité internationale universitaire de Paris a versé aux Archives nationales, site de Fontainebleau, environ 370 mètres linéaires constitués des archives de la Fondation nationale de la Cité, des maisons qui la composent, de son théâtre et de l'Alliance internationale, association des anciens résidents de la Cité ; ces fonds, classés et inventoriés, sont désormais consultables à Fontainebleau[1]. Au-delà du volume particulièrement conséquent, c'est le caractère singulier du producteur qui est à souligner. Pour la première fois depuis sa fondation au lendemain de la première guerre mondiale, la Cité internationale a souhaité engager ce processus de versement dans un but de préservation et de diffusion de sa mémoire ; cette démarche accompagne la célébration, en 2010, du principal fondateur de la Cité, André Honnorat (1868-1950). Homme politique, soucieux de paix et d'internationalisme, il mit son énergie au service de la construction de ce lieu unique, symbole des confluences culturelles et étudiantes du monde entier.

Si une grande partie du fonds d'archives reflète la vie et l'animation de la Cité, de nombreux articles concernent également son élaboration, sa construction et son évolution, tant au sein d'un territoire que dans les divers projets dont elle a permis la mise en œuvre. Les documents conservés témoignent ainsi de l'évolution du terrain sur lequel la Cité a été bâtie : sur les anciennes fortifications de Paris, au sud de la capitale, ce sont 37 maisons qui ont vu le jour en 40 ans. Réparties sur 34 hectares, eux-mêmes modifiés par le temps et la modernisation de la ville – la construction du boulevard périphérique et de l'entrée dans Paris de l'autoroute du Sud coupe ainsi, dans les années 1950, le terrain de la Cité –, ces maisons représentent des pays étrangers, partenaires du projet d'Honnorat, mais aussi des écoles ou des fondations.

Lieu de culture et de vie étudiante, la Cité internationale a été pendant de nombreuses décennies un foyer de création artistique et

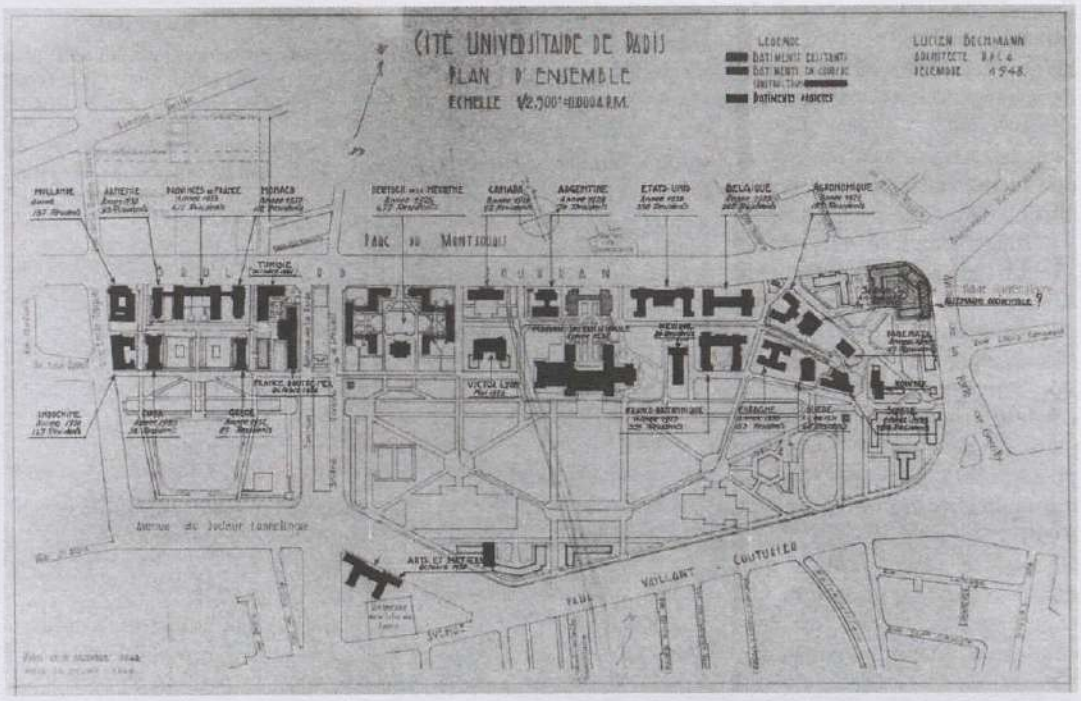

Plan d'ensemble de la Cité internationale, 1948. Archives nationales, site de Fontainebleau, Fonds de la Cité internationale universitaire de Paris, 20090013/235.

Construction du boulevard périphérique aux abords de la Cité internationale, 16 juin 1958. Archives nationales, site de Fontainebleau, fonds de la Cité internationale universitaire de Paris, 20090013/252, cliché anonyme.

architectural, témoignage des idées foisonnantes et des clichés sur l'architecture des pays du monde, reflet des relations internationales existant dans le domaine mais aussi de l'attention portée, dès l'entre-deux-guerres, aux conditions de vie des étudiants, en particulier sur l'hygiénisme, la morale et la modernité.

De très nombreux plans, esquisses, photographies et dessins témoignent des projets architecturaux menés à la Cité ; le fonds coté 20090027 contient en particulier 184 plaques de verre qui illustrent les bâtiments de la Cité internationale, leur construction ainsi que certains événements qui s'y sont déroulés, à l'instar des inaugurations. Depuis la première maison, la fondation Deutsch de la Meurthe, construite par Lucien Bechmann entre 1923 et 1925 et évoquant, par ses motifs architecturaux et la disposition de ses 6 pavillons, les *Colleges* britanniques, jusqu'à la dernière, la maison de l'Iran devenue Fondation Avicenne, conçue entre 1961 et 1969 par Claude Parent et deux architectes iraniens, Mohsen Foroughi et Heydar Ghiaï, qui témoigne, par son allure, son implantation et ses matériaux, d'une modernité exemplaire, l'ensemble des maisons de la Cité internationale est illustré dans ce fonds d'archives par des documents particulièrement riches, souvent inédits, qui montrent combien la construction de la Cité s'est faite par des successions de projets modifiés, amendés, abandonnés ou validés. Les abondantes correspondances entre les concepteurs politiques de la Cité et les architectes illustrent également la difficulté consistant à satisfaire les exigences des premiers et l'inspiration créatrice des seconds, tout en tenant compte des soutiens financiers et de la géographie. Les dirigeants et mécènes de la Cité ont ainsi fait appel aux plus grands architectes du XX[e] siècle pour concevoir les maisons : Le Corbusier pour la Fondation suisse et la maison du Brésil, Albert Laprade pour la maison de Cuba devenue Fondation Rosa Abreu de Grancher et, la maison de la France d'Outre-mer devenue résidence Lucien Paye, Pierre Leprince-Ringuet pour la Fondation des États-Unis... Souvent associés à des confrères du pays concerné, ils ont contribué à bâtir l'aspect international du lieu ; c'est le cas de Le Corbusier, associé à Lúcio Costa pour l'édification de la maison du Brésil. De nombreuses lettres et notes témoignent des relations complexes entre ces architectes de renom et les commanditaires. Des plans et photographies illustrent également les évolutions et avancées des projets, qui permettent petit à petit la constitution de la Cité.

Les archives reflètent également le souci d'affirmer des spécificités locales dans l'architecture des bâtiments. C'est ainsi que Willem Marinus Dudok, architecte du Collège néerlandais entre 1927 et 1938, évoque « le modernisme nordique » avec un beffroi dominant le boulevard Jourdan et l'emploi de baies à petits carreaux. Plus largement, les éléments architecturaux reflètent la vision d'architectes occidentaux sur certains pays ; c'est le cas de la maison du Japon, construite par Pierre Sardou entre 1927 et 1929, qui rappelle la facture traditionnelle japonaise tout en offrant un confort moderne. La maison de l'Indochine, devenue maison des étudiants d'Asie du Sud-Est, connaît les mêmes problématiques. Pour ces deux maisons, le décor intérieur, tant mobilier qu'architectural, contribue également au rappel du style asiatique.

Au-delà du symbole d'une époque, les archives de la Cité témoignent de la présence de pavillons particulièrement représentatifs de styles et de projets architecturaux ; la Fondation suisse, construite au début des années 1930, semble ainsi être le prototype des Cités radieuses construites ultérieurement par Le Corbusier. De même, le Collège néerlandais,

Le Corbusier, Fondation suisse (Cité internationale universitaire de Paris). Inaugurée en 1933, la Fondation suisse est, avec la Maison du Brésil, l'une des deux construites par Le Corbusier à la Cité internationale, cliché Cité internationale.

seule construction de Dudok en France, reflète pleinement le mouvement De Stijl et constitue un ensemble de formes cubiques et arrondies emboîtées. Ces deux maisons sont classées au titre des Monuments historiques, tandis que la Fondation Deutsch de la Meurthe, la maison du Brésil et la Fondation Avicenne sont inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Une architecture et des aménagements modernes

Les fondateurs de la Cité avaient également un souci de modernité et d'hygiénisme particulièrement fort, dont la traduction à la Cité apparaît dans les archives ; la construction de la maison de Cuba, équipée dès son origine d'une baignoire dans chaque chambre, et celle de la Fondation suisse, qui dispose également d'une douche par chambre, en témoignent. Le souci porté à la morale étudiante transparaît également, avec de nombreux projets visant à résoudre le problème de la cohabitation entre garçons et filles au sein d'une même maison.

Les archives de la Cité contiennent également de nombreuses informations, tant manuscrites que figurées, sur les nombreux espaces communs qui ont contribué à forger la Cité. C'est le cas, en particulier, de la Maison internationale, construite dans les années 1930 grâce à une donation de John Rockefeller et destinée à être le foyer central des résidents. Très critiquée pour son aspect « néo-Louis XIII », elle fit l'objet de plusieurs projets successifs, dont la trace est conservée dans le fonds. L'architecture hospitalière est également illustrée par la construction de l'hôpital de la Cité entre 1958 et 1965 ; là encore, les archives renferment les plans, devis et registres de travaux, qui permettent de reconstituer la genèse de ce bâtiment aujourd'hui détaché de la Cité internationale. Les installations sportives sont également illustrées par les projets d'aménagement et de construction de piscine, terrains et salles de sport, qui devaient constituer dans l'esprit des fondateurs un élément majeur de la vie des résidents.

Au-delà des riches informations sur la vie des étudiants au xx[e] siècle, ce fonds d'archives apporte d'importants renseignements sur des constructions majeures, mais aussi sur les conditions de leur réalisation : relations avec les architectes et les entrepreneurs, projets avortés et projets réalisés, inscription de ces maisons dans un espace et une voirie spécifiques. En effet, le projet de construction de la Cité internationale s'est accompagné de démarches particulièrement longues pour constituer le terrain, l'aménager et le viabiliser. Outre les maisons qui composent la Cité, le fonds concerne donc l'ensemble du Sud parisien aménagé au cours du siècle. Riches en manuscrits, plans, photographies, dessins, devis, ces archives, qui couvrent l'ensemble du xx[e] siècle, depuis les prémices de la Cité jusqu'à son entrée dans le siècle actuel, permettront aux historiens de l'art et de l'architecture d'étudier à la fois l'évolution du paysage parisien et la réalisation de maisons d'étudiants, symbolisant comme la Cité le foisonnement culturel et créatif du monde.

---

1. Le fonds de la Cité internationale est conservé aux Archives nationales, site de Fontainebleau, sous les cotes suivantes : 20090007, 20090013, 20090014, 20090023 à 20090028. Les inventaires numériques détaillés sont consultables aux Archives nationales et à la mission des archives des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ainsi que sur le site internet de la Cité internationale universitaire de Paris.

Contact

Mission des archives
des ministères de l'Éducation
nationale et de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche
110, rue de Grenelle
75007 Paris
Tél. 01 55 55 00 58
fabien.oppermann
@education.gouv.fr

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU MORBIHAN

Les fonds d'architectes aux Archives départementales du Morbihan

MONIQUE THUREAU
Responsable des archives privées

La direction des archives du Morbihan conserve sept fonds d'architectes entrés entre 1982 et 2007. La collecte des fonds s'est amplifiée dans les années 1990 ; elle a été dynamisée grâce à l'accent mis sur ce type d'archives par l'association régionale AMAB (Archives modernes d'architecture de Bretagne). Cette association créée en 1990 est constituée des principaux services publics d'archives ainsi que d'architectes et d'universitaires, elle a pour objectif de sensibiliser à l'intérêt, à la collecte, au traitement et à la connaissance des archives d'architectes privés par la diffusion d'un bulletin de liaison.

Parmi les fonds conservés, six ont fait l'objet d'un don, un seul est un dépôt. La période couverte s'étend de l'extrême fin du XIX[e] siècle à la fin du XX[e] siècle. Depuis 2009 le traitement de tous ces fonds est achevé et les répertoires numériques détaillés sont accessibles via le site internet du Conseil général du Morbihan.

Le choix du plan de classement

Le premier fonds traité fut le fonds Robert Lamourec (1905-1990) ; ses archives furent remises en don par sa veuve en 1991 et constituèrent la matière du mémoire de DESS d'archivistique (Université de Haute-Alsace, Mulhouse) de Gilles Hervé de Beaulieu en 1992. L'instrument de recherche (81 J), validé par la direction des Archives de France, est cité à titre d'exemple dans le manuel pratique *Les archives privées*[1] à propos de son plan de classement thématique plutôt que chronologique. Pour tous les autres fonds inventoriés par la suite on a adopté le même plan de classement :

- Travaux d'école ;
- Affaires générales de l'agence ;
- Bâtiments publics (par type : administration, enseignement, habitat, etc. ; puis par localisation géographique) ;
- Bâtiments privés (par type : commerce, habitat, etc. ; puis par localisation géographique).

Afin de garder la mémoire du classement interne de l'agence, on a établi, lorsque c'était possible, une table de concordance entre la cote d'archive et le numéro de dossier attribué par l'architecte.

Le tri et les éliminations

Pour une partie des fonds, cette phase a été réalisée en partenariat avec les architectes, la plupart du temps après la remise des documents (49 J fonds Caubert-Kervégant, 107 J fonds Guillouët, 111 J fonds Michel Morin). Dans certains cas des éliminations avaient déjà été pratiquées par les architectes au sein de l'agence en fonction de l'importance des projets (110 J fonds Yves Guillou), ou même en fonction de problèmes de stockage, ainsi Émile Vallin (144 J) a éliminé tous les rouleaux de plans sur calque.

Les éliminations les plus systématiques ont été effectuées à l'occasion du traitement du fonds Lamourec ; sur les 60 ml entrés aux Archives on n'a conservé que 15 ml. Un principe d'échantillon-

Bâtiment des Archives départementales du Morbihan, Vannes (Morbihan), Bernard Guillouët et Patrice Vallée arch., maquette du projet lauréat, 1990. AD 56, fonds Guillouët, 107 J 306.

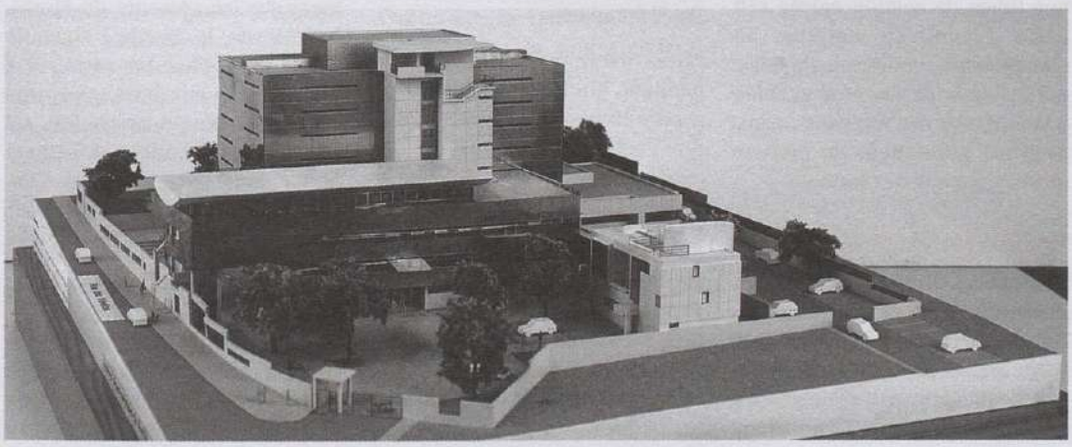

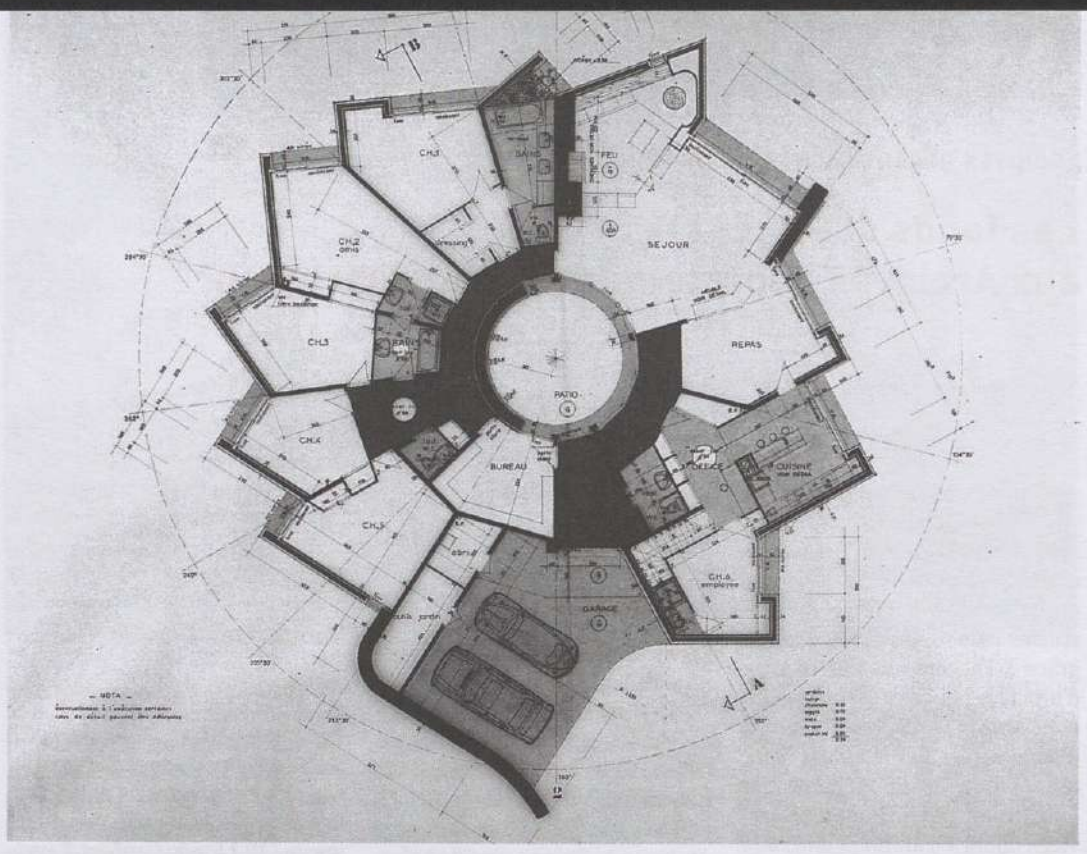

Maison particulière, à Campen, Vannes (Morbihan), Yves Guillou, arch., plan, 1973. AD 56, fonds Guillou, 110 J 700.

nage a été adopté et soigneusement explicité dans l'introduction de l'instrument de recherche, basé sur un critère de représentativité du projet pour les bâtiments publics (deux projets d'hôpitaux sur sept ont été gardés), et sur un critère géographique pour les constructions privées (seuls les projets de trois communes des secteurs urbain, rural et littoral ont été conservés).

Le conditionnement

Six des sept fonds contiennent de très nombreux plans sur calques roulés. Afin de répondre au problème spécifique du conditionnement de ces documents de formats variés, le service a fait fabriquer, par une société spécialisée, des tubes de section carrée (10 cm x 10 cm) en matériau de conservation, composés de deux parties emboîtables et ajustables à la longueur des rouleaux ; deux modèles permettent de couvrir toute la gamme des formats.

Présentation des fonds

Fonds Guy Caubert de Cléry et Jacques Kervégant (49 J). Entrées aux Archives du Morbihan entre 1982 et 2001, les archives de ces deux architectes successifs représentent le plus important fonds en volume (137 ml de dossiers et 600 rouleaux de plans).

Guy Caubert de Cléry (1903-1994) a exercé à Vannes, des années 1930 aux années 1970. À partir de 1940 il occupe les fonctions d'architecte départemental du Morbihan et d'architecte diocésain. Après la guerre 1939-1945 son activité, située essentiellement dans le Morbihan, est largement consacrée à la reconstruction, puis à l'habitat social pour les organismes d'HLM. Outre toute la gamme des bâtiments publics (hôpitaux, mairies, centres administratifs, écoles, tribunaux, etc.) et de très nombreux projets de logements publics et privés, il construit également plusieurs édifices cultuels dont l'église Saint-Pie-X à Vannes.

Après avoir collaboré avec lui pendant quelques années, son gendre Jacques Kervégant reprendra l'agence jusqu'à la fin des années 1990.

Fonds Robert Lamourec (81 J). Au cours de ses études, entre 1925 et 1932, Robert Lamourec a travaillé sous la direction des architectes Héraud et Lefort qui ont marqué de leur personnalité la Bretagne du début du XX^e^ siècle. Après s'être associé quelques années à son beau-père Jules Bardet installé à Vannes, il exerce à son compte de la fin de la guerre 1939-1945 à sa cessation d'activité en 1984. Son œuvre s'inscrit également dans la période de l'après-guerre. Un de ses plus importants chantiers est l'hôpital de Vannes (1956-1970).

Fonds Bernard Guillouët (107 J). En 1995, après la fermeture de son agence, Bernard Guillouët décide de remettre l'ensemble de ses dossiers aux Archives départementales du Morbihan, installées depuis deux ans dans un bâtiment neuf dont il a assuré la conception. Établi à Vannes en 1963, après des études d'architecture puis d'urbanisme à Paris, Bernard Guillouët a travaillé essentiellement sur les secteurs du Morbihan et de la Sarthe. Dans le domaine de l'habitat social, il a réalisé de nombreux projets remarqués pour leur qualité, tel l'ensemble résidentiel « Avel Mor » dans le quartier de Cliscouët à Vannes (1978-1984), pour lequel il a été lauréat du Palmarès national de l'habitat.

Fonds Yves Guillou (110 J). Son diplôme obtenu en 1942, Yves Guillou (1915-2004) a commencé sa carrière d'architecte au service du Génie rural pendant la

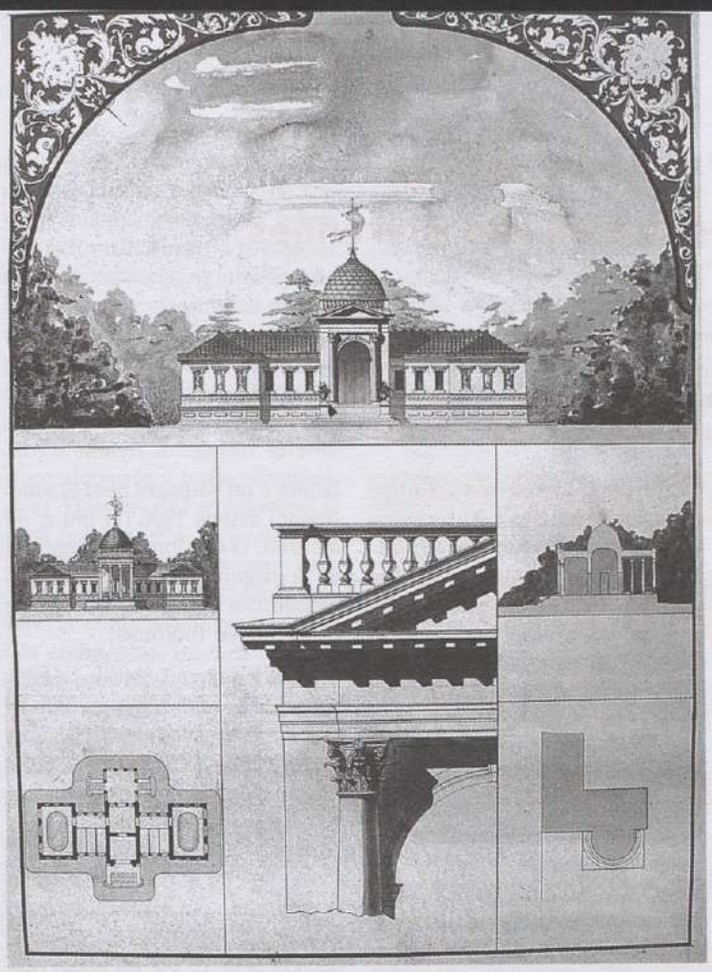

Étude pour un établissement de bains, dessin aquarellé, Joseph Caubert de Cléry, arch., vers 1890. AD 56, 149 J 200.

deuxième guerre mondiale ; à ce poste il réalisa une étude sur l'architecture rurale dans le Morbihan. À l'issue de la guerre il crée à Vannes une agence qui deviendra une des plus importantes de Bretagne, comptant jusqu'à 30 collaborateurs. Comme ses collègues vannetais Lamourec et Guy Caubert de Cléry, il participe, dans un premier temps, à la reconstruction et à la relance de l'habitat social. À partir des années 1960, il construit sa notoriété en concevant, entre autres, un style de maison littorale totalement nouveau ; il privilégie des formes simples à un niveau et toit-terrasse, l'emploi du granite et de l'ardoise, et l'intégration dans l'environnement.

Peu avant sa disparition, une exposition sur son œuvre, conçue par le CAUE du Morbihan à partir des archives dont l'inventaire venait d'être achevé, a été mise en place aux Archives du Morbihan avant de circuler dans différents lieux. À cette occasion un numéro spécial du bulletin de liaison de l'AMAB a été consacré à Yves Guillou (n° 12 – juin 2004).

Fonds Michel Morin (111 J). Installé à Vannes en 1962, Michel Morin a orienté son activité essentiellement vers la réalisation de bâtiments administratifs et de services, tant du secteur public que du secteur privé. Agréé par le ministère de la Santé, il a réalisé nombre de constructions et d'aménagements d'établissements hospitaliers.

Fonds Émile Vallin (144 J). À ce jour, c'est le seul architecte ayant exercé à Lorient dont les archives sont entrées dans le service. Émile Vallin a remis ses dossiers en 2002, après l'arrêt de son activité. Les projets concernent, en majorité, la région de Lorient et le sud du Finistère. Il a notamment réalisé pour la Chambre de commerce et d'industrie la rénovation ainsi que l'extension de l'aérogare de Lann-Bihoué (1989-1991) et la construction de l'Institut d'innovation et de valorisation des produits de la mer à Lorient (1984-1990).

Fonds Joseph Caubert de Cléry (149 J). Les documents, dossiers et plans, qui ont fait l'objet d'un don en 2007, constituent un aperçu très parcellaire de la carrière de Joseph Caubert de Cléry (1862-1944). Il s'installe à Vannes en 1896 et son agence restera en activité jusqu'à la fin du XX^e^ siècle, reprise d'abord par son fils Guy Caubert de Cléry (fonds 49 J) puis par le gendre de celui-ci, Jacques Kervégant (fonds 49 J). Nombre de dossiers et plans de Joseph Caubert se retrouvent dans les archives de son fils pour des aménagements ou restaurations postérieures. Joseph Caubert de Cléry a commencé sa carrière par la construction, à partir de 1895, de deux abbayes (Sainte-Anne et Saint-Michel de Kergonan à Plouharnel situées à l'entrée de la presqu'île de Quiberon), à la demande de dom Mellet, moine architecte, et du père abbé de l'abbaye bénédictine Saint-Pierre de Solesme (Sarthe). Durant sa carrière il a réalisé ou restauré de très nombreux édifices cultuels : on lui doit notamment la construction des églises de Baud (1900-1928), Inzinzac-Lochrist (1900-1919), Lanester (1913-1914) et Loyat (1928-1933).

---

1. Christine de Joux, Pascal Éven, Magali Lacousse (dir.), *Les archives privées: manuel pratique et juridique*, Paris : Direction des Archives de France ; la Documentation française, 2008, 204 p. (Manuels et guides pratiques).

Contact

Archives départementales
du Morbihan
80, rue des Vénètes
BP 405
56010 Vannes Cedex
Tél. 02 97 46 32 52
archives@cg56.fr
monique.thureau@cg56.fr
http ://www.morbihan.fr/archives

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA HAUTE-GARONNE

Archives d'architecture en Midi-Pyrénées

JEAN LE POTTIER
Directeur des Archives départementales de la Haute-Garonne

SOPHIE ARMAND, SÉVERINE BOLLE
Adjointes du patrimoine chargées des archives d'architecture

La commission des archives d'architecture, d'urbanisme et du paysage en Midi-Pyrénées

Alors que le mouvement pour la conservation et la mise en valeur des archives d'architecture a démarré en France il y a environ 25 ans, qu'associations et initiatives diverses ont fleuri depuis longtemps dans le Nord, à Marseille, Nancy, Saint-Brieuc, Saint-Étienne, Angers, Biarritz, Bordeaux, le Havre, etc., alors qu'à l'extrême fin du siècle dernier, on en est déjà à une phase de bilan (citons, en 1996, l'état des fonds publié par les soins de la direction des Archives de France et de l'IFA, *Archives d'architectes. État des fonds, XIXe-XXe siècles*[1], puis en 1998 le colloque de la direction des Archives de France sur le sujet[2], enfin en 2000, le bilan des travaux coordonnés par l'Association des archivistes français sur la question du tri et du classement[3]), Toulouse et la région Midi-Pyrénées sont restés curieusement étrangers à cette dynamique.

Les projets n'ont certes pas manqués, des travaux notables en histoire de l'architecture ont été réalisés (notamment au sein des CAUE, de l'école d'architecture, de l'université de Toulouse Le Mirail) mais nul effort pérenne n'a été même tenté dans la conservation des archives des agences d'architecture. Je ne peux m'empêcher de mettre en relation cet attentisme avec le dramatique retard de la modernisation du réseau régional des services d'archives. Car les archives de l'architecture ont le malheur d'être le plus souvent volumineuses et les services publics d'archives, déjà en peine d'absorber les archives publiques que la loi les oblige à prendre en charge, ne peuvent entreprendre une collecte dynamique et volontariste des archives privées que lorsqu'elles peuvent envisager l'avenir avec une certaine confiance. C'est si vrai que le service qui a, depuis le plus longtemps, pu faire entrer des fonds d'archives et a engagé un travail de partenariat avec l'école d'architecture est celui des Archives de la ville de Toulouse, service bénéficiant d'un bâtiment neuf et fonctionnel depuis 1996 (et qui a, de surcroît, la gestion réglementaire de la magnifique et ancienne collection des permis de construire de la ville de Toulouse).

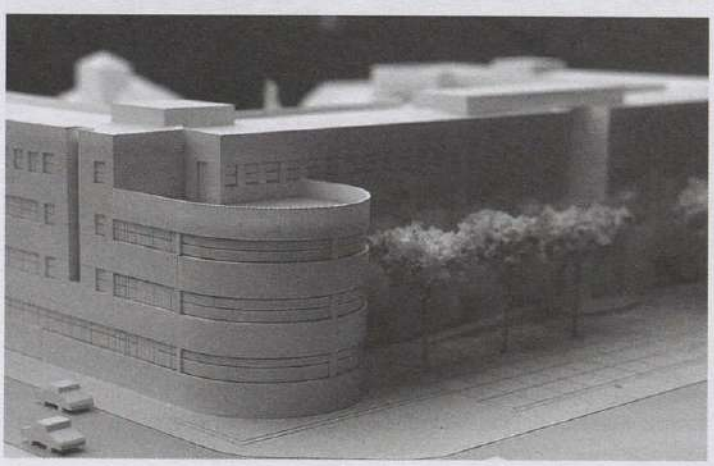

Hôtel de police de Toulouse, Yvonnick Corlouër et François Linarès, arch., maquette, 2001. AD 31, fonds Corlouër-Linarès, 137 J 169, cliché François Canard.

C'est donc quand certains archivistes de la région ont pu bénéficier de bâtiments neufs (Gers et Tarn en 2004-2005) ou ont pu faire preuve d'optimisme en voyant des projets de modernisation engagés (Ariège, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées) qu'une action résolue et concertée put être lancée dans la région Midi-Pyrénées. L'élément déclencheur en fut un stage réalisé en 2006 aux Archives départementales de la Haute-Garonne par Nelly Desseaux, historienne de l'architecture et documentaliste au CAUE de la Haute-Garonne. Déjà spécialiste des biographies des architectes toulousains – c'est elle qui a rédigé les notices biographiques des ouvrages *Toulouse 1920-1940. La ville et ses architectes*[4] et *Architecture et urbanisme. Toulouse 1945-1975, la ville mise à jour*[5] –, elle entreprit de recenser les fonds subsistants à Toulouse et de sensibiliser leurs différents détenteurs. Après une réunion inaugurale tenue en juin 2006 à laquelle fut invité David Peyceré, conservateur des archives de l'IFA, des séances furent organisées en 2006-2007, associant architectes, historiens et archivistes, à Albi, Foix et Tarbes afin de faire le point de la situation dans chacun des départements.

Fin 2007 l'on décida enfin de structurer cette initiative sous la forme d'une Commission pour les archives d'architecture, d'urbanisme et du paysage en Midi-Pyrénées au sein de la Maison de l'Architecture. Il n'a pas paru utile, du

moins pour l'instant, de constituer en association ce groupe de travail, ce lieu d'échanges au caractère informel, ouvert à toutes les bonnes volontés et placé sous l'égide de la personnalité morale chargée déjà d'être le carrefour de tous les acteurs de l'architecture et dont le journal *Plan libre* – et notamment Bernard Catllar, dont on ne saurait minimiser le rôle d'entraînement – traite régulièrement d'histoire de l'architecture. Il n'est pas superflu, cependant, de dire que les piliers autour desquels s'est organisée jusqu'à présent la commission sont l'Ordre des architectes, les CAUE et les différents services d'archives départementaux et municipaux de la région, l'école d'architecture, l'université du Mirail et la DRAC.

Le premier geste de cette commission a été de rédiger un *Appel pour les archives d'architecture et d'urbanisme en Midi-Pyrénées* (voir p. 17). Les trois axes du travail de la commission ont été notamment, depuis deux ans :

- la sensibilisation de la profession à l'intérêt de ses propres archives. L'exposition *Architecture et urbanisme: une mémoire à sauvegarder* réalisée par Jean-Loup Marfaing, du CAUE de la Haute-Garonne, présentée en janvier-février 2010 à la Maison de l'architecture, est dorénavant disponible pour servir de support aux séances d'échanges que l'on espère organiser dans chaque département. En parallèle, une plaquette d'information et de conseil sur la gestion des archives d'architecture, rédigée par les Archives départementales de la Haute-Garonne, va être diffusée aux agences d'architecture et aux bureaux d'études techniques de la région ;
- la mutualisation des informations sur les fonds à sauvegarder et la priorisation des politiques de collecte. L'on ne saurait, en effet, tout conserver et il s'agit, selon les moyens et les contraintes de chaque service d'archives, d'aller au plus urgent, au plus menacé, au plus exemplaire, en jouant au maximum de la subsidiarité et de la coopération que permet le réseau des services d'archives. L'essentiel est à cet égard de partager les informations sur les fonds, en ayant pour ambition de constituer, à terme, un catalogue collectif sur Internet. Concernant les seules Archives départementales de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées, l'on trouvera ci-contre un bilan des fonds conservés ; en 4 ans, l'on notera que 14 fonds,

État des fonds collectés par les Archives départementales de la Haute-Garonne

cote	fonds	entrée	métrage linéaire
50 J	Serge Micholet : expertises	1985	6
77 J	Bernard Calley, architecte des bâtiments de France (1925-1992)	1996	6
99 J	Pierre-Louis Paquet : station des Agudes	1999	4,5
115 J	Jean Bordes : direction régionale de la construction	2002	2
133 J	Yves Faup (1938-), Frédéric Zirk (1939-)	2006	20,5
136 J	Robert-Louis Valle (1907-1978)	2006	6
137 J	Yvonnick Corlouër (1932-) et François Linarès (1947-)	2006	31
138 J	Gabriel de Hoÿm de Marien (1946-)	2007	45
140 J	Bernard Bachelot (1930-)	2007	21
145 J	Jean-Paul Soual (1946-)	2007	6,5
146 J	Jean Marie Paul Lefèvre (1933-2004)	2007	3
148 J	Daniel Hermet (?-2006)	2008-2009	114
149 J	René Mialhe (1920-1988)	2008	0,5
150 J	Jean Montier (1911-)	2008	128
153 J	Bernard Catllar (1948-)	2009	15,5
155 J	Michel Galavielle (1944-)	2009	67,5
156 J	Louis de Hoÿm de Marien (1920-2007)	2009	121,5
157 J	Jacques Villemur (1927-2001)	2009	1,8

État des fonds collectés par les Archives départementales des Hautes-Pyrénées

cote	fonds	entrée	métrage linéaire
8 J	Fonds Louis Caddau, architecte des monuments historiques à Tarbes, contenant des dossiers de Pierre Artigala et de Jean-Jacques Latour (1830-1930)	1931	0,5
34 J	Fonds du Cabinet Louey et Rigalleau, d'Argelès-Gazost, architectes agréés (1975-1987)	1988	17
52 J	Fonds Jean Martin, premier architecte des bâtiments de France à Tarbes : fonds des architectes diocésains et des monuments historiques (1850-1960)	1996	0,5
43 Fi	15 dessins d'architecture de Monferran (1859-1880)	2007	0,2
	Fonds d'Edmond Lay	Contacts	en cours

représentant plus de 600 mètres linéaires, ont été collectés ;

- une réflexion collective (en cours) sur les méthodes de traitement des archives des agences. Un tableau d'archivage s'inspirant des expériences de chacun est en voie de réalisation et des expérimentations sur l'archivage des documents électroniques devront être menées en s'inspirant des réflexions du programme européen Gau:di.

À plus long terme, et si elle trouve des moyens d'existence moins précaires, la commission pour les archives d'architecture, d'urbanisme et du paysage en Midi-Pyrénées devra sans doute approfondir et développer son action à la fois en aval et en amont :

- en aval, en faisant mieux connaître les fonds conservés et en nouant des partenariats plus profonds avec les utilisateurs des archives : universitaires, agences d'urbanisme, etc.
- en amont, en poursuivant ses efforts pour une collecte plus qualitative, plus ciblée, mais aussi plus diversifiée : entreprises de construction, bureaux d'études, maîtres d'ouvrages publics et privés, acteurs de l'urbanisme, du paysage, etc.

Le fonds Corlouër-Linarès conservé aux Archives départementales de la Haute-Garonne

Au nombre des fonds d'archives d'architectes collectés depuis 5 ans par les Archives départementales de la Haute-Garonne figure celui des architectes Yvonnick Corlouër et François Linarès. Il a été donné aux Archives départementales le 3 octobre 2006. Ce fonds représente, après élimination 24 ml d'archives, essentiellement des pièces écrites, quelques tirages photographiques en noir et blanc et une maquette.

Les architectes

Yvonnick Corlouër est né le 29 septembre 1932 à Paris. C'est son grand-oncle Fulgence Bienvenüe, le fameux ingénieur en chef des Ponts et Chaussées et père du métro parisien, qui aurait conseillé la grand-mère d'Yvonnick d'orienter son fils aîné Louis vers l'architecture. Yann, le cadet suivra. Fils de ce dernier, qui fut à la tête d'une importante agence bretonne, neveu de Louis qui exerce à Paris et Toulouse, Yvonnick décide de suivre leur trace. En 1953, il est reçu à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris, atelier Daumet-Guth.

En 1955, séduit par la beauté d'Alger, il y transfère son dossier à l'atelier Claro puis enchaîne en 1959 sur vingt-neuf mois de service militaire (Alger, Angers, les Aurès). En 1960, de retour en métropole, il revient à son atelier parisien,, devenu Chappey-Guth. Il y achève ses études. 1963, année de l'obtention de son diplôme d'architecte, voit l'officialisation de sa collaboration sur les programmes du Sud-Ouest avec son oncle Louis, chez qui il « fait la place » depuis 1960.

En tant que successeur de Louis Corlouër il est logiquement choisi par M^me^ Évelyne Baylet, directrice générale de *La Dépêche du Midi* et maire de la commune de Valence-d'Agen, qui le fait travailler, les premières années de sa carrière, sur les halls de *La Dépêche du Midi* et sur les nombreux programmes réalisés par la commune de Valence-d'Agen. En 1964 il est nommé directeur de l'Esthétique urbaine de la ville de Toulouse. Devenu la même année, par décision ministérielle, architecte régional des PTT, il travaille en parallèle sur des projets de logements privés, de commerces et de programmes techniques.

François Linarès est né le 9 novembre 1947 à Fez, au Maroc. Étudiant à l'école d'architecture de Toulouse, il est salarié à temps partiel au sein de l'agence d'architecture d'Yvonnick Corlouër dès 1973. En 1975, il soutient sa thèse *Innovation et industrialisation dans le programme architecture nouvelle* et obtient le titre d'architecte DPLG. L'année 1984 concrétise l'association d'Yvonnick Corlouër et François Linarès dans la SCP Corlouër-Linarès, 34 rue Raspail à Toulouse. Ils y suivent de façon conjointe et complémentaire chaque projet. Yvonnick Corlouër s'occupe plus particulièrement des rapports avec les maîtres d'ouvrage et de la conception, François Linarès des projets d'exécution.

Les deux architectes travailleront ensemble pendant 32 ans, depuis le recrutement de François Linarès en tant que salarié en 1973 jusqu'au départ en retraite d'Yvonnick Corlouër en 2005. François Linarès poursuit leurs projets et concrétise aujourd'hui les siens au sein de son agence située 6, impasse du Chanoine-Contrasty à Toulouse.

Sur l'ensemble des projets réalisés, l'école maternelle de Fleurance et la rénovation du théâtre du Capitole de Toulouse ont suscité de nombreuses publications. On remarque aussi la patinoire de dimension olympique de Blagnac, seule patinoire construite sur ce modèle en France, la médiathèque de Ramonville-Saint-Agne et l'hôtel de police de Toulouse.

Contenu du fonds

Le fonds balaye de façon chronologique l'ensemble de la carrière d'Yvonnick Corlouër jusqu'en 2000, de son travail en collaboration avec son oncle à ses projets menés seul, puis en collaboration avec François Linarès au sein de leur agence. Il regroupe une majorité de commandes publiques. Il s'agit tantôt de programmes de construction ou de travaux de réaménagement, tantôt de missions d'expertises et de contrôle.

Pour la quasi-totalité des opérations, les dossiers sont homogènes et complets du point de vue de la typologie. Chaque phase du projet est présente, de la phase préliminaire en passant par les phases de conception, d'exécution et de réception jusqu'à la phase des interventions ultérieures. Les nombreux plans, correspondance et ce que nous appellerons les documents de travail (et que l'architecte nomme « divers ») c'est-à-dire les ébauches, réflexions couchées sur le papier, documentation et parfois photographies, enrichissent le fonds.

Appel pour les archives d'architecture, d'urbanisme et du paysage en Midi-Pyrénées (2007)

Considérant que

- les archives d'architecture et du cadre de vie (urbanisme, paysage et art des jardins, architecture d'intérieur, design, ingénierie, construction) constituent un patrimoine culturel et scientifique essentiel ;
- elles sont des sources indispensables pour la connaissance et la promotion de l'architecture et du cadre de vie, le développement des territoires et contribuent pleinement au rayonnement culturel de la région Midi-Pyrénées ;
- la collecte, le traitement intellectuel et matériel, la conservation et la communication de ces fonds doivent être réalisés selon les normes professionnelles des Archives ;

  cette collecte et ce traitement ont un coût pour la collectivité qui nécessite sélectivité et concertation ;
- la conservation de ces fonds se conçoit dans le but d'être librement consultés, étudiés et mis en valeur, dans la limite des droits des auteurs et créateurs et du respect de la vie privée ;

les signataires de cet appel conviennent d'œuvrer ensemble pour la sauvegarde et la mise en valeur de ce patrimoine et s'engagent à

- favoriser la sauvegarde des archives des architectes et autres acteurs de l'aménagement et du cadre de vie (urbanisme, paysage et art des jardins, architecture d'intérieur, design, ingénierie, construction) et leur entrée dans les services d'archives publics de la région ;
- se concerter régulièrement pour mutualiser les informations, assurer des inventaires, une collecte et une sélection rationnelles et coordonnées ;
- œuvrer pour le respect de l'intégrité des fonds dans leurs diverses composantes (correspondance, carnets, dossiers, plans, etc.) et leurs divers supports (papier, calque, photographies, maquettes, supports informatiques ou audiovisuels) ;
- respecter le droit de propriété intellectuelle et les principes déontologiques et légaux en matière de communication des archives ;
- conjuguer le plus possible traitement archivistique, exploitation scientifique et valorisation culturelle des fonds pour favoriser la connaissance de l'architecture et de l'urbanisme et la sensibilisation du grand public à la richesse patrimoniale de ce domaine ;
- constituer un comité scientifique pour mener à bien les points précédents, participer au réseau d'échanges (localisation, inventaires, actions en cours, expositions, publications, etc.), orienter les éventuels donateurs, réfléchir sur la sélection et le traitement des fonds et leur mise en valeur.

Ils appellent les architectes et autres acteurs publics ou privés de la construction et de l'aménagement :

- à prendre pleinement conscience de la valeur culturelle et scientifique de leurs archives, à les conserver notamment lorsqu'elles sortent du cadre ou des délais des obligations légales de conservation ;
- à s'adresser aux signataires pour être accueillis, orientés et renseignés sur toute question concernant leurs archives personnelles ou tous autres fonds menacés ou pouvant être valorisés ;
- à se mobiliser et porter leur concours pour soutenir cette action commune.

Ils appellent les pouvoirs publics :

- à manifester pleinement leur intérêt et leur soutien à cette action ;
- à favoriser et à aider au mieux les initiatives prises dans la région Midi-Pyrénées pour assurer l'inventaire, la conservation, le traitement, l'étude et la mise en valeur des archives d'architecture, d'urbanisme et du paysage.

Signataires

Marie-Martine Lissarague, présidente de l'Ordre des architectes
Pierre Fernandez, directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Toulouse
Daniel Filâtre, président de l'université de Toulouse-Le Mirail
Serge Despeyroux, président de l'Union régionale des CAUE
Jean-Manuel Puig, président de la Maison de l'architecture Midi-Pyrénées
Anne Péré, présidente de l'association des professionnels de l'urbanisme Midi-Pyrénées
Juliette Favaron, présidente de la Fédération française du paysage Midi-Pyrénées
Jean-Pierre Cordier, président de l'association Actions, études et recherches autour de l'architecture
Christine Martinez, présidente de l'Association des archivistes français

Les projets les plus récents, ceux commencés au début des années 2000 par les deux associés (station de métro « Palais de justice » de la ligne B à Toulouse, cantonnement CRS d'Anglet, Institut médico-éducatif de Lézat-sur-Lèze), ont été poursuivis par François Linarès. Conservés dans son agence, ils seront versés à la fin de son activité professionnelle avec son propre fonds aux Archives départementales de la Haute-Garonne. Le fonds est représentatif des opérations réalisées en Haute-Garonne. Les deux associés, dans le tri de leurs archives, ont choisi de ne verser que les programmes aboutis et, qui semblaient significatifs.

Le traitement du fonds

Le fonds ne comporte pas d'archives personnelles. Il s'agit d'un fonds homogène de 30,8 mètres linéaires de dossiers papier et d'une maquette. Au moment de la prise en charge de ce fonds, l'important était de veiller à respecter le classement intellectuel des architectes. Laisser les dossiers dans leur ordre originel permet d'appréhender leur mode de constitution, la logique de classement et les priorités du professionnel, sa façon de travailler (seul ou en équipe).

Dans un premier temps, les ventilations ont permis le rapprochement par entités physiques et l'organisation par opération et type. L'ensemble du fonds a été reconditionné à ce moment (nouvelles boîtes d'archives, nouvelles chemises, report des numéros d'ordre pour chaque dossier).

Dans un second temps, il s'agissait de dégager un plan de classement permettant la mise en valeur de leur carrière et de leurs œuvres afin de dresser un inventaire du fonds. Un classement thématique par type de construction et d'intervention (ex. commerces, équipements culturels et sportifs, habitations) puis chronologique (de la plus ancienne à la plus récente) semblait le plus approprié.

Le classement a permis de soustraire du fonds un certain nombre de doublons et de pièces à éliminer.

Les éliminations

L'importance de la masse des archives d'architecture impose la mise en place d'une politique d'élimination, pour laquelle nous avons suivi les préconisations de l'Institut français d'architecture, à chaque phase de la constitution d'un projet :

- phase préliminaire : pas d'élimination ;
- phase de conception : élimination des pièces d'avant-projet sommaire et détaillé quand on possède le projet (DCE) ;
- phase d'exécution : élimination des soumissions des entreprises non retenues (le cas ne s'est jamais présenté), publicité de l'adjudication, plannings partiels quand on a les plannings d'ensemble, ordres de services, certificats de paiements, mémoires et factures, situations quand on possède le décompte définitif ;
- phase de réception : élimination des procès-verbaux de réception provisoire des travaux quand on a les procès-verbaux de réception définitive ;
- phase d'interventions ultérieures : élimination des petites opérations.

Dans la pratique, les opérations représentées par très peu de pièces n'ont pas fait l'objet d'élimination. Au final, sur les 30,8 ml de départ, les éliminations représentent 6,7 ml, soit plus de 20 % du fonds, dont 3 ml d'éliminations pures (essentiellement des pièces comptables) et 3,7 ml de doublons.

---

1. Sonia Gaubert, Rosine Cohu, David Peyceré, Gilles Ragot, *Archives d'architectes: état des fonds, XIXe-XXe siècles*. Paris : Direction des Archives de France ; IFA ; Documentation française, 1996, 320 p.
2. Les actes en sont publiés en 2001 sous le titre *Des archives de l'architecture aux archives de la ville. Table ronde tenue aux Archives nationales les 18 et 19 juin 1998*, Paris, Direction des Archives de France, 2001, 192 p.
3. « Les archives des architectes » dans *Gazette des Archives*, 3e-4e trimestre 2000, n° 190-191, p. 179-330.
4. *Toulouse 1920-1940. La ville et ses architectes*, Toulouse : CAUE de la Haute-Garonne, École d'architecture, Ombres, 1991, 262 p.
5. Jean-Loup Marfaing, *Architecture et urbanisme. Toulouse 1945-1975, la ville mise à jour*. Toulouse : CAUE de Haute-Garonne, Nouvelles éditions Loubatières, 2009, 399 p.

Contact

Direction des Archives départementales de la Haute-Garonne
11, boulevard Griffoul-Dorval
31400 Toulouse
Tél. 05 34 31 19 70
archives@cg31.fr
www.archives.cg31.fr

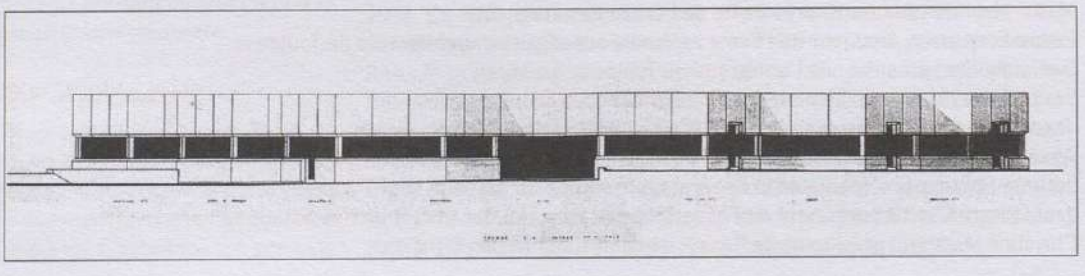

École maternelle La Croutz, Fleurance, Yvonnick Corlouër, arch., plan, 1975-1977. AD 31, fonds Corlouër-Linarès, 137 J 62, cliché Bruno Venzac.

ARCHIVES COMMUNALES DE NANTERRE

La famille Darras et l'aménagement urbain de Nanterre

LAURENCE LEROY
Attachée territoriale de conservation du patrimoine
Responsable du service

Architectes de pères... en petit-fils

Les archives communales de Nanterre ont reçu en don, le 1er août 2007, une partie importante des archives de Jean Darras, architecte conseil de la ville de Nanterre de 1969 à 1995, fils d'Amédée Charles Maurice Darras, lui-même architecte contractuel de la ville de Nanterre de 1943 à 1969, auquel Jean était associé de 1959 à 1969.

La société civile professionnelle d'architecture Darras et Bedon créée le 1er juillet 1981 avec 5 autres associés, est installée au 111 de la rue des Plaideurs à Nanterre. Elle change d'intitulé le 10 mars 1995 avec le départ à la retraite d'Yves Bedon, architecte DPLG, pour devenir SCPA Darras et Associés. Depuis sa dissolution, le 31 décembre 2007, les locaux abritent les activités d'architecte de Pierre Darras, fils de Jean Darras.

Le don

En avril 2007, Jean Darras, souhaitant cesser son activité, contacte en premier lieu ses « interlocuteurs naturels », les services techniques de la ville de Nanterre (et plus particulièrement Brigitte Mandar). S'ensuivront de mai 2007 à décembre 2008, visites de ses locaux, présentation des archives, entretiens et réunions de travail, puis signature d'une convention de don avec Patrick Jarry, maire de Nanterre et enfin transfert aux archives communales.

Le fonds Darras n'est malheureusement pas conservé dans son intégralité aux Archives communales de Nanterre, ce qui est inévitable au regard tout d'abord de la diversité de son travail, de la zone géographique de ses aménagements et réalisations mais aussi de la démarche de Jean Darras lui-même, qui a souhaité multiplier les contacts et offres directes auprès d'institutions ou de personnes avec lesquelles il avait pu travailler au cours de sa carrière ou que ses archives pouvaient intéresser (OPHLM des Hauts-de-Seine, Société d'histoire de Nanterre, autres collectivités)[1].

Le fonds communal

L'ensemble du fonds couvre la période allant de 1953 à 2003 et représente à ce jour 21,60 ml. Il est constitué de documents variés : biographie rédigée par l'architecte lui-même, plaquette de présentation de l'agence et de ses réalisations de 1960 à 1976, fiches synthétiques des références de l'agence, 5 maquettes proposées sous globes plastiques, 2 ouvrages, une centaine de rouleaux de plans et calques, et enfin dossiers de travail de l'agence.

Y figurent, en nombre, articles et notes rédigés par Jean Darras, correspondances, photographies en noir et blanc et en couleur, plans et pièces traditionnellement ou réglementairement constitutives de dossiers de concours, d'études, de marchés ou d'exécution (notes d'honoraires et documents comptables, comptes rendus de chantiers, procès-verbaux, rapports, etc.).

Le fonds a été entièrement reconditionné en 2009 ; les cartons en cours de reclassement sont provisoirement cotés en série Z (6Z 1 à 186) et disposent d'un tableau de concordance avec le plan de classement initial de l'agence.

Une numérisation partielle de plans et calques a par ailleurs été lancée en 2007-2008 par la direction de l'Architecture mais n'est pas encore achevée à ce jour.

Parmi les aménagements et réalisations nanterriennes, on dénom-

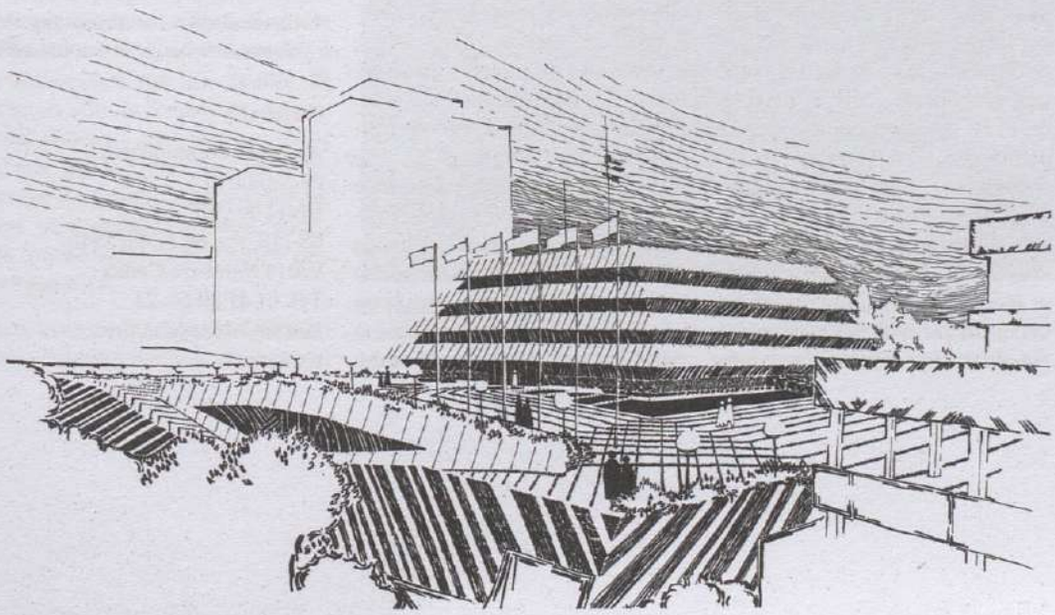

Hôtel de ville, Nanterre, croquis, s.d., AC Nanterre, cote provisoire 6Z 8.

Théâtre des Amandiers, Maison de la culture de Nanterre, vue du bâtiment avenue Pablo-Picasso, 11 mars 1971. AC Nanterre, cote provisoire 6Z 29, cliché anonyme.

bre 15 écoles, 4 collèges, 2 lycées, 5 centres aérés, des colonies de vacances, 378 logements avant la création de l'OPHLM, puis 5 923 en partenariat avec l'OPHLM, des maisons individuelles, des équipements industriels comme Campari France ou Motta, des immeubles de bureaux dans le nouveau centre d'affaires des Hauts-de-Seine.

Signalons plus particulièrement, le Palais des sports Maurice Thorez, la première ébauche en 1969 du futur théâtre des Amandiers, qui n'ouvrira ses portes qu'en octobre 1976 après de nombreux contretemps, ou le cimetière paysager du Mont-Valérien.

En septembre 1973, Jean Darras réalise le nouvel hôtel de ville, avec une salle des congrès de 1 200 places, et opte pour « le parti pris architectural d'une place haute au niveau de l'avenue, sur laquelle repose une pyramide de 69 m x 57 m en sa partie la plus large, mesurant 15,50 m de hauteur, et comportant 4 niveaux principaux. La terrasse a été considérée comme une cinquième façade visible des immeubles voisins. À l'extérieur sur le parvis, un bassin de 7 m de largeur entoure et isole la pyramide. Le plafond décoratif du hall des guichets a été obtenu par la juxtaposition de 1 156 cylindres en tôle laquée blanc à orientations variées[2]. »

Hors la ville de Nanterre, on retiendra par exemple en 1973, la participation au concours « ORTF » d'un centre de studios nationaux d'information télévisée, ou la conception d'un modèle innovation dit « Cumulus », avec « Fougerolle construction », qui présentait une unité de 129 logements ou « cellules », faite « d'éléments "pyramides" et "orthogonaux" superposés, prolongés par des terrasses et des loggias. Il s'agissait de l'utilisation nouvelle d'une procédure classique de construction[3]. »

L'intérêt du fonds

Nous avons là, conjuguées, les mémoires professionnelles d'une agence d'architecture essentiellement familiale et celles d'une ville, elle-même en constante évolution. Bernadette Prévost-Marcilhacy, déléguée régionale à l'architecture et à l'environnement d'Île-de-France, le soulignait dans un article[4] paru en octobre 1979 : « Le département des Hauts-de-Seine est, à mon avis, de ceux de l'Île-de-France, un des plus riches témoins de l'art de bâtir. C'est aussi un des départements de cette région où l'on a le plus construit depuis la dernière guerre pour répondre aux besoins immenses d'une agglomération en pleine croissance. »

En février dernier, l'Établissement public Seine-Arche proposait quant à lui des promenades urbaines dans *« Nanterre, quartier d'une hyperville »*, avec pour programme « le déroulement de l'édification urbaine ». Édification pour laquelle l'agence d'architecture Darras a très largement œuvré.

---

1. Ainsi que des books et 4 maquettes au Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine.
2. Note de Jean Darras, septembre 1973.
3. Note de l'architecte sur le plan d'ensemble.
4. Extrait de la revue *Regards sur les Hauts de Seine*, n° 2, octobre 1979.

Contact

Archives communales
de Nanterre
Hôtel de ville
88-118, rue du 8-Mai 1945
92014 Nanterre Cedex
Tél. 01 47 29 50 24
laurence.leroy@mairie-nanterre.fr

MUSÉE D'ORSAY

Le fonds Gaudí-Prévost du musée d'Orsay : des « archives documentaires »

ISABELLE LOUTREL
Chargée d'études documentaires
Responsable de la documentation Architecture

Ce fonds d'archives et de documents[1] sur l'œuvre d'Antoni Gaudí (1852-1926) fut remis au musée d'Orsay par Clovis Prévost et Claude Lenfant-Prévost en août 2004. Il provient de différentes sources dont celle des archives des collaborateurs d'Antoni Gaudí, comme par exemple Ricardo Opisso, dessinateur et ami de jeunesse de Picasso. Le fonds a fait l'objet d'un reconditionnement (les documents furent protégés par des feuilles Mylar et mis dans des boîtes neutres) ainsi que d'un inventaire détaillé en juillet 2009[2].

Le fonds est un ensemble de documents de nature hétérogène ayant servi pour la plupart à des publications ou des expositions[3]. Il s'agit majoritairement de tirages photographiques dont le sujet principal est l'église de la Sagrada Familia. À cela se mélangent des archives manuscrites, parfois accompagnées de croquis, et des articles de journaux d'époque.

La première partie du fonds (ODO 2006-9 1 à 365) est constituée de tirages photographiques légendés par Clovis Prévost. Le premier lot (ODO 2006-9 1 à 207) est consacré aux projets, à l'étude, aux étapes de construction, aux méthodes de travail et aux collaborateurs de Gaudí à propos du chantier du temple expiatoire de la Sagrada Familia. Certains tirages sont contrecollés sur une feuille de carton afin de former un ensemble, d'autres sont accompagnés d'une photocopie tirée de l'ouvrage de Robert Descharnes[4] où est reproduite la photographie ; la photocopie n'est alors pas inventoriée.

Les tirages photographiques sont des reproductions de dessins ou bien de véritables photographies de personnes, d'objets ou d'immeubles. Plusieurs d'entre elles montrent notamment des détails des maquettes réalisées pour les différentes parties de l'édifice (ODO 2006-9 15 à 23, 30, 62). Parmi ces photographies, et sur l'ensemble du fonds, 94 sont des « vintages » de Clovis Prévost lui-même.

Clovis Prévost, né en 1941, a découvert l'œuvre de Gaudí alors qu'il était étudiant en architecture à Paris, à l'École nationale des beaux-arts. Fasciné, il entreprit de photographier les réalisations de l'architecte ; le hasard des rencontres fit que ses œuvres photographiques arrivèrent jusqu'à Salvador Dalí, qui l'encouragea à les publier[5].

Certains documents sont la reproduction d'aquarelles représentant la Sagrada Familia en construction ; plusieurs noms d'artistes y sont mentionnés comme celui des architectes catalans José Maria

La casa Fuster, Paseo de Gràcia, Barcelone, Lluis Domènech Montaner, 1908-1911, photographie. Musée d'Orsay, fonds Gaudí-Prévost, ODO 2006-9 351, cliché Patrice Schmidt.

Jujol i Gibert (1879-1949) et Juan Rubió i Bellver (1870-1952) qui furent aux côtés de Gaudí dans cette entreprise.

Des documents concernent les modèles vivants dont s'inspireront les artistes pour les parties sculptées. Dessins et photographies d'animaux, des oiseaux notamment, témoignent du goût de Gaudí pour la nature. Son attirance pour la volaille en particulier se devine ici par l'importance accordée aux photographies prises dans une basse-cour[6]. Parfois documents et réalisations ont été mis en regard par le concepteur du fonds, Clovis Prévost. De même pour les personnes, quelques photographies montrent des mendiants ou des pauvres qui serviront de modèles à la fois pour la Sagrada Familia et pour *La catedral dels Pobres* du peintre Joachim Mir i Trinxet (1873-1940) représentant des pauvres devant la porte de l'église.

Des photographies en atelier montrent les méthodes de travail des collaborateurs de l'architecte. Toutes ces photographies du site avec les ateliers, les artistes y travaillant, les modèles posant apportent une connaissance sensible et exacte des conditions de travail autour de la Sagrada Familia, révélant un mode d'organisation très développé et surtout un énorme chantier en termes de nombre d'intervenants. Certaines « inventions » de Ricardo Opisso sont mises en valeur comme le procédé des « études aux miroirs », système consistant à placer le modèle devant trois miroirs orientés différemment. Opisso est omniprésent dans cette partie du fonds à travers la reproduction de ses dessins et de ses écrits. Quelques reproductions de dessins de Gaudí lui-même illustrent également le propos (201 et 202). Le plus émouvant sans doute restent les photographies des artistes-sculpteurs en habit de travail témoignant de l'extrême interaction entre les disciplines de l'architecture et de la sculpture dans l'œuvre de Gaudí : « L'architecture est le premier des arts plastiques, la sculpture et la peinture procèdent d'elle. Sa suprématie vient de la lumière. L'architecture est la mise en ordre de la lumière, la sculpture est jeu avec la lumière, la peinture, reproduction de la lumière par la couleur qui est la décomposition de celle-ci[7]. »

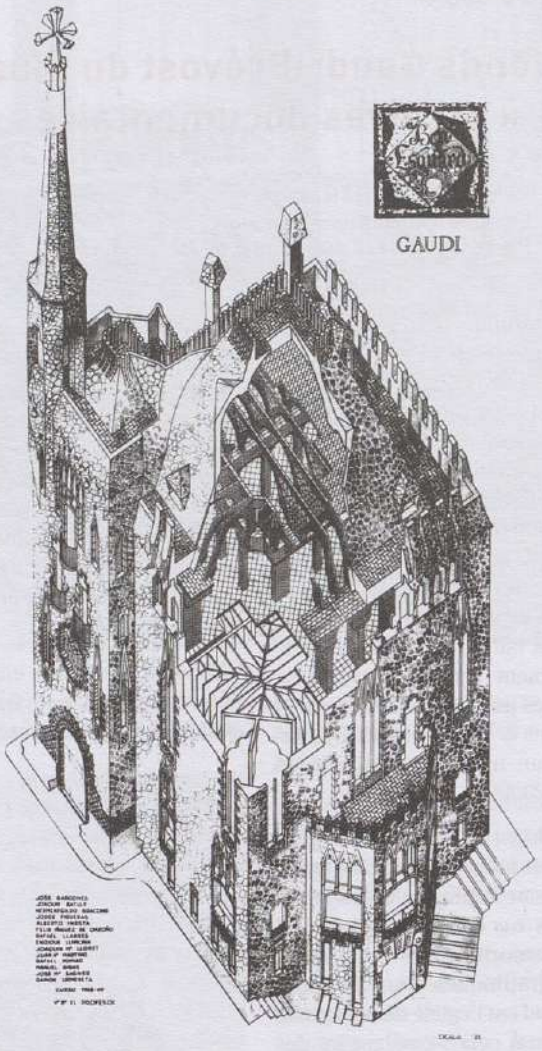

Bellesguard (maison de campagne proche de Barcelone), 1900-1902 (achevée par Domingo Sugranes en 1905), photographie d'un dessin d'étude en axonométrie pour un cours d'architecture délivré en 1948-1949. Musée d'Orsay, fonds Gaudí-Prévost, ODO 2006-9 263, cliché Patrice Schmidt.

Autour de Gaudí et de son œuvre symbolique que constitue la Sagrada Familia, des photographies relatent la visite de l'infante Isabelle d'Espagne vers 1914 sur les lieux. Gaudí y apparaît âgé mais apparemment très actif. Puis un autre ensemble de photographies le représente sous forme de portraits dessinés ou sculptés. Son masque mortuaire fut dessiné par Lorenzo Matamala, sculpteur, dont une reproduction photographique est conservée ici.

Un second lot de photographies (ODO 2006-9 208 à 365) a trait à plusieurs autres réalisations de Gaudí à Barcelone : la Casa Vicens (1883-1888) et ses ferronneries ; la Finca Güell (1884-1887), le Palacio Güell (1886-1889) ; le Colegio de las Teresianas (1888-1890) ; la crypte de la Colonia Güell (1898-1915) avec notamment des photographies de la fameuse maquette funiculaire représentant les poids des charges supportées par les voûtes paraboliques, qui servira à la réalisation des voûtes de la Sagrada Familia. Les maisons du Paseo de Gràcia sont évoquées à

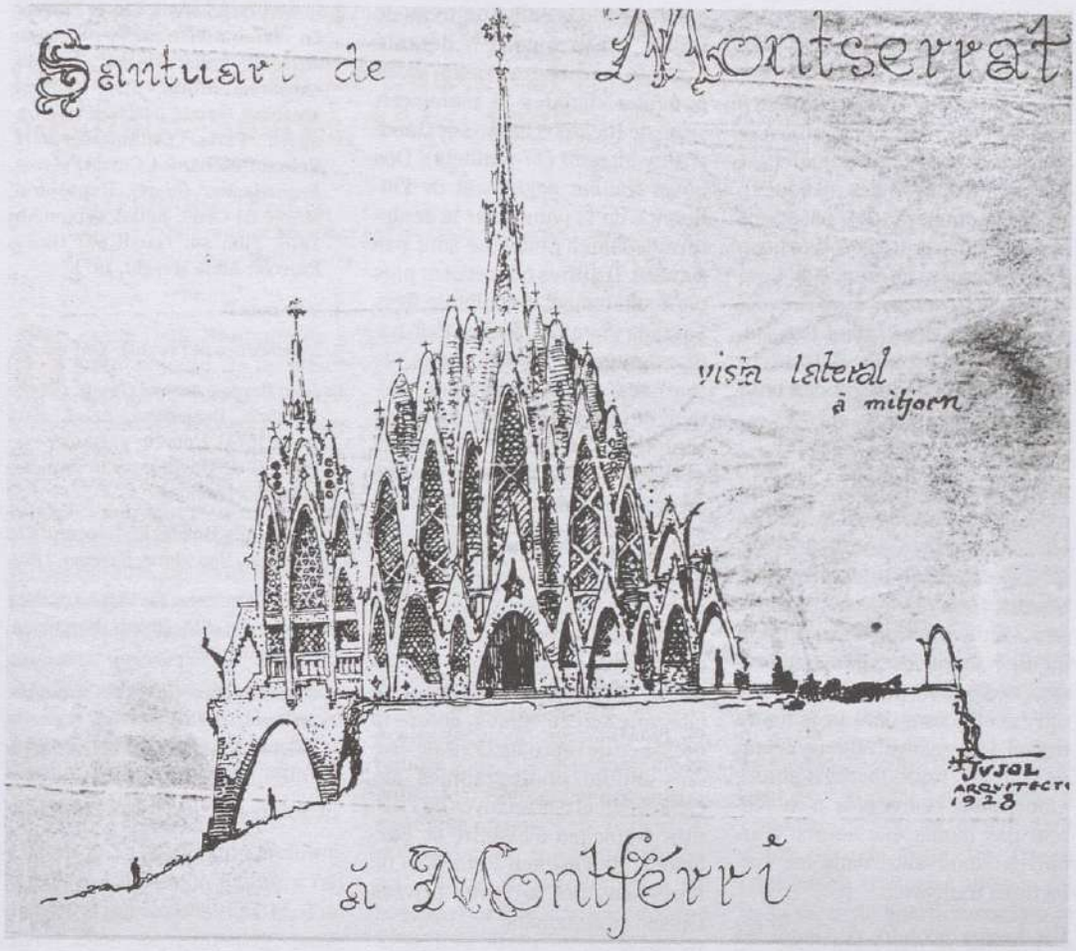

Projet pour le sanctuaire de Montserrat à Montferri, photographie d'un dessin signé et daté Jujol, 1928, Musée d'Orsay, fonds Gaudí-Prévost, ODO 2006-9 340, cliché Patrice Schmidt.

travers les photographies de Clovis Prévost : la casa Battló (1904-1906) à laquelle participa le sculpteur Carles Mani, la casa Pedro Milà y Camps dite « la Pedrera » (1906-1910).

Quelques projets non réalisés sont également évoqués à travers des reproductions de dessins comme le projet des Missions franciscaines espagnoles à Tanger (1892-1893) dont le parti pris des hautes tours resserrées et hélicoïdales rappelle fort la Sagrada Familia.

Les dernières photographies sont consacrées à Francesc Pujols (1882-1962), philosophe, auteur d'un texte fameux sur Gaudí, traduit en français par Salvador Dalí[8]. Deux beaux tirages numériques sur papier à grain, signés Clovis Prévost, prolongent la connaissance de Gaudí à travers la création artistique plastique.

Quelques documents concernent l'intervention de l'architecte Jujol dans les projets lancés par Gaudí tel que celui du sanctuaire de Montserrat dans la province de Tarragone. La rivalité entre les deux architectes, que certains commentateurs de l'œuvre de Gaudí ont parfois tenté de démontrer, ne semble pas de mise ici. Les deux architectes ont souvent travaillé ensemble, comme le démontre la fréquence du nom de Jujol dans le fonds. Une grande confiance semble avoir été donnée par le maître à son bras droit, qu'il transmettait à l'équipe des maçons, si l'on en croit certains auteurs[9]. D'autres photographies concernent les réalisations des architectes catalans proches de Gaudí tels que Lluis Domènech Montaner (1850-1923) ou José Puig i Cadalfalch (1869-1956).

La seconde partie du fonds (ODO 2006-9 366 à 413) se compose de deux boîtes consacrées au journal de l'architecte, aux articles de journaux d'époque et aux archives papier rassemblées par Clovis Prévost.

Les articles, issus de revues spécialisées catalanes telles que *Architectura Moderna de Barcelona*, *Forma*, *Revista de Actualidades artes y letras* ou de l'Annuaire de l'association des architectes catalans, sont également complétés par des coupures de quotidiens comme celui de *El Matí* (hommage à Gaudí, 21 juin 1936, 10 pages en supplément). Une autre série, présentée non plus sous forme de photocopies mais sous forme de tirages photographiques, rassemble les écrits contemporains sur les collaborateurs de Gaudí et sur l'avancement du chantier de la Sagrada Familia qui furent utiles aux auteurs Descharnes et Prévost.

Un ensemble de revues originales d'époque est également conservé dans le fonds comme *Templo*, revue gérée par l'Association des amis de San José, consacrée à la Sagrada Familia (entre mai 1951 et avril 1956, avec des manques). Le reste concerne les parutions (revues ou catalogues d'expositions) faisant référence à l'ouvrage de Descharnes et Prévost sur Gaudí et confirmant l'utilisation de ce fonds d'archives comme fonds d'illustrations pour ces publications.

Enfin, une copie – sous forme de tirages photographiques – du journal de Gaudí, rédigé en catalan en juin et août 1878, est disponible, laquelle reste un document intéressant pour découvrir l'écriture de l'architecte. Une transcription et un résumé des paragraphes, disposés parfois de façon confuse, ont été effectués dans le cadre du travail d'inventaire[10]. Bien qu'étant de simples reproductions photographiques, ces copies n'en restent pas moins une source d'archives émouvante dans les collections françaises.

Un dossier scolaire de Gaudí les accompagne, provenant de l'École d'architecture de Barcelone et concernant les années 1874-1875, ainsi que quelques tirages photographiques de la correspondance de Gaudí avec ses collaborateurs.

La dernière boîte est sans doute celle dont le contenu correspondrait le mieux à la définition que nous nous faisons des archives privées en France. Il s'agit d'un ensemble de lettres ou notes manuscrites, parfois accompagnées de croquis, provenant principalement des collaborateurs de Gaudí. L'inventaire détaillé n'existe pas encore mais nous pouvons signaler le manuscrit signé de Ricardo Opisso sur Gaudí et Pi y Margall (17 feuillets). Des notes traitent également de l'influence de la nature sur la sculpture de Gaudí ; elles ne sont pas signées. D'autres concernent plus particulièrement la sculpture de la Sagrada Familia. Enfin, des papiers manuscrits, coupures de journaux et photographies traitent de Joan Maragall (père du sculpteur), du peintre Clapés, du poète Pico y Campanas ou encore du sculpteur Ramon Bonet.

Un tel rassemblement de documents et de photographies d'archives n'a pu se réaliser sans l'utilisation de fonds bien répertoriés en Espagne mais sans doute moins connus en France. Pour ne citer que les principaux, notons la présence de reproductions de dessins ou de photographies anciennes issus des archives de l'Institut municipal d'histoire de Barcelone, de l'agence Foto Mas de Barcelone, des archives privées Opisso et Matamala.

---

1. Le fonds est inventorié en ODO signifiant « Objet Documentaire Orsay ».
2. Grâce au travail d'une stagiaire, Monica Gaitan, de langue maternelle espagnole, sous la direction d'Isabelle Loutrel. Le fonds porte désormais la cote ODO 2006-9 (1 à 413). Les archives manuscrites (une cinquantaine de petits feuillets écrits en catalan principalement) restent encore à inventorier.
3. Robert Descharnes, Clovis Prévost, *La vision artistique et religieuse de Gaudí*, préface de Salvador Dali, Lausanne : Edita, 1969. Philippe Thiébaut, *Gaudí, bâtisseur visionnaire*. Paris : Gallimard, 2001. Robert Descharnes, Clovis Prévost, *Regards sur Gaudí*, Exposition, Musée de Céret, juillet- septembre 1970. Film sur Gaudí par Clovis Prévost, Aimé Maeght, 1971.
4. Voir note 3.
5. Descharnes et Prévost. Voir note 2.
6. Joan Bergos, *Antoni Gaudí, l'home i l'obra*, Barcelone, Ariel, 1954 (rééd.1974). L'auteur y témoigne de l'intérêt de Gaudí pour le caquètement des volailles.
7. Isidre Puig Boada, *El Temple de la Sagrada*, Barcelone, Barcino, 1929.
8. Pujols, Francesc, *La Visió artística i religiosa d'En Gaudí*, Barcelone, Catalonia, 1927.
9. Carles Andreu, *Gaudí, le scandale. Antonio Gaudi, paroles et écrits* [réunis par Isidre Puig Boada], Paris : L'Harmattan, 2002, p.11-67.
10. Voir note 2.

Contact

Musée d'Orsay
Documentation
de la Conservation
62, rue de Lille
75007 Paris
Tél. 01 40 49 49 36
isabelle.loutrel@musee-orsay.fr

ASSOCIATION ATEMPORELLE

Les architectes Le Sauter et le département des Deux-Sèvres, 1941-1975

STÉPHANIE TÉZIÈRE
Guide-conférencier régional agréé, historienne de l'art et médiatrice du patrimoine

Depuis 1998, Atemporelle a pour objectif de favoriser la mise en valeur du patrimoine au sens large (architecture, archéologie et objets d'art, histoire des hommes et des techniques…). L'équipe accompagne les aménageurs et gestionnaires du patrimoine, bénévoles ou professionnels (études préalables, formations, informations et conseils, prestations), organise des actions d'animation du patrimoine : visites-conférences et circuits de découverte, actions éducatives, manifestations, éditions et expositions.

L'étude de la production architecturale des frères Le Sauter a fait l'objet d'une exposition et d'un livret d'accompagnement, réalisés par Atemporelle dans le cadre du programme du Pays d'art et d'histoire de Parthenay, avec le soutien de la communauté de communes de Parthenay, de l'État (représenté par la DRAC), du Conseil régional de Poitou-Charentes et du département des Deux-Sèvres.

L'intention était de valoriser la production, extrêmement féconde, de ces deux hommes dans ce département, de comprendre le contexte de la construction des équipements publics, des lotissements pavillonnaires et des grands ensembles caractéristiques de cette période de forte croissance, de sensibiliser les publics à ce type de patrimoine et, enfin, de présenter des documents d'archives, essentiels à la compréhension du projet architectural. L'étude de leur œuvre a été rendue possible grâce au don, en 1994, aux Archives départementales des Deux-Sèvres, du fonds du cabinet d'architectes, par Raymond Fillon, beau-frère de Léon Le Sauter. L'ensemble du fonds, constitué de dossiers et de plans-calques de constructions privées et publiques, représentait, avant le tri et les éliminations, près de 175 ml. À l'heure actuelle, le fonds, coté en 39 J, est partiellement traité. Les communes des Deux-Sèvres, classées alphabétiquement, sont consultables jusqu'à la lettre N. Les communes hors du département n'ont pas encore fait l'objet d'un recensement ; plusieurs dossiers concernent les villes de Villers-Bocage et Vire (Calvados).

Roland et Léon Le Sauter participent avec succès à de nombreux concours d'État et bénéficient d'une période faste, les Trente Glorieuses, comprise entre la fin de la seconde guerre mondiale et le choc pétrolier de 1973. Dès 1941, l'un de leurs premiers projets concerne une étude pour un centre scolaire d'éducation physique et sportive pour la ville de Créteil (Val-de-Marne). Les frères

Parthenay, palais des congrès (1970), L. Le Sauter, arch., coll. particulière, cliché Serge Coulais.

architectes ouvrent simultanément deux agences, l'une à Paris, l'autre à Niort (Deux-Sèvres), et participent à la reconstruction de l'après-guerre des villes sinistrées : Vire, Villers-Bocage (Calvados), Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) et Cerizay (Deux-Sèvres). Rapidement, leur contribution est tangible dans le quart nord-ouest de la France : à Paris et dans vingt-quatre départements, et en particulier dans 158 communes des Deux-Sèvres. Au-delà d'une recherche purement architecturale, leur travail reflète les préoccupations d'urbanisme et de logement social de leur temps.

Biographie

Issus d'une famille parisienne, Léon Le Sauter (1908-1977) et Roland Le Sauter (1912-1966) suivent une formation à l'École nationale supérieure des beaux-arts. Médaillés d'or et diplômés des hautes études d'architecture de la société des architectes DPLG, ils ouvrent leur cabinet et créent deux agences en 1942, l'une à Paris, l'autre à Niort. En 1950, une vingtaine de personnes compose l'équipe salariée de ces deux bureaux. Roland, en qualité d'architecte le plus diplômé prend la direction de l'agence parisienne. Ancien logiste admis au concours définitif pour le Grand Prix de Rome en 1945, il est médaillé des concours Auguste Rougevin et Henri Eustache, J.-L. Bourgeois et Godebœuf, du prix de Reconnaissance des architectes américains, et lauréat de la Société centrale des architectes. Le bureau parisien, situé au 16, rue Drouot (9e), déménage au 94, avenue Émile Zola (15e) dans un immeuble construit par le cabinet pour la Mutuelle générale Française Vie. À Niort, l'agence, dirigée par Léon Le Sauter, est finalement transférée au 19, avenue de Verdun. Les deux frères travaillent en étroite collaboration et les projets sont régulièrement soumis à l'approbation de l'un ou au conseil de l'autre. Au décès de Roland en 1966, Léon s'entoure alors des principaux associés de son frère. En 1975, il cesse son activité et confie sa clientèle à son associé Jean Boutillon et à son assistant André Robelin.

La reconstruction et les programmes de logement

Les bombardements allemands ou alliés conduisent, dans de nombreuses villes, à la disparition de quartiers entiers. Devant l'urgence du relogement des sinistrés, le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU) est créé le 16 novembre 1944. C'est la première fois qu'un ministère se charge de la question du logement et de l'aménagement urbain dans la République française. En 1947, Léon Le Sauter devient l'un des architectes d'opération, aux côtés de Gaston Sené et Raphaël Barbarit, pour le compte de l'Association syndicale de la reconstruction des Deux-Sèvres. Il intervient à Niort, Melle et plus particulièrement à Cerizay. Le 25 août 1944, cette petite ville industrielle subit les pilonnages de l'artillerie allemande. Le centre-ville est dévasté

Niort, monument de la Résistance, L. et R. Le Sauter, arch., 1948. Situé place Saint-Antoine, le monument illustre un extrait du discours du général de Gaulle : « La Résistance s'est accrochée sur la pente à deux pôles qui ne cédèrent point. L'un était un tronçon d'épée, l'autre la pensée française », et rend hommage aux dix-huit mouvements, réseaux et maquis ayant combattu dans le département des Deux-Sèvres. Fonds Atemporelle, cliché Stéphanie Tézière, 2009.

Ménigoute, maison de retraite (1972), L. Le Sauter, arch. Vue des chambres depuis le parc en 2009, fonds Atemporelle, cliché Stéphanie Tézière.

Les concours publics remportés (exécutés ou non)

1937. Étude d'un groupe scolaire à Chatou, Yvelines.

1942. Études Provinciales, concours organisé par le Commissariat de la reconstruction Immobilière.

1947. Concours organisé par le ministère de la Reconstruction urbaine pour l'édification de maisons individuelles.

1953. Concours organisé par le ministère de l'Éducation nationale pour la construction d'une école normale d'instituteurs à Versailles.

Les concours publics suivis d'exécution

1947. École régionale d'agriculture de Venours, à Rouillé (Vienne).

1948. Monument de la Résistance de Niort, exécuté en collaboration avec J. Dulau.

1951. Cité technique de Niort.

1951. Logements économiques normalisés (opération million LOPOFA) dans les Deux-Sèvres et dans l'ancien département de Seine-et-Oise.

et 172 maisons sont brûlées. Un plan de reconstruction est alors établi sous le contrôle de l'architecte en chef Delaunay. Jusqu'au début des années 1950, Léon Le Sauter réalise ainsi plus d'une trentaine d'unités de chantier : maison, immeuble, hôtel. Ces chantiers de la reconstruction apparaissent comme des expériences pour un nouvel urbanisme.

Les dommages causés par les bombardements, le ralentissement de la construction pendant l'entre-deux-guerres et la vétusté des logements conduisent rapidement à plusieurs crises du logement. L'État conduit une politique de logement volontariste. Avant la fin des années 1940, le MRU met en place un concours pour l'édification de maisons nouvelles. En compétition avec sept autres architectes, les frères Le Sauter conçoivent une « maison à deux sorties », entre rue et jardin : « Nous avons obéi à un impératif : maison de campagne. Il était donc indispensable de prévoir une sortie sur la voirie et une sur le jardin. Le ministère nous avait obligés à faire du cellier une grande pièce de 4 m² au moins, qui devait comprendre non seulement les postes sanitaires, mais aussi des espaces pour ranger les bicyclettes en hauteur, le bois et le charbon. Nous avons tenu à faire une maison très claire et très gaie, c'est pourquoi la salle de séjour mesure près de 21 m², aérée par deux grandes baies en vis-à-vis. Le coin cuisine est ventilé par une hotte. Dans les cas de familles nombreuses, on peut diviser cette pièce en deux et y mettre deux lits d'enfants ou bien même adopter des lits superposés si la famille a besoin de plus d'espace. Ce qui est important dans une petite maison, c'est le volume consacré au placard[1] ».

En 1953, le plan Courant accélère la construction de logements locatifs et favorise l'accession à la propriété grâce à une série de mesures foncières et financières. Mais durant l'hiver 1954, l'appel de l'abbé Pierre stigmatise la condition des sans-logis et des mal-logés. La priorité est donnée aux logements collectifs et aux lotissements tentaculaires. Les frères Le Sauter définissent plusieurs projets d'envergure à Niort, Melle, Parthenay, Saint-Maixent, Thouars. À cette époque, Niort est une ville en expansion. Différents chantiers sont menés en périphérie du centre ancien : la Tour Chabot, la Gavacherie, le Clou-Bouchet, les quartiers récents à l'est de la ville et le secteur

Parthenay, HLM et lotissement Leclerc, L. et R. Le Sauter, arch., vue aérienne (s.d.), AC de Parthenay, 23 Fi 218, cliché Daire (Poitiers).

de la gare. Ces nouvelles « cités » sont alors considérées comme les plus modernes de la région : « Si l'on excepte l'audace de Nantes, avec la cité Le Corbusier, il n'existe aucune réalisation analogue dans tout l'ouest de la France[2] ».

Le besoin en habitat devient encore plus pressant à l'aube des années 1960. À l'augmentation spectaculaire de la démographie, le fameux baby-boom, s'ajoutent de nouvelles populations qui viennent grossir les villes. Il s'agit de faire face à l'exode rural, à l'immigration étrangère et au retour des « pieds-noirs » d'Algérie, après la signature des accords d'Évian. L'agence Le Sauter participe à plusieurs études de lotissements en Deux-Sèvres : Bressuire, Brioux-sur-Boutonne, Celles-sur-Belle, Cerizay, Chizé, L'Absie, Lezay, Largeasse, Mauzé-sur-le-Mignon, Melle, Niort, Parthenay, Saint-Maixent, Thouars… Les architectes œuvrent soit pour le compte de collectivités – sociétés anonymes ou offices publics d'HLM, municipalités – soit pour le compte de sociétés privées – Société des artisans et commerçants de Frontenay-Rohan-Rohan – ou d'industriels – briqueterie Ayrault à Châtillon-sur-Thouet. Si certains projets restent à l'état embryonnaire et se soldent par un échec, d'autres revêtent un caractère social. L'importance des programmes envisagés justifie la construction d'école, halte-garderie, crèche, terrain de jeux, bibliothèque et salle de réunion.

Les équipements publics

Dans un premier temps, les efforts portent sur la reconstruction des équipements détruits ou endommagés pendant la seconde guerre mondiale. À Bressuire, l'immeuble sinistré des consorts Gaillard et Brillaud est acquis par la ville pour y édifier la sous-préfecture. « Le conseil municipal […] adopte le projet du cabinet Le Sauter, il demande une subvention de l'État au titre du Plan d'équipement national et s'engage à financer la quote-part des dépenses restantes à la charge de la commune[3]. » En association avec Marcel Bouchard, architecte de la ville de Bressuire, des hospices et de la ville de Thouars, agréé par le commissariat de la reconstruction immobilière, Léon Le Sauter effectue les avant-projets dès 1950. Le programme des travaux à exécuter concerne l'organisation des bureaux, les appartements du sous-préfet et du secrétaire général, le logement du gardien. La contrainte est donnée par l'emplacement de l'ancienne construction, dont il faut conserver les fondations et les murs encore valables, et plus particulièrement la voûte du perron d'entrée et la serre. À Niort, le cabinet hérite du projet de la cité administrative en 1958 en remplacement de Jean-Paul Mongeaud, décédé. Destiné à reloger divers services disséminés dans la ville, l'ensemble comprend un bâtiment principal de 54 bureaux, situé à l'angle de la rue Thiers et de la place Martin-Bastard, et deux bâtiments secondaires pour les services de police. La construction se compose d'une ossature de poteaux et de poutres en béton armé, de planchers en corps creux et de murs de façades en brique isotherme hourdée au mortier ciment. La politique utili-

taire préconisée pour ces nouvelles constructions conduit à la suprématie d'une architecture rationnelle et progressiste où les exigences économiques privilégient la normalisation.

De la cité administrative urbaine à la mairie en zone rurale, le cabinet Le Sauter travaille également à la construction ou à l'amélioration des bureaux de poste, perceptions, casernes de gendarmerie, services d'incendie.

Depuis les années 1940, plusieurs lois transforment profondément la conception de l'hôpital public. Jadis réservé aux indigents et aux malades mentaux, il s'ouvre désormais à toute personne qui s'acquitte des frais d'hospitalisation. La création de la Sécurité sociale en 1945 entraîne une augmentation des demandes de soins et un surcroît des activités des établissements. Encouragé par les plans gouvernementaux, le cabinet concourt à l'amélioration du secteur de santé. À Niort et à Saint-Maixent, il intervient aux côtés de l'architecte André Laborie. À Ménigoute, il dessine une maison de retraite ouverte et lumineuse pour remplacer l'hospice vétuste et inconfortable. Il est également sollicité pour les établissements pour personnes âgées de Bressuire, Brioux-sur-Boutonne, la Mothe-Saint-Héray, Lezay, Pamproux, Saint-Varent, le village-soleil de Saint-Aubin-le-Cloud et les foyers-logements du centre hospitalier de Niort.

L'enfance inadaptée est au cœur des préoccupations des plans gouvernementaux, et des constructions spécifiques sont favorisées. C'est ainsi qu'en 1962, la caisse régionale de sécurité sociale de Limoges confie au cabinet Le Sauter la réalisation d'un centre pour enfants diabétiques, nommé Les Terrasses. Les bâtiments, comprenant des classes et un internat d'une capacité de cinquante enfants, sont construits à Niort, sur un site dominant la vallée de la Sèvre. Parallèlement, les architectes réalisent les centres médico-pédagogiques de la Tiffardière, à Saint-Liguaire, et de Villaine à Azay-le-Brûlé.

À la fin des années 1950, l'accroissement de la population conjugué à la saturation des écoles existantes implique la nécessité de nouveaux établissements. Les bâtiments éducatifs deviennent une priorité des collectivités. C'est l'occasion pour les architectes locaux de s'exprimer, de rationaliser voire d'industrialiser la construction, de concevoir autrement l'architecture pour l'adapter aux nouvelles pédagogies. Mettant en avant ses compétences dans le domaine de la construction scolaire tant pour l'enseignement primaire que secondaire, le cabinet Le Sauter participe à de nombreux projets d'envergure en France : l'école ouverte de Saint-Fons (Rhône), les établissements de Villers-Bocage (Calvados), Massy (Essonne), Les Mureaux (Yvelines). La demande est tout aussi importante en Deux-Sèvres. Au-delà de la construction *ex nihilo*, les frères Le Sauter contribuent à l'amélioration de l'existant : extension de bâtiments, aménagement de cantines, agrandissement de salles de classe.

Si les architectes interviennent dans des lieux de villégiature comme l'immeuble des Flots Bleus à Royan (Charente-Maritime) ou la colonie de vacances de Longeville (Vendée), en Deux-Sèvres, ils se consacrent à des réalisations plus classiques, néanmoins terrains d'expériences : piscines parfois associées à un terrain de camping comme à Saint-Maixent-l'École, gymnases, salles d'animations culturelles, centres aérés. En 1970, Léon Le Sauter signe, avec Jean-François Maréchal, architecte-urbaniste pari-

Parthenay, logements collectifs du faubourg Saint-Paul, L. et R. Le Sauter, arch., construits en 1962. Depuis 2009, le quartier fait l'objet d'un projet de réhabilitation souhaitée par Habitat Nord Deux-Sèvres et la ville de Parthenay, AC de Parthenay, 23 Fi 110, cliché anonyme.

sien, le palais des congrès de Parthenay. Le chantier, ambitieux, se veut synonyme de prouesses techniques et d'innovations. Le terrassement délicat, fondé sur les anciens fossés comblés de la ville médiévale, demande le forage de 90 puits de sept mètres de profondeur, remplis de béton. La pose du toit, constitué de 20 coques de 22 m en béton précontraint, nécessite l'intervention d'une grue spécialement venue de Rennes. L'opération, accomplie devant les yeux ébahis des Parthenaisiens, s'effectue en deux jours seulement. Enfin, les façades réalisées en plaques de béton coulé, donnent le ton du bâtiment. La répétition modulaire des claustras, déjà expérimentée à la salle omnisports de Niort, avenue de Limoges, crée un effet esthétique intéressant.

Les commandes privées

Dès sa création, le cabinet travaille à l'amélioration de l'habitat rural, favorisée par la loi du 21 novembre 1940. Les travaux, collectifs ou privés, doivent porter sur l'habitation, son hygiène et celle du logement des animaux, et d'une façon générale sur l'aménagement rationnel des bâtiments ruraux et de leurs abords. Les débuts de carrière demeurent difficiles, peu créatifs et peu lucratifs puisque le cabinet intervient en zone rurale pour construire des caves à betteraves, agrandir des hangars, aménager des plates-formes à fumier, des citernes à purin… Dix ans plus tard, il reçoit les demandes de particuliers – des notables essentiellement, désireux de faire construire leur maison sans faire partie des programmes de lotissements.

Architectes conseils de la compagnie d'assurances nationalisées Mutuelle générale Française Vie Le Mans, les frères Le Sauter se font remarquer pour leur participation à la construction d'immeubles de rapport pour ce maître d'ouvrage à Paris, Soissons, Rennes, Boulogne-sur-Seine et au Mans. Forts de cette expérience, ils obtiennent plusieurs chantiers à Niort dans les années 1960 où ils dessinent les sièges sociaux de la MAAIF, avenue de Paris, et de la MACIF, avenue de La Rochelle. Malgré la taille imposante de ces immeubles, le pari du cabinet est de les rendre aériens : il adopte le principe du parallélépipède vertical posé sur un socle plus large mais peu épais, il crée un important vide d'air entre les deux modules ou propose un vaste rez-de-chaussée entièrement évidé et transparent. Il impose à Niort la typologie de l'immeuble à structure métallique, clos de murs rideaux. Ce langage architectural, bien que courant à cette époque en France, demeure novateur pour la ville où les architectes emploient encore un style hérité des années 1930. C'est dans le même esprit que sont réalisés les immeubles de bureaux pour la Sécurité sociale, place du Port ou la direction départementale de l'Équipement, avenue de Paris. Ce dernier bâtiment est élevé sur pilotis pour maintenir en rez-de-chaussée la surface maximale en parking. Le cabinet reprend un principe constructif éprouvé : ossature métallique, planchers en béton armé et remplissage en panneaux d'aluminium léger fournis par IRBA GP.

Auteurs de multiples réalisations tant publiques que privées, ces architectes de la croissance laissent une empreinte forte sur le territoire des Deux-Sèvres. Les frères Le Sauter s'imposent comme figures majeures de l'architecture contemporaine des Trente Glorieuses dans cette région. Seuls ou en association, ils contribuent à la reconstruction des villes sinistrées, à l'érection de grands ensembles d'immeubles collectifs, à l'aménagement de lotissements pavillonnaires et à la construction d'équipements. Si la banalité domine essentiellement dans les programmes de logements où la rentabilité dicte sa loi, les commandes spécifiques laissent le champ libre à l'expression et à la recherche architecturale. Dans une quête de légèreté, les architectes aiment à composer avec le vide : les immeubles s'élèvent sur pilotis, les angles sont évidés et traités en balcon, les façades s'animent d'alvéoles, les rez-de-chaussée deviennent transparents. Leur langage n'est pas révolutionnaire mais il concourt à proclamer l'avènement du courant moderne, édicté par Le Corbusier quelque trente ans plus tôt.

---

1. Extrait d'un article, Archives départementales des Deux-Sèvres, 39 J 48 A.
2. Extrait de *La Nouvelle République*, 18 juillet 1959.
3. Extrait du registre de délibérations du conseil municipal du 6 avril 1951.

Contacts

Association Atemporelle
3, rue du Château
79200 Parthenay
Tél. 05 49 63 13 86
http ://district-parthenay.fr/atemporelle.htm

Archives départementales
des Deux-Sèvres
26, rue de la Blauderie - BP 505
79022 Niort cedex
Tél. 05 49 08 94 90

ASSOCIATION MÉMOIRE À LIRE, TERRITOIRE À L'ÉCOUTE

Retours sur sites, archives orales, archives vivantes, archiv'actions...

ODILE JACQUEMIN
Architecte urbaniste, docteur en histoire de l'architecture

Depuis sa création en 1995, l'association Mémoire à lire, territoire à l'écoute (MALTAE) s'est tout naturellement tournée vers les archives orales dans l'exercice du métier d'historien des territoires. Dès cette époque, s'agissant de travaux sur l'eau et les aménagements hydrauliques de communes rurales, il s'est vite avéré qu'une mémoire locale – les souvenirs et usages des « anciens » – était une information précieuse, qu'aucune autre source ne donnait : la grand-mère de M^me^ X venait chercher l'eau pour cuire les légumes à telle fontaine, tandis que c'était une autre eau, beaucoup moins calcaire, qui servait à laver le linge ; le père de M. Y était sourcier, etc. L'âge des personnes ressources plaidait pour un enregistrement systématique de ces bavardages.

La rigueur de l'historien impliquait cependant de relativiser la place faite à cette nouvelle source et de la croiser avec les sources écrites et cartographiques de l'histoire d'un site. Néanmoins, cette mémoire d'individus souvent désignée comme « la mémoire vivante du village » apparut, à l'usage, comme un mode d'emploi d'un territoire, qu'aucun dessin ou descriptif de travaux de la série O des archives municipales ou départementales ne pouvait remplacer ; un des grands atouts en fut de rendre plus vivants et locaux les récits d'une histoire technique d'adduction d'eau, de linéaires de tuyaux et d'installation de pompes, qui est, somme toute, un peu la même dans toute la France. Chemin faisant, la vertu (et l'efficacité) pédagogique d'une histoire re-territorialisée s'imposait.

Retours sur les aménagements touristiques du littoral

MALTAE étant installée dans le Var, ses travaux d'histoire du paysage ont très vite rencontré, au cœur de leur terrain d'étude, les opérations d'aménagement touristique de la côte varoise des années 1960-1970, cette « déferlante de constructions », comme aimait la nommer Jean-Louis Véret, de l'Atelier de Montrouge, alors qu'il témoignait en 2003 de l'origine du projet du village du Merlier, à Camarat, sur la com-

Lycée agricole de Naves à Tulle, visite de l'amphithéâtre avec l'architecte Robert Joly, 11 décembre 2009.

Visite du lycée agricole de Naves à Tulle, rencontre avec l'architecte Robert Joly (le deuxième en partant de la droite) et les « utilisateurs » du lycée, le 11 décembre 2009.

mune de Ramatuelle. Trois équipes d'architectes ayant travaillé dans la même décennie, les années 1960, ont ainsi fait l'objet d'une écoute attentive de MALTAE, pour les deux mêmes raisons que pour les histoires d'eau : leur âge, qui justifiait de les interroger, et – conviction dont MALTAE avait fait une de ses raisons d'être –, l'intérêt de faire une histoire de l'architecture contextualisée, écrite du point de vue du site. Ainsi, sur la Côte des Maures, André Lefèvre et Jean Aubert d'une part, Jean Nielly, et enfin l'Atelier de Montrouge avaient été actifs aux mêmes heures ; ils avaient été publiés dans les mêmes revues d'architecture ; mais ils s'y étaient croisés sans vraiment se connaître. Ce furent nos séances de création d'archives orales qui permirent à Jean-Louis Véret et André Lefèvre de se rencontrer.

En dix ans, le travail d'archive orale et d'histoire sur l'architecture de la Côte des Maures a donné lieu à la production d'un film sur Lefèvre et Aubert et leur village de vacances du Gaou Bénat en 2001, d'une exposition sur Nielly en 2003, d'un film sur J. Nielly -L. Véret et le village du Merlier en 2005[1], puis d'une thèse de doctorat plus centrée sur Hyères[2]. Jean Nielly étant décédé, ce sont les témoignages de sa femme et de l'architecte « légataire », Ariane Raynaud-Pasquier, qui permirent de monter en 2003 le volet de l'exposition « Deux siècles de villégiature sur la Côte des Maures » qui lui était consacré.

La visite du Merlier, commentée par l'architecte J.-L. Véret à son confrère A. Lefèvre, archivée grâce à la caméra de Christian Girier, a apporté son lot de trésors et de surprises, comme cette citation d'Auguste Perret déclamée à l'unisson, « l'architecture, c'est ce qui fait les belles ruines », ou encore comme ce plaidoyer improvisé à deux voix pour revendiquer une communauté d'héritage de l'architecture provençale, si loin du néo-provençal : au village du Merlier comme au village des Fourches au Gaou Bénat, même étroitesse des ruelles, pour recréer l'ambiance des villages, où l'on peut toujours marcher à l'ombre, même aux heures les plus chaudes de la journée.

La création de nouvelles sources d'histoire devient occasion d'écriture d'une autre histoire. Sans ces visites des opérations avec les architectes, mis en situation de se les remémorer, aurait-on su qu'il a fallu rouvrir les carrières de pierre de Bormes pour édifier ces kilomètres de murs de pierre sèche pour la voirie du Gaou Bénat ? Et que les maçons étaient enchantés d'avoir à manier autre chose que du parpaing ? Aurait-on su le degré de connivence à Ramatuelle entre les architectes du Merlier et le maire, qui allait le matin leur pêcher des poissons « gros comme ça » ? La part de qualité revenant à la maîtrise d'ouvrage est contextualisée quand on apprend que derrière les deux opérations, il y avait le même promoteur, François Leredu. Ne faudrait-il pas aussi suivre ce fil ? Ne serait-il pas aussi instructif, pour l'histoire de l'architecture, de faire des monographies de maîtres d'ouvrage, en parallèle aux monographies d'architectes ? La piste Leredu nous a permis de donner du sens, par contraste, en ajoutant à la confrontation des deux opérations exemplaires du Merlier et du Gaou Bénat celle du golf de Valcros, où l'opération engagée par le même maître d'ouvrage est restée sans suite et a laissé dans le paysage des contreforts des Maures s'édifier à sa place la plus magistrale « balafre de non-architecture », tristement revendiquée par la commune comme « le plus grand lotissement d'Europe ». Renouveler l'écriture de l'histoire de l'architecture en la faisant sur le terrain, du vivant des protagonistes et du point de vue du site, en prenant comme entrée le terri-

toire, fut donc l'un des premiers objectifs et l'une des premières étapes de la mise en place de cette méthodologie d'archives orales, en ateliers *in itinere*.

De l'archive orale à l'archiv'action

L'archive orale faite sur les opérations d'hier peut être utile aux opérations d'aujourd'hui. Ce à quoi nous avons donné, en 2002, le nom d'archiv'action lorsqu'un de nos ateliers du paysage fut dédié à cet exercice, dans le but de rassembler les témoignages les plus variés et de jouer les plaideurs de l'intérêt patrimonial d'un site industriel, les Bormettes, à La Londe-les-Maures, afin que l'histoire écrite en direct contribue à empêcher la démolition des 10 000 m² de l'ex-usine de torpilles Schneider.

C'est le même objectif qui nous conduisit à programmer l'été 2006, en pleine saison touristique, à Ramatuelle, la projection du film réalisé sur le village du Merlier, en présence et de l'architecte et du maire actuel. Symboliquement, ce soir-là fut un passage de témoin : l'intégration de cet épisode d'histoire architecturale contemporaine dans le patrimoine communal ; la réappropriation, par la commune, de cette architecture particulière qui lui avait toujours semblé étrangère, un peu « arabisante », avec son béton blanc et ses toits terrasses, un village fermé, un village pour touristes argentés. L'architecture « moderne » du coin, expliquée, désacralisée, relocalisée, visitée ensemble, arpentée, donnait d'abord une occasion de débat public sur l'architecture et permettait de sortir des oppositions simplistes entre toit terrasse et tuiles provençales, béton et enduit provençal, modernité et tradition, pour regarder dans une même direction et voir les atouts d'un savoir-construire avec le climat, l'économie de foncier qu'apporte une opération groupée, les atouts d'une conception architecturale qui considère la pente comme une ressource, etc.

Car ces films cherchent à tirer les leçons de l'histoire, à comprendre pourquoi les réalisations exemplaires publiées dans les revues d'architecture depuis les années 60-70 ne servent pas plus de références et d'émulation pour les opérations produites localement. Diffuser de petites leçons d'architecture par des promenades architecturales devient une des pistes d'éducation à l'architecture directement issue de ces ateliers d'archives orales.

Retours sur site

La troisième étape de cette progression fut d'emmener André Lefèvre revoir l'un de ses derniers projets d'agence, la ZAC La Rousse à Miramas, dans les Bouches-du-Rhône, notamment en raison de sa différence avec l'œuvre dominante varoise de l'agence, largement consacrée à un habitat individuel ou semi-groupé touristique. L'enjeu était double : au moment où s'institutionnalisait une reconnaissance de l'architecte comme figure varoise (par une exposition dédiée, à la Villa Noailles à Hyères), répondre au besoin d'enrichir le portrait de l'architecte et la connaissance de son œuvre à travers son implication dans le logement social et le grand collectif ; d'autre part, combler les lacunes des archives – perdues – d'André Aubert par des archives orales.

La ZAC devenue quartier La Rousse de Miramas fait actuellement l'objet d'une opération de rénovation urbaine. La séance *in situ* permit au chargé du projet – et même au maire, à la terrasse d'un café –, de rencontrer l'architecte qui avait conçu l'opération quarante ans plus tôt, et de se faire expliquer quelques partis fondamentaux. Dire que ces rencontres changèrent le cours de l'histoire du projet de rénovation urbaine de Miramas relèverait d'une naïveté bien grossière ; néanmoins, une graine a germé. Le principe d'intégrer l'histoire passée du site et du projet à la démarche du projet futur fait son chemin, y compris celui d'une histoire élaborée en temps réel.

Certes, pour un architecte puriste qui regarde son œuvre comme une œuvre d'art, la dégradation d'un quartier d'habitat social détérioré produit un choc ; mais au-delà de cette première vision, la plus grande surprise pour nous fut de découvrir dans cette opération de logements HLM les mêmes qualités d'architecture, d'urbanité, d'attention au climat, à l'espace extérieur, à la relation entre espace privé et espace public que pour les opérations dites de luxe ; et surtout de découvrir que non seulement ces qualités structurelles résistaient aux dégradations du temps, mais qu'elles étaient aujourd'hui reconnues pour avoir été vécues et appréciées comme telles par les populations dites « défavorisées ».

Le 11 décembre 2009 était la der-

Maison de fonction, lycée agricole, Tulle, Robert Joly, arch.

nière étape, à ce jour, du « retour sur site avec l'architecte » : la petite équipe de MALTAE s'est réunie à Tulle pour la visite filmée du lycée agricole de Naves (aujourd'hui Edgard-Pisani) construit il y a quarante ans par Robert Joly. L'équipe est la même depuis 2001 : Christian Girier derrière sa caméra et devant son micro, Jean-Louis Pacitto et moi-même dans le rôle des exploreurs curieux. S'y ajoutaient donc Robert Joly, interviewé, et Alexandra Schlicklin, doctorante dont la thèse porte sur l'œuvre et la carrière de Robert Joly et qui effectue actuellement ses recherches au Centre d'archives de l'IFA sur le fonds de l'architecte. Le directeur du CAUE local nous a rejoints un moment et, bien sûr, nous avons croisé au cours de la journée une large panoplie d'usagers : administration, enseignants, élèves et personnels en charge de l'entretien des espaces et équipements.

Moment d'écriture collective de l'histoire, apprentissage d'un autre exercice pour l'historien, « circuit court » d'une histoire d'architecture de l'auteur aux usagers, mesure du degré de perception et de réception des intentions architecturales par les habitants, prise de recul sur le vieillissement du bâtiment, sur son appropriation, sur son évolution (en effet, le lycée avait fait l'objet d'une extension, une nouvelle cantine) ; journée d'échanges, aussi, où nous avons appris qu'un film, *Sylvie*, avait été tourné sur ce lycée dans les années 1970, sur la vie d'une lycéenne[3]. La nouvelle archive ainsi constituée, sonore et visuelle, a toute légitimité à prendre place dans le fonds Robert Joly au Centre d'archives de l'Ifa, certes, mais au-delà ? Quel apport plus tangible ?

Cette journée « visite/constitution d'une archive d'architecture » changera-t-elle le cours de l'histoire au lycée Edgard-Pisani ? Peut-être la suggestion de l'architecte que les vitres du gymnase soient lavées de temps à autre, pour restituer l'effet du bain de lumière et l'ouverture sur la nature, sera-t-elle entendue, ou sa préférence pour le bois plutôt que pour le PVC lors du changement des menuiseries… Peut-être le professeur d'éducation socioculturelle reprendra-t-il son projet de faire de l'éducation architecturale à partir du lycée lui-même, et en contact avec le CAUE. La documentaliste du CDI sera confortée dans son choix de réaffecter les « espaces en creux » éclairés par des puits de lumière à des « coins lecture » et sera sans doute contente de savoir qu'elle avait perçu l'intention de l'architecte.

Pistes pour le futur

La richesse de ce projet collectif, aux entrées multiples, est riche de poursuites. Pour le cinéaste, le projet de film prend corps, et pourquoi pas une nouvelle série de *Sylvie* des années 2010, portraits d'usagers, pour découvrir des bâtiments, quartiers, œuvres architecturales ou urbaines. Pour l'historien, emmagasiner tant d'informations complémentaires, en situation, sur l'homme et sur l'œuvre bâtie, transforme l'exercice.

D'autres rendez-vous se profilent : avec ou sans retour sur site avec l'architecte, mais incluant toujours la lecture partagée d'une œuvre et d'un espace vécu entre historiens et habitants. En préparation, avec l'association Les Promenades urbaines et le syndicat des architectes du Var, les 4 et 5 juillet, une promenade architecturale littorale avec visite des opérations de Dubuisson à Bandol ; en 2011, « lecture d'une ville » à Casablanca, avec Jean Écochard, sur les pas de son père Michel Écochard et de son *Roman d'une ville*, etc.

Sans conclure ce simple constat qui plaide pour une histoire plus collective, plus près du terrain local et mieux ancrée dans la dynamique des projets d'aujourd'hui, je voudrais témoigner de ce qui cesse d'être une anecdote à force de se répéter : à chacune de ces visites, il s'est trouvé quelqu'un, habitant, passant, usager, pour se réjouir de la surprise de rencontrer l'architecte et d'avoir ainsi l'occasion de lui dire merci. Outre le plaisir bien légitime pour les egos des architectes, y a-t-il meilleur plaidoyer pour l'architecture que de recueillir, quarante ans après, de manière spontanée et inattendue, mais récurrente, des « merci » aux architectes ?

À faire mûrir : récolte ramassée en direct chez le producteur, à verser à l'histoire de l'architecture.

---

1. Les deux films ont été réunis dans le DVD « Habiter les pentes du littoral varois », MALTAE, 2006.
2. Odile Jacquemin, « Hyères, la formation d'un paysage urbain, entre terre et mer de 1748 à nos jours », thèse de doctorat, université de Versailles/Saint-Quentin-en-Yvelines, 2005, 4 volumes.
3. En visionnant *Sylvie*, nous avons découvert, du même réalisateur, Armand Chartier, la série « Les voix », archives sonores et visuelles, 13 portraits d'agricultrices des années 1970 par Armand Chartier, responsable de la cinémathèque du ministère de la Pêche et de l'Agriculture. D'où un nouveau projet à mener avec le lycée agricole d'Hyères : valoriser les archives cinématographiques du ministère et rendre hommage à ce « Langlois de l'Agriculture ».

Contact

Mémoire à lire, territoire
à l'écoute (MALTAE)
32, chemin Saint-Lazare
83400 Hyères
Tel/fax : 04 94 35 42 92
mobile : 06 19 65 08 44
maltae2@gmail.com
www.maltae.org

Films produits par MALTAE

Les terrasses du Gaou Bénat, la terre des Maures pour des jardins suspendus, Christian Girier, MALTAE, 2001.

Le Domaine du château Volterra, une architecture en Provence, Christian Girier, MALTAE, 2004.

Habiter les pentes du littoral varois, Le Domaine Volterra et le Gaou Bénat, Odile Jacquemin, Jean-Louis Pacitto et Christian Girier, MALTAE, 2006.

CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

LE CENTRE D'ARCHIVES D'ARCHITECTURE DU XX^{e} SIÈCLE

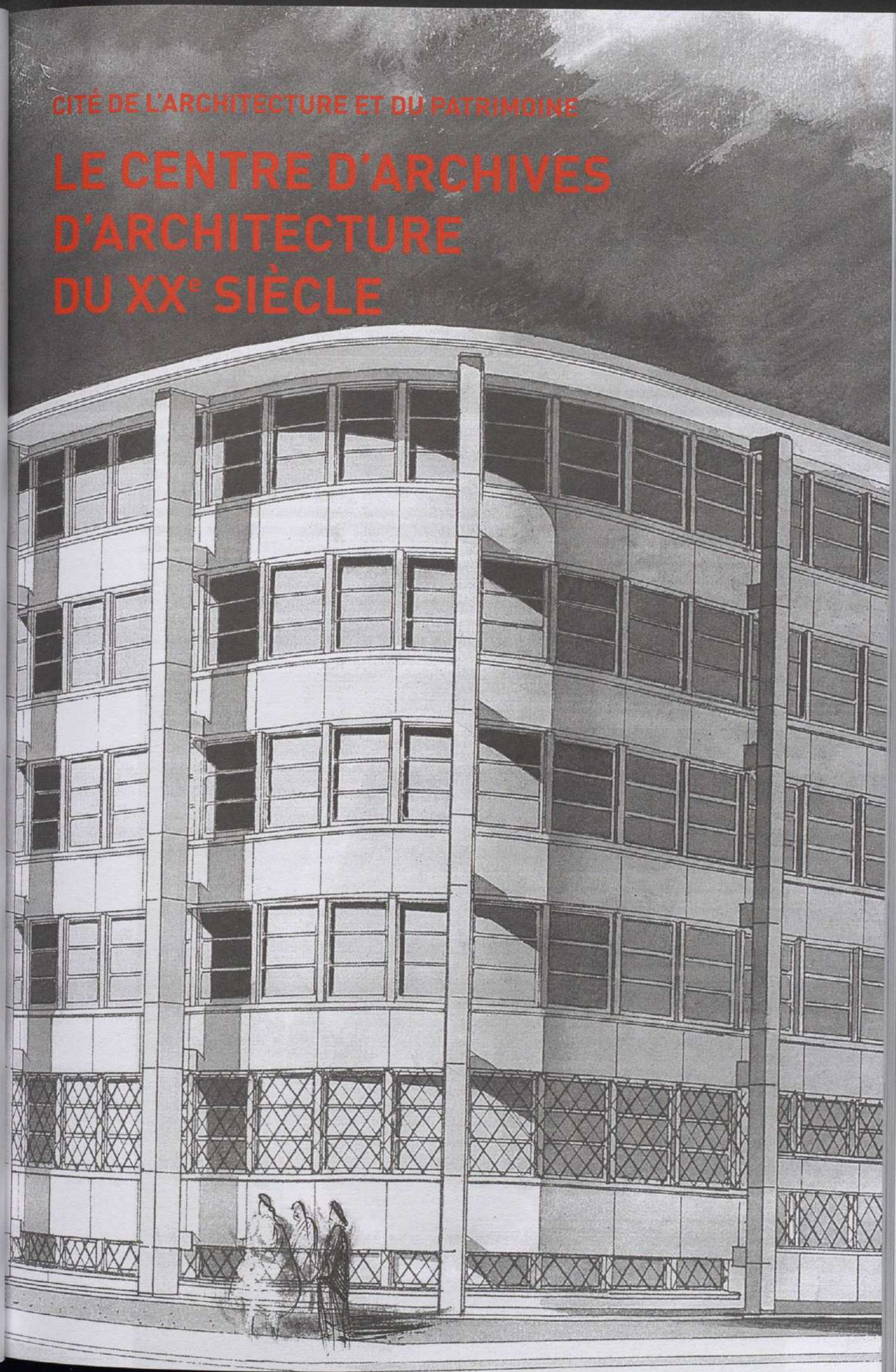

CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Fonds reçus et classés en 2009

FRANCK DELORME
Attaché de conservation
Centre d'archives d'architecture du XX[e] siècle

Le Centre d'archives d'architecture du XX[e] siècle a reçu cinq fonds d'archives en 2009, c'est-à-dire exactement le même nombre qu'en 2007 et 2008, ce qui établit la moyenne de fonds collectés par année à une demi-douzaine depuis 2005.

Il faut signaler parmi les derniers fonds reçus, celui de l'ingénieur Miroslav Kostanjevac qui vient documenter en seconde main l'activité de l'AUA (Atelier d'urbanisme et d'architecture) dont les archives commencent à être progressivement collectées (Fabre et Perrottet, et Jean Tribel en 2008).

À noter également le sauvetage à Paris, d'une partie significative des archives de l'architecte André Leconte dans une benne de chantier avant qu'elles ne soient irrémédiablement perdues. Ce cas de figure montre que le danger de perte de la mémoire de la production architecturale est une menace encore bien réelle.

Au cours de l'année écoulée, l'effort de traitement a porté principalement sur la poursuite du classement de deux gros fonds : celui de Guillaume Gillet qui devrait s'achever à la fin de cette année (voir le dossier dans le numéro 25 de *Colonnes*) et celui du bureau d'études Hennebique. Les archives de Pierre Patout et d'Henry Bernard ont été classées en 2009 et font, chacun, l'objet d'un article dans ce numéro (pages 42 et 46).

Fonds André Bruyère (407 IFA)

André Bruyère, de son vrai nom André Bloc, est né à Orléans en 1912 et décédé à Paris en avril 1998. Diplômé de l'École spéciale d'architecture en 1934, il travaille chez Émile Aillaud puis chez André Ventre jusqu'à la guerre. Il participe au réseau de résistance Bertrand (FFI). Après la Libération, il travaille dans la mouvance des organisations liées à la Résistance ou à la déportation pour lesquelles il projette plusieurs monuments commémoratifs com-

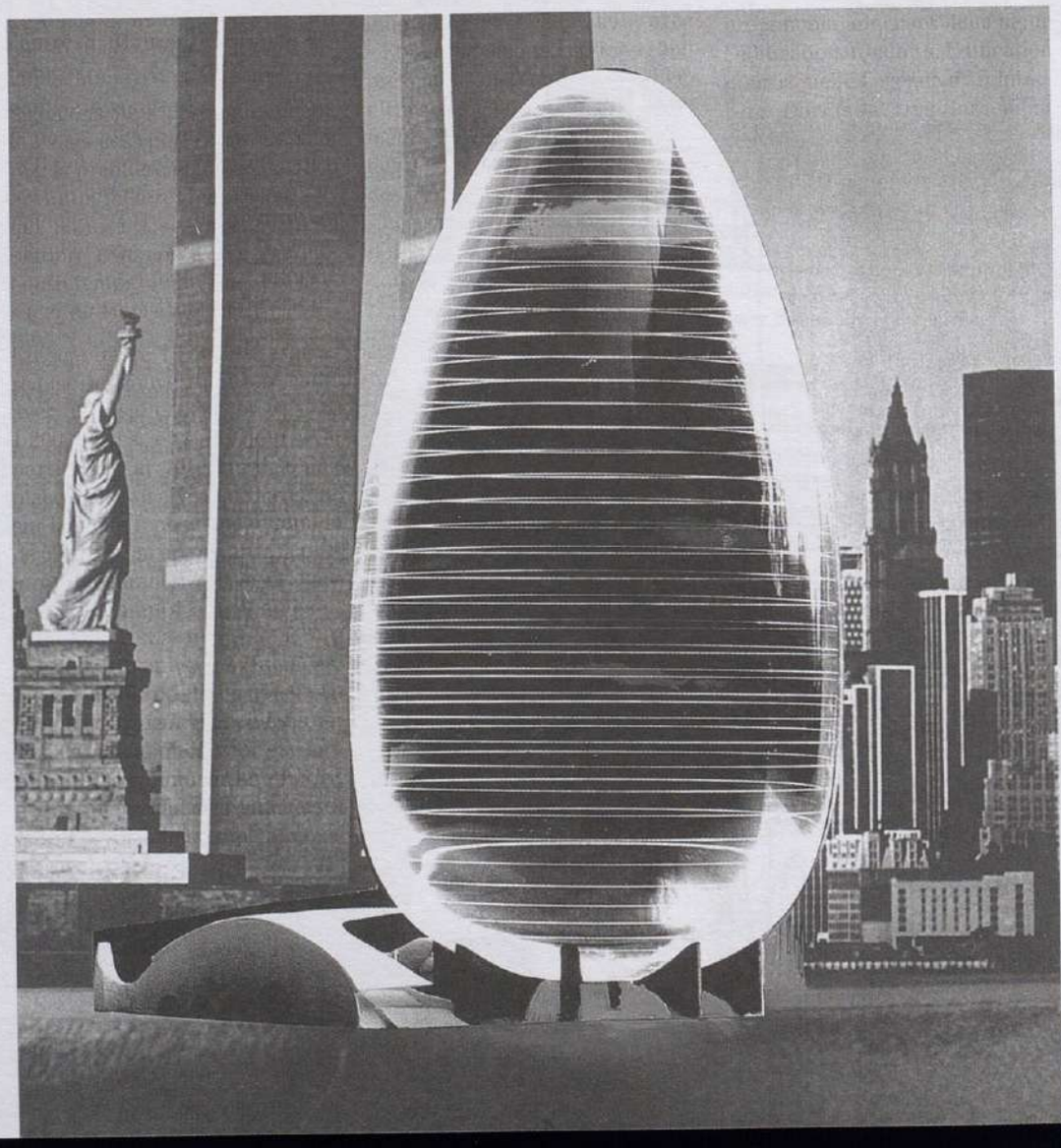

Projet de gratte-ciel en forme d'œuf à Manhattan, André Bruyère, arch., photomontage, n.d. SIAF/CAPA, Centre d'archives d'architecture du XX[e] siècle.

me le Monument national aux victimes de la guerre de 1939-1945 à Compiègne (non réalisé) ou le monument français du camp de déportation de Mauthausen en Autriche (1947). Il construit en 1948 le centre de postcure de la Fédération nationale des déportés et internés résistants patriotes à Fleury-Mérogis.

André Bruyère sera membre du comité de rédaction de *L'Architecture d'aujourd'hui* jusqu'en mai 1975 lorsque la vieille garde de l'après-guerre en démissionnera. Il pilote le deuxième numéro de la revue, consacré aux solutions d'urgence, qui paraît à l'été 1945. Parmi les techniques de construction d'urgence, il conçoit, en 1953, la fusée céramique permettant la réalisation économique de voûtes aux courbes paraboliques, primitivement destinées à la construction d'habitations élémentaires en pays chaud.

Au début des années soixante, André Bruyère expérimente la technique des voiles minces de béton armé. Il construit plusieurs hôtels et complexes touristiques pour la Société des bains de mer de Monaco. Les services communs de l'hôtel La Caravelle à la Guadeloupe (1960) sont couverts par un voile de béton – étudié en collaboration avec l'ingénieur Henri Trezzini – alors que les chambres se répartissent dans une longue aile brisée. Une semblable toiture abrite le laboratoire de mécanique physique électronique de la faculté des sciences à Saint-Cyr-l'École (1971). Le centre de thalassothérapie de Quiberon (1967) est quant à lui intégralement couvert d'un voile ondoyant de béton.

Pour la Banque nationale de Paris, André Bruyère aménage des agences bancaires, principalement sur le littoral méditerranéen (Antibes, Cagnes-sur-Mer, Beaulieu, Nice, Villefranche-sur-Mer, Monte-Carlo). L'intérieur des agences est peuplé et animé de formes courbes, douces et fluides. L'agence de Monte-Carlo est couverte d'un plafond en corolle proche des créations contemporaines de Pierre Paulin.

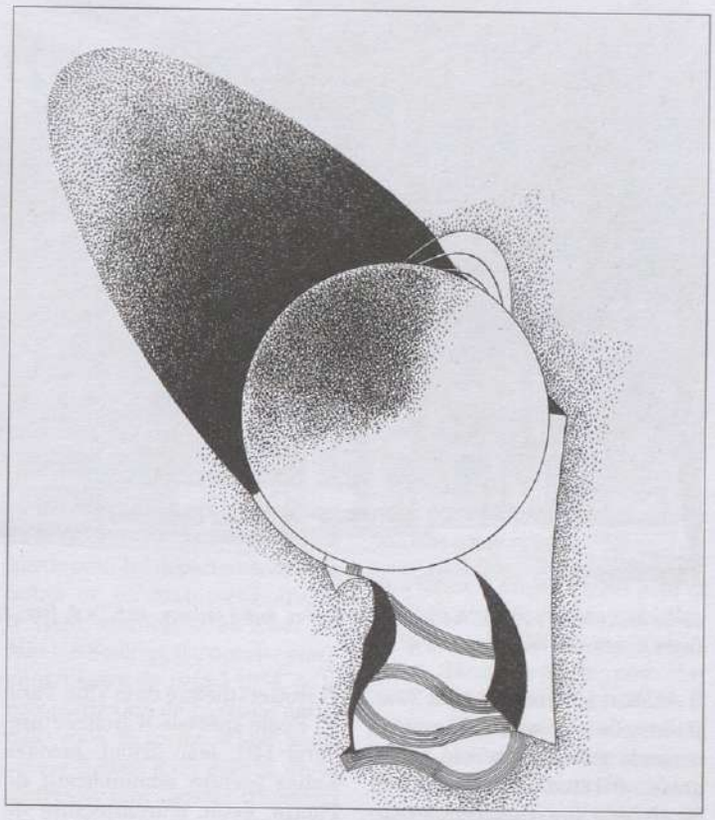

Projet de gratte-ciel en forme d'œuf, André Bruyère, arch., n.d. SIAF/CAPA, Centre d'archives d'architecture du XXe siècle.

Il construit ou projette de nombreux logements individuels – entre autres, un hameau de 23 maisons et d'un hôtel à Mouriès dans la plaine des Baux-de-Provence (1972) – ou collectifs (immeuble de 59 logements à Sausset-les-Pins en 1973), des bâtiments d'activité et des bâtiments hospitaliers.

La verticalité n'est pas la dimension préférée d'André Bruyère. Elle s'affirme dans un seul projet, celui du bâtiment en forme d'œuf imaginé en réaction à l'architecture « démonstrative », en particulier celle des gratte-ciel, caractéristique d'une certaine puissance économique trop éloignée selon Bruyère des aspirations humaines. Cette forme d'œuf – susceptible de renfermer tous types de programmes –, il la déclinera dans une série de projets tous avortés, jusqu'à une ultime version de gratte-ciel de 125 mètres de haut pour Manhattan.

André Bruyère a incarné une sensibilité singulière, attachée à l'expression de la sensualité et à la quête d'un certain merveilleux. S'il n'existe aucune monographie consacrée à Bruyère, il compte néanmoins parmi les architectes français importants et les plus singuliers. Son œuvre a été abondamment publiée dans les revues françaises et étrangères. Lui-même a écrit sur sa pensée architecturale.

Le fonds d'archives couvre l'ensemble de la carrière d'André Bruyère, mais semble incomplet, sans qu'on sache précisément si des éliminations ont été effectuées volontairement. Il ne comporte pratiquement pas de pièces écrites. Il contient essentiellement des documents graphiques, des photographies (souvent de Clovis Prévost), des dossiers de recherches théoriques ou liées à des publications, et un très petit nombre de maquettes.

Fonds Miroslav Kostanjevac (406 IFA)

L'ingénieur Miroslav Kostanjevac est né le 10 octobre 1926 d'un père slovène et d'une mère serbe.

Centre des chèques postaux, rue Vanneau à Rennes, André Leconte, arch., n.d. [vers 1951-1954]. SIAF/SIAF/CAPA, Centre d'archives d'architecture du XXe siècle.

Il est mort à Paris le 20 août 2002. Il s'installe avec sa famille avant la seconde guerre mondiale à Belgrade, où il étudie l'architecture et l'ingénierie, et y commence sa carrière de 1950 à 1957 comme chef de projet de la grande coupole de la Foire de Belgrade (130 mètres de diamètre). Son épouse, Bosiljka Kostanjevac, également ingénieur, part la première en France, travaille chez l'ingénieur Bernard Laffaille puis, à la mort de celui-ci en 1955, chez l'ingénieur René Sarger. Elle collabore ainsi à des projets importants d'architectes comme Robert Camelot ou Guillaume Gillet (Notre-Dame de Royan, 1954-1958). Quand Miroslav Kostanjevac la rejoint en France en 1957, ils travaillent tous deux chez Sarger (pavillon français à l'Exposition universelle de Bruxelles en 1958).

Au début des années soixante, Kostanjevac rencontre Paul Chemetov, qui l'entraîne dans l'aventure de l'Atelier d'urbanisme et d'architecture (AUA). Il y reste jusque vers 1971, puis fonde avec son épouse le bureau d'études BIM. Celui-ci, à travers plus de 600 affaires, se pose en partenaire d'un grand nombre d'architectes français, et particulièrement ceux de l'AUA – Paul Chemetov (patinoire de Saint-Ouen, piscine de Corbeil), Valentin Fabre et Jean Perrottet (théâtre de la Ville, Paris 4e, École spéciale d'architecture, Paris 14e), Jean Tribel, Jacques Kalisz (centre administratif de Pantin, école d'architecture de Nanterre). Kostanjevac collabore aussi avec Jean Bossu, Jean Le Couteur (pavillon de la France à l'Exposition universelle d'Osaka en 1970), Georges Maurios (Institut français de Budapest), Henri Gaudin (stade Charléty à Paris). Il intervient sur les grands théâtres parisiens (Opéra de Paris, Comédie Française, Opéra Comique, Théâtre national de Chaillot).

Miroslav Kostanjevac étudie de nombreux projets de bâtiments publics – théâtres, cinémas, piscines, stades, musées –, et beaucoup de grands programmes nationaux. Parmi les petites opérations d'un grand intérêt conceptuel, on peut citer l'église de Valenton et la tente « Barracuda » pour Technor (expo au Bourget).

Enfin, Miroslav Kostanjevac enseigne d'abord à l'École des beaux-arts puis à UP1, qu'il fonde avec Jean Bossu.

Le fonds d'archives – pourtant relativement volumineux – n'est pas complet. Les dossiers relatifs aux restaurations de l'Opéra ont été donnés à l'administration de l'Opéra de Paris, d'autres ont été éliminés lors des déménagements postérieurs à la fermeture de l'agence. Quelques dossiers prêtés au fil de l'activité de l'agence n'ont pas été rendus. Néanmoins, le fonds contient les dossiers de plans, de calculs et de correspondance relatifs à la plupart des projets importants du bureau d'études.

Fonds Serge Maloletenkov (408 IFA)

Serge Maloletenkov (dit Malo) est né à Berlin d'émigrés russes, vers 1914, et mort en 1974. Ayant épousé vers 1950 une Suédoise, il a noué des contacts étroits avec la Suède.

Il fait ses études d'architecture à Paris (diplômé DPLG). Sa carrière est très mal connue et inclut notamment des associations avec deux autres architectes : Laroque – un neveu de Katia Granoff – et Henry Guibout.

De 1967 à 1975, Guibout et Malo sont notamment associés à Guillaume Gillet pour le Palais des congrès à Paris (17e), un chantier très rude pour Malo, et qui pourrait avoir contribué à la crise cardiaque qui l'a emporté assez jeune.

Le fonds d'archives, petit et très lacunaire, correspond à un choix de documents effectué par l'archi-

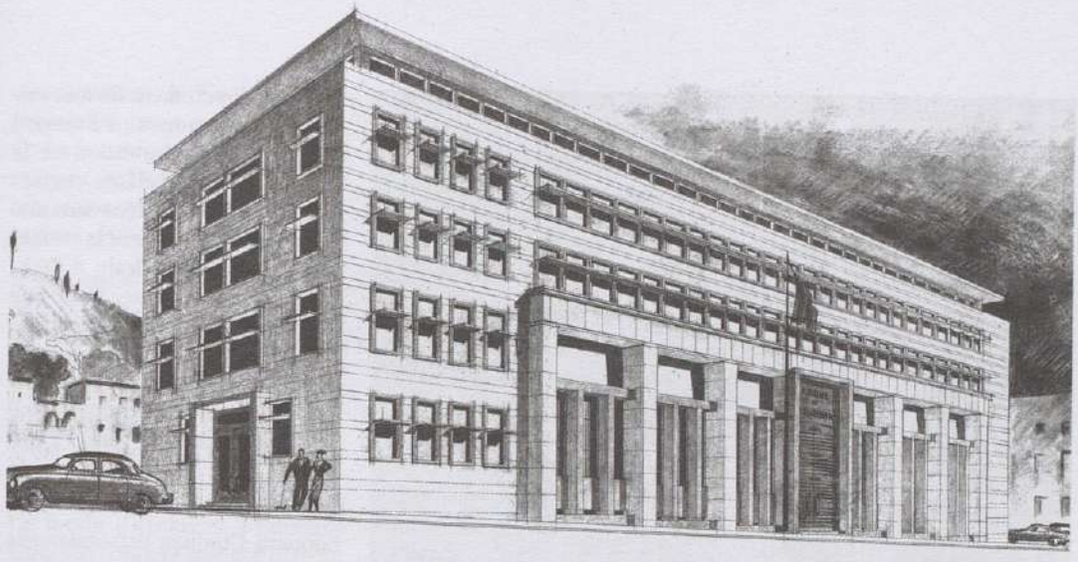

Banque de Syrie et du Liban à Beyrouth, André Leconte, arch., n.d. [vers 1952]. SIAF/CAPA, Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle.

tecte avant son décès et remis à des amis chargés de les conserver. Il contient uniquement une cinquantaine de rouleaux de documents graphiques concernant notamment les projets suivants : maison de la Suède et maison de l'Europe (sur les Champs-Élysées), siège social d'Alfa-Laval, immeubles (par exemple immeuble avec garage automobile, angle rue Custine/rue Lécuyer, Paris 18e), et maisons particulières.

Fonds André Leconte (409 IFA)

André (Alphonse, Léon) Leconte est né le 22 novembre 1894 au Mans, et décédé en 1966. Il entre à l'École des beaux-arts de Paris en 1913 dans l'atelier Pontrémoli. Après la première guerre mondiale, dans laquelle il est engagé comme lieutenant d'artillerie, il reprend ses études à l'atelier Umbdenstock en 1919 et revient quai Malaquais en 1922. Premier Grand Prix de Rome en 1927, il effectue pendant son séjour à la villa Médicis des voyages en Grèce et en Asie mineure où il exécute des relevés de mosquées d'Istanbul en 1930. Il reçoit le diplôme d'architecte DPLG en 1934 et devient donc membre de la SADG.

À l'Exposition coloniale de Paris en 1931, il réalise le pavillon des Missions et le pavillon de Provence. À l'Exposition internationale de Paris de 1937, il est notamment chargé du Pavillon pontifical, et du Centre rural à l'annexe de la Porte-Maillot.

Architecte agréé par le ministère de la Reconstruction et de l'urbanisme pour les départements de la Seine et du Maine-et-Loire, il devient architecte en chef du MRU. À Saumur, il s'occupe particulièrement, de 1948 à 1958, de la reconstruction de l'Avenue nationale sous la forme d'une audacieuse percée d'un gabarit de 45 mètres de large posant d'épineux problèmes d'indemnisation. En 1948, il succède à Roger-Henri Expert comme architecte en chef de la reconstruction du Vieux-Port à Marseille. Il signe le premier plan d'ensemble dont la réalisation doit être confiée à une douzaine d'architectes d'opérations. Malgré un souci de normalisation esthétique, il est contraint de laisser une grande place à la diversité et l'expression personnelle de chaque architecte. Finalement écarté, il est remplacé par André Devin et Fernand Pouillon.

Leconte est architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux (en charge notamment du Collège de France), architecte des PTT (centres de tri de Marseille-Saint-Charles, de Rennes). Il est aussi l'architecte en chef du Crédit lyonnais. Pour le Collège de France, il construit en 1958 le bâtiment de biologie. Il intervient aussi sur les bâtiments et l'ensemble de la bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris. Après avoir construit une première extension entre 1952 et 1954, il signe en 1961 l'important projet d'agrandissement, dit Grande Extension, élevé à l'emplacement d'anciens bâtiments du collège Sainte-Barbe et relié au bâtiment de Labrouste par une passerelle.

En France, il projette aussi pour le MRU le pont de Sèvres et la tête du pont côté Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine, non réalisé), des immeubles HLM à Poissy (Yvelines), le secrétariat d'État aux anciens combattants et aux victimes de guerre (CACVG) quai de la Rapée (Paris 12e), ainsi que de nombreux projets pour des particuliers.

Ses projets d'urbanisme et d'architecture concernent un grand nombre de pays : Port-Étienne et Nouakchott (Mauritanie), Alep (Syrie), Beyrouth (Liban), Ispahan (Iran), banque à Caracas (Venezuela), villa à Djeddah (Arabie saoudite), aérogares de Tunis et de Monastir (Tunisie), etc. Dans le cadre du plan d'aménagement de Beyrouth par l'ingénieur Ernst Egli, Leconte dessine le projet de l'aéroport international. Il construit aussi le centre Lazarieh – opération immobilière d'envergure composée d'un centre commercial, de bureaux et de logements –, et le Risk Hospital dans le secteur d'Achrafieh.

Il enseigne brièvement à Harvard, puis à l'École des ponts et chaussées, et surtout, de 1942 à 1966, à l'École des beaux-arts de Paris, où il reprend l'atelier de Pontrémoli nommé directeur de l'école. Il aura notamment comme élève son propre fils Romain Leconte (1930-2009), diplômé en 1950. Il est membre du comité de rédaction de *L'Architecture française* dès 1942.

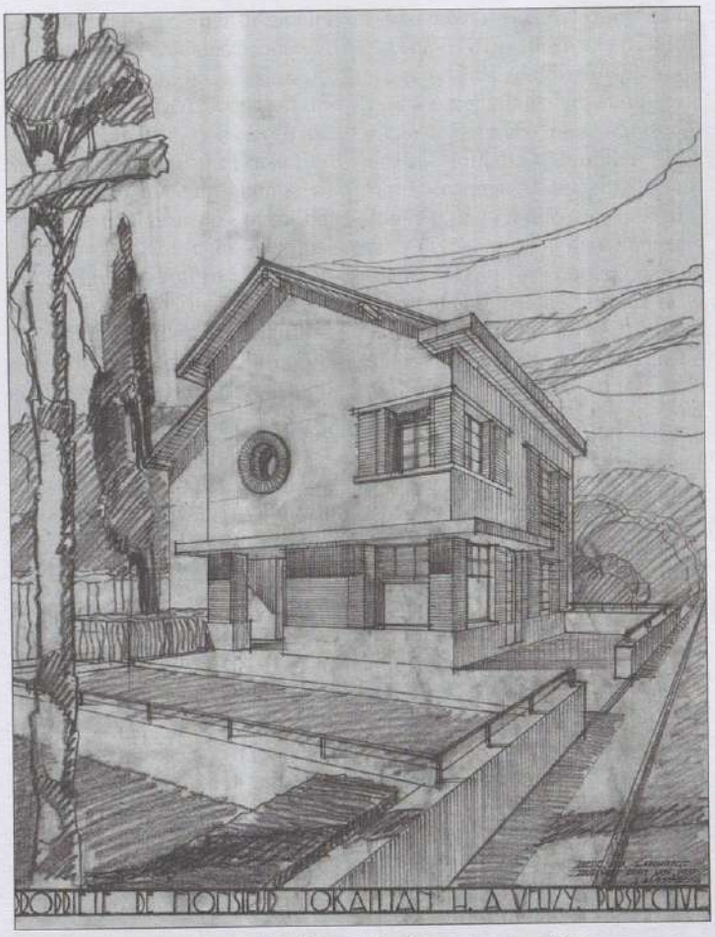

Perspective d'une maison à Vélizy, Édouard Utudjian, arch., nov. 1935. SIAF/CAPA, Centre d'archives d'architecture du xx^e siècle.

Les archives ont été récupérées en désordre et dans l'urgence dans une benne à ordures au milieu de matériaux de démolition. Ceci explique l'absence de tout repérage. Malgré tout et par chance, le fonds d'archives d'André Leconte se compose d'un abondant ensemble de documents graphiques roulés (plans, croquis sur calque) concernant son activité d'après-guerre. Il contient très peu de pièces écrites (à l'exclusion de dossiers intitulés « Cours de M. Leconte »). En revanche, il est riche en photographies : épreuves sur papier concernant notamment Marseille et très nombreux rouleaux de négatifs concernant beaucoup de voyages dans le monde entier, entre autres en Amérique du Sud. Il y a également une grande quantité de plaques de verre de projection qui semblent avoir servi à Leconte pour ses cours à l'École des beaux-arts. Il faut noter la présence miraculeuse d'une maquette représentant l'immeuble du tri postal de Marseille-Saint-Charles.

Le fonds contient aussi des traces de l'activité de Romain Leconte, fils d'André Leconte, qui a repris l'agence jusque dans les années quatre-vingt au moins (entre autres des dessins d'école et son diplôme, 1950).

Fonds Édouard Utudjian (413 IFA)

Édouard Utudjian est né à Istanbul le 12 novembre 1905 et mort à Paris en juillet 1975. Ayant effectué des études francophones à Istanbul, il émigre en France où, après des études à l'École nationale supérieure des beaux-arts dans l'atelier Pontrémoli, il est diplômé architecte DPLG en 1929.

L'activité d'Édouard Utudjian se répartit entre trois types d'interventions. Le premier type d'opérations est directement lié aux origines arméniennes d'Édouard Utudjian. La restauration et la construction d'églises arméniennes lui sont confiées dans plusieurs pays, notamment la restauration de la cathédrale d'Etchmiadzine en Arménie, ainsi que celle des bâtiments arméniens du Saint-Sépulcre de Jérusalem. Il participe au projet de construction de la cathédrale arménienne Saint-Vartan à New York, et des cathédrales arméniennes de Detroit et de Genève.

Édouard Utudjian est également l'auteur de projets d'architecture en France : stations d'épuration (Achères, Bordeaux, Rouen, Cholet, Athis-Val, Calais), hôpitaux (Magny-en-Vexin, fondation Winburn à Bièvres), édifices publics (groupe scolaire de Magny-en-Vexin, de Port-Marly, marché couvert de Châtellerault), HLM (Poitiers, Châtellerault), reconstruction (La Roche-Guyon, casino de Plombières, etc.), immeubles de bureaux et résidences à Paris notamment (entre autres un immeuble de style « traditionnel » avenue Junot), usines, garages, dépôts, etc.

Enfin, Édouard Utudjian est le fondateur en 1933, et l'animateur jusqu'à la fin de sa vie, du Groupe d'études et de coordination de l'urbanisme souterrain (GECUS). Dans le cadre du GECUS, il a apporté de nombreuses et importantes contributions à des travaux d'urbanisme et d'aménagement souterrains (tunnel sous la Manche, RER et les Halles à Paris, métropolitains en Iran et en Espagne), même si toutes ses recommandations n'ont pas été suivies. Théoricien, il crée la revue *Le Monde souterrain*, qui, reliée en dix volumes, constitue *L'Encyclopédie du monde souterrain*. Il est aussi l'auteur du « Que sais-je ? » sur *L'Urbanisme souterrain* (1952). Utudjian a été secrétaire général du Comité permanent international des techniques et de l'urbanisme souterrain (CPITUS).

Il a eu des activités d'enseignement à l'École nationale des beaux-arts et à l'École spéciale

Projet de parking sous les Champs-Élysées, Édouard Utudjian, arch., n.d. [vers 1963]. SIAF/CAPA, Centre d'archives d'architecture du xx^e siècle.

d'architecture, à l'École spéciale de mécanique et d'électricité, au Conservatoire national des arts et métiers, à l'Institut des langues orientales, et à la faculté d'architecture de l'université de Naples.

Il faut signaler que Martin Utudjian, le frère d'Édouard Utudjian, est architecte, mais, est passé quant à lui par l'École spéciale d'architecture. Le fils de Martin Utudjian, Pierre Utudjian, est aussi architecte à Paris (encore actif en 2009).

Le fonds d'archives d'Édouard Utudjian contient essentiellement des dossiers de pièces écrites (beaucoup de correspondance, des articles de presse, des dossiers de plans, des croquis, photos, journaux de voyage dactylographiés aux États-Unis en 1962 et en 1963). Les archives sont également constituées de milliers de diapositives (boîtes repérées et numérotées par Édouard Utudjian lui-même, dont certaines ont servi à des conférences. Enfin, elles contiennent aussi quelques dizaines de rouleaux de plans. La collection quasi complète de la revue *Le Monde souterrain* (1934-1973) s'ajoute à l'ensemble.

Certains projets sont apparemment mieux documentés que d'autres, selon des choix que l'architecte a dû effectuer. Il semble par ailleurs que ses dossiers sur l'urbanisme souterrain ont été en partie emportés par les autres membres du GECUS après son décès. Enfin, quelques dossiers ont été donnés par la fille de l'architecte à des institutions de conservation. Parmi ce qui est conservé, on remarque les dossiers concernant les opérations en France, le GECUS et l'enseignement, la cathédrale arménienne de New York, la cathédrale d'Etchmiadzine, le Saint-Sépulcre à Jérusalem, la correspondance avec la fondation Gulbenkian (Lisbonne) et avec le catholicossat d'Arménie au sujet des restaurations d'édifices religieux en Arménie.

Les rouleaux renferment des projets de tunnel du Vieux-Port à Marseille, de garage sous les Champs-Élysées à Paris, de souterrain entre le square Villemin et les Batignolles, de souterrain des Halles, d'autoroute souterraine entre la porte de la Chapelle et Saint-Germain-des-Prés.

Contact

fdelorme@citechaillot.fr

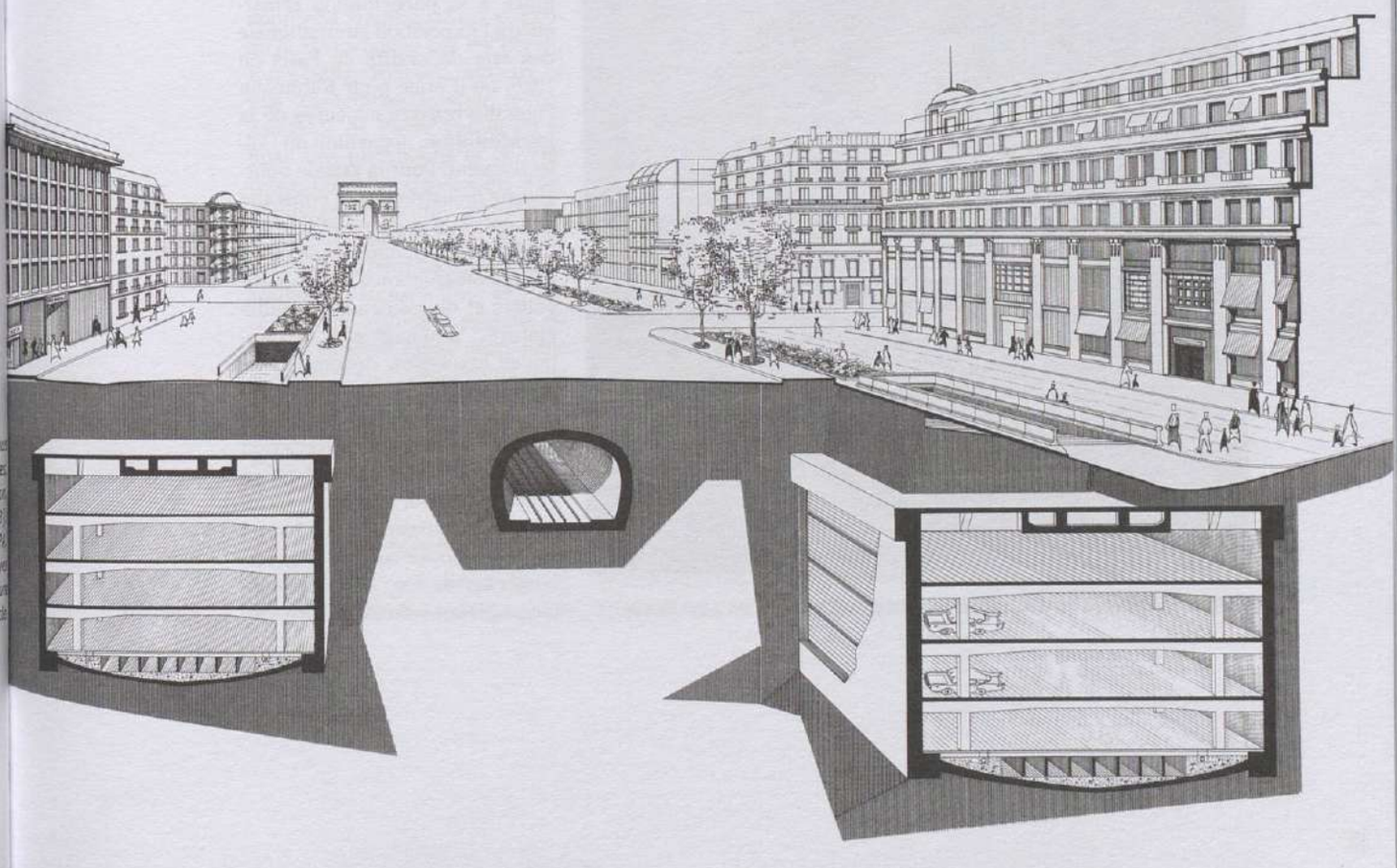

L'architecte Pierre Patout (1879-1965), illustre inconnu à (re)découvrir

MARCOS CARVALHO-CANTO
Chargé d'études documentaires
Centre d'archives d'architecture du XXe siècle

MARIE-LUCE FOURCHET
Laboratoire InTRu (Interactions, Transferts, Ruptures artistiques et culturels)
Doctorante en histoire de l'art, université François-Rabelais, Tours

Le Centre d'archives d'architecture du XXe siècle achève actuellement un important travail d'inventaire du fonds Pierre Patout (42 Ifa), levant ainsi le voile sur un pan majeur de la carrière de ce grand protagoniste de l'Art déco en France. À l'aune de ce classement, plusieurs projets et réalisations jusqu'alors méconnus révèlent désormais toute l'étendue de la production d'un homme à la fois architecte, décorateur et urbaniste.

Formé par l'architecte Jean-Louis Pascal, Pierre Patout sort diplômé de l'École des beaux-arts de Paris en 1903 et se fait progressivement connaître en exposant ses travaux aux salons de la Société nationale des beaux-arts, puis en fondant en 1910 avec trois anciens camarades d'atelier Art et Construction, l'un des premiers cabinets d'architectes à partitions multiples. Fort de ces expériences et bénéficiant d'un entourage artistique stimulant, il ouvre en 1922 sa propre agence, dirigée successivement par Robert Camelot et Louis Simon jusqu'en 1940. Petite pépinière d'artistes en devenir, les bureaux de la rue Tronchet à Paris accueillent épisodiquement architectes et décorateurs tels qu'Henry Jacques Le Même, Jacques Dumont et Maurice Pré, recommandés par le célèbre ensemblier Jacques-Émile Ruhlmann, grand ami et collaborateur de Patout. Durant l'entre-deux-guerres, la notoriété de l'architecte grandit auprès de la critique et du public, notamment grâce à sa participation remarquée à l'Exposition internationale des arts décoratifs de Paris en 1925, où il érige pour Ruhlmann l'une des œuvres majeures de la manifestation, le pavillon du Collectionneur. Pour la grande bourgeoisie industrielle, qui constitue l'essentiel de sa clientèle, il investit différents champs de sa discipline : construction d'hôtels particuliers et de résidences de villégiature, aménagement de boutiques luxueuses, décoration de grands paquebots transatlantiques. Ces derniers infléchissent d'ailleurs beaucoup sa production en lui permettant de contribuer au « style paquebot », langage architectural émergent dans lequel Patout s'impose comme une véritable chef de file : son « immeuble-paquebot » du boulevard Vic-

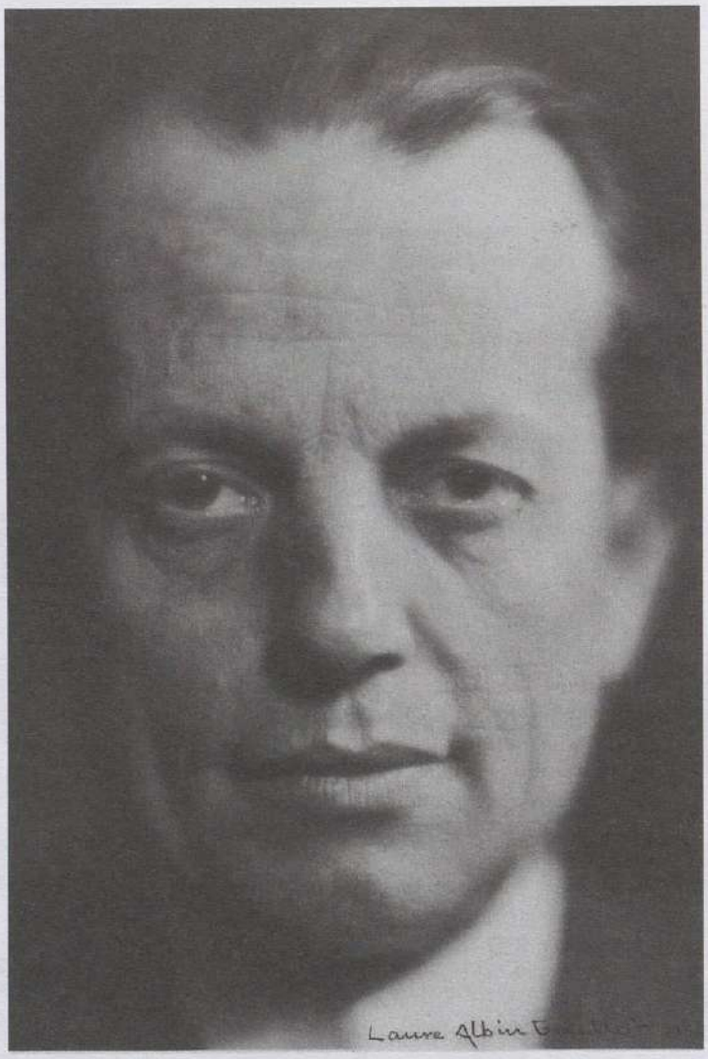

Portrait de Pierre Patout, 1925. Collection particulière, cliché Laure Albin-Guillot.

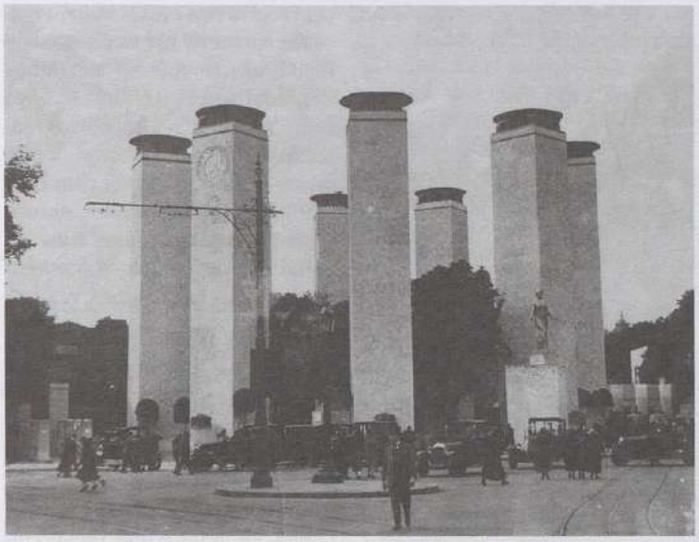

Porte de la Concorde, Exposition internationale des arts décoratifs de Paris, 1925. SIAF/CAPA, Centre d'archives d'architecture du XXe siècle, fonds Patout, 42 Ifa 250/16, cliché anonyme.

tor et le réaménagement des Galeries Lafayette à Paris en sont certainement ses deux réalisations emblématiques.

« Il est l'homme des solutions judicieuses. [...] Il est moderne en n'étant l'homme d'aucun académisme, ni passéiste, ni systématiquement nouveau. Il est moderne, justement parce qu'il n'est pas moderniste, au sens doctrinaire du terme » écrit Guillaume Janneau en préface du seul recueil monographique jamais édité sur l'architecte[1]. Ce « modernisme tempéré », dans la veine d'une approche traditionaliste notamment revendiquée par les Perret, Roux-Spitz, Tournon, Moreux et Süe, caractérise le style reconnaissable de Pierre Patout où le faste des prestations et la référence nette au classicisme s'accompagnent d'une recherche accrue de rationalisme et d'un goût certain pour les formes théâtralisées. L'ensemble de son œuvre, qui recouvre presque 50 ans de carrière, laisse néanmoins pressentir une personnalité plus complexe, à l'instar des aspirations et des pratiques architecturales de la première moitié du XXe siècle.

Un dépôt ancien et fragile

Les archives professionnelles de Pierre Patout auraient fort bien pu disparaître sans la bienveillante intervention d'une documentaliste à la Conservation régionale des monuments historiques d'Île-de-France. Au milieu des années 1980, Odile Herbet, en quête d'informations pour une demande de classement des boutiques du négociant en vins Nicolas[2], dont Patout fut l'architecte attitré, retrouve une grande partie de la documentation de son agence parisienne au sein de la cave de Michaël Patout, fils de l'architecte et architecte lui-même. Auparavant stockés dans le sous-sol de l'immeuble du boulevard Victor, les écrits, plans, dessins et photographies qui composent l'ensemble sont déjà amputés d'une fraction non estimable de documents, détruite principalement par une bombe au début de la seconde guerre mondiale. Les fréquentes inondations que subit la cave du fils de l'architecte située quai de la Tournelle endommagent ensuite gravement les archives restantes, qui reposent plusieurs années dans ce lieu humide. Parvenues en 1989 à l'Institut français d'architecture, elles sont le seul fonds du centre d'archives qui présente un tel état de fragilité.

Un premier conditionnement est réalisé en 1990, parallèlement à l'étude du fonds par Alice Herbet-Régnier[3], et permet de regrouper les pièces éparses par projets, de dresser une liste d'œuvres et d'attribuer à l'ensemble des limites chronologiques. Les documents manipulables sont mis à plat et rangés sans ordre précis dans des tiroirs de meubles à plans, certains, trop fragiles, sont laissés dans des caisses Bruneau et d'autres enfin, beaucoup trop abîmés, sont éliminés. En 2006, un repérage précise la teneur des caisses et des tiroirs[4] mais n'engage aucun classement, faute de moyens suffisants et de solutions adaptées à la spécificité du fonds, qui demeure non consultable en l'état. De nouvelles recherches menées depuis 2007 et la rédaction en cours d'une monographie sur Pierre Patout[5], passant nécessairement par une connaissance approfondie de son fonds d'archives, vont toutefois inciter le Centre d'archives d'architecture à entamer en juin 2009 un véritable traitement du fonds.

Un traitement spécifique

La mise en œuvre du reconditionnement et de l'inventaire du fonds Patout, constitué de plus de 2 000 pièces, a été précédée par une définition précise des mesures de conservation à adopter. Des procédés spécifiques s'imposaient, non seulement au vu de l'émiettement presque généralisé des documents mais aussi dans l'attente d'une restauration probable de l'ensemble. Un type particulier de conditionnement a donc été choisi comme solution intermédiaire, permettant d'emblée leur consultation : les documents fragiles sont désormais rangés deux par deux – séparés par un intercalaire en papier neutre – dans des pochettes en polyester adaptées à leur format. S'avérant très satisfaisant, ce choix a été maintenu malgré le caractère électrostatique de ces pochettes. De volume moyen, le fonds se répartit après traitement dans 2 tiroirs de grands meubles à plans (150 x 200 cm) et 15 tiroirs de meubles à plans standard (pour la majorité des projets et des réalisations), 5 boîtes plates (pour les pièces n'excédant pas un format de 65 x 55 cm), 5 boîtes Cauchard (pour les écrits, la docu-

Immeuble-pension de voyageurs (actuellement hôtel Mercedes), av. de Wagram et rue Brémontier, Paris 17e, 1926-1928. SIAF/CAPA, Centre d'archives d'architecture du xxe siècle, fonds Patout, 42 Ifa 250/24, cliché anonyme.

mentation professionnelle et les photographies).

Parallèlement à la prise en compte de l'état et du format de chaque document pour le reconditionnement matériel, s'est déroulé l'inventaire du fonds : identification et regroupement des pièces en ensembles cohérents, datation des projets, et recherche de documentation annexe permettant de débusquer les erreurs et combler les lacunes constatées. De plus, la nature singulière du fonds Patout a motivé la description particulièrement détaillée des ensembles et le comptage systématique des documents, afin de guider plus précisément les chercheurs lors des consultations et d'éviter ainsi toute manipulation inutile. Fort enrichie par les informations annexées et le classement effectué, une nouvelle liste d'œuvres de Pierre Patout a été consignée dans *Archivecture*, la base de données du centre d'archives, et fera prochainement l'objet d'une conversion pour un accès en ligne depuis le portail documentaire de la Cité de l'architecture et du patrimoine.

Résultats et perspectives

À l'issue de ce traitement, le double objectif qui l'a initié semble atteint : le fonds Patout est précisément connu dans son contenu, et les documents qui le constituent sont dorénavant communicables sans restrictions. Mais son état exceptionnellement altéré, malgré une certaine stabilisation apportée par le reconditionnement optimum de chacune des pièces, demeure préoccupant au regard d'éventuelles actions de valorisation (publications, expositions). La « mise en sommeil » des documents depuis leur entrée au centre d'archives il y a une vingtaine d'années n'a malheureusement pas empêché certaines dégradations ultérieures : des reproductions (photocopies) réalisées en 1990 ont révélé pour plusieurs pièces graphiques un bien meilleur état lors du premier traitement, et par là même tous les méfaits d'un manque d'intervention majeure sur le fonds.

Se pose donc aujourd'hui avec acuité la question d'une restauration de ces archives, déjà débutée partiellement par un doublage de certains documents, puis par le travail d'une étudiante des Écoles de Condé[6] : six bleus ont ainsi fait l'objet en 2009 d'une recherche spécifique de restauration par Émilie Bézayrie, donnant d'excellents résultats et laissant envisager l'utilisation étendue de cette technique à l'ensemble des tirages cyanotypés du fonds. Parallèlement au reconditionnement engagé et profitant du traitement individualisé des ensembles documentaires, un constat succinct de leur état a été établi dans le but d'orienter les priorités de restauration et d'estimer les coûts d'une campagne plus large. Une sélection de 72 documents graphiques rattachés à différents projets devrait d'ici peu permettre de dresser un premier bilan après restauration. Un dossier de présentation du fonds Patout et des moyens de restauration nécessaires à sa remise en état sera prochainement élaboré pour servir d'appui à la recherche de mécénats par la Cité de l'architecture et du patrimoine. Espérons que la publication d'une monographie issue de la thèse en cours et la perspective d'une exposition retraçant l'œuvre de ce grand architecte puissent constituer des éléments forts de mise en contexte d'une telle démarche.

---

1. *Pierre Patout, architecte, urbaniste, décorateur*, Strasbourg : Edari, n.d. [vers 1935].

2. Odile Herbet, « Une architecture pour une entreprise à succursales

multiples. La Maison Nicolas », in Georges Gomez y Caceres et Marie-Ange de Pierredon (dir.), *Les décors des boutiques parisiennes*, Paris : Délégation à l'action artistique de la ville de Paris, 1987.

3. Alice Herbet-Régnier, *Recherches sur l'architecte Pierre Patout*, maîtrise d'histoire de l'art, université Paris X-Nanterre, 1991.

4. Repérage réalisé en août 2006 par Sonia Gaubert et Franck Delorme.

5. Marie-Luce Fourchet, *Pierre Patout (1879-1965) architecte, décorateur et urbaniste. Esquisse d'une monographie : état des sources archivistiques et bibliographiques*, master 2 d'histoire de l'art, université François-Rabelais de Tours, 2007 ; *Pierre Patout (1879-1965) architecte, décorateur et urbaniste. Réévaluation d'un protagoniste de l'Art déco : un itinéraire professionnel, des Beaux-Arts à la Reconstruction*, doctorat d'histoire de l'art, université François-Rabelais de Tours (thèse en cours).

6. Émilie Bézayrie, *Conservation et restauration de six plans cyanotypés (archives du XX^e siècle de l'Institut français d'architecture) de l'architecte Pierre Patout pour l'industriel Gabriel Voisin, datant de 1919. Étude de l'influence des conditions environnementales lors de l'exposition des cyanotypes à la lumière et réversibilité du phénomène*, TPFE Restauration et Conservation d'œuvres d'art, Écoles de Condé, 2009.

Contacts

mcarvalhocanto@citechaillot.fr
marie.fourchet@voila.fr

Hôtel particulier pour François Ducharne, rue Alberic-Magnard, Paris 16e, 1923-1925 (détruit). SIAF/CAPA, Centre d'archives d'architecture du XXe siècle, fonds Patout, 42 Ifa 250/8, cliché Paul Mejat

Le fonds d'archives d'Henry Bernard

SONIA GAUBERT
Documentaliste, adjointe au conservateur
Centre d'archives d'architecture du XXe siècle

HOLY RAVELOARISOA, VLADA FILHON
Chargées d'études documentaires
Centre d'archives d'architecture du XXe siècle

L'inventaire des archives de l'architecte Henry Bernard (1912-1994), l'auteur de la fameuse « Maison ronde » (la Maison de la radio, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e), a été achevé fin 2009.

Président de l'Académie d'architecture à partir de 1988, Henry Bernard a donné ses archives à cette institution quelques années avant son décès. Pieter Uyttenhove dresse alors un « inventaire systématique » du fonds en 1990, sous la direction de Paul Dufournet, conservateur. En 2001, ce fonds – comme la plupart des fonds d'architectes du XXe siècle que conservait alors l'Académie – a été déposé au Centre d'archives d'architecture de l'Ifa.

L'intégration de cet inventaire à la base de données des archives de l'Ifa a été entreprise en 2008. Ce travail, réalisé par Holy Raveloarisoa et Vlada Filhon, a nécessité le reconditionnement et le référencement des articles selon les standards et méthodes en usage au Centre d'archives, ainsi que le relevé des informations nécessaires tant à la description synthétique des articles qu'à la description et à l'indexation des projets (protagonistes, lieux, etc.).

Le volume modeste du fonds (env. 3,5 mètres linéaires de pièces écrites et documents pliés, 7 tiroirs de meuble à plans et quelques rouleaux) et l'identification préalable effectuée par l'Académie d'architecture ont facilité le classement. La nouvelle version de l'inventaire comporte 96 unités documentaires (objets) et est illustrée par environ 250 reproductions de documents originaux[1].

Le fonds comporte des lacunes importantes, largement dues à la politique d'acquisition de l'Académie d'architecture, qui, n'ayant ni la vocation ni, peut-être, les moyens de conserver des fonds d'archives dans leur intégralité, a privilégié la conservation de documents graphiques illustrant les projets phares de ses membres, souvent illustres. Ainsi, les pièces écrites relatives aux projets manquent la plupart du temps, interdisant certaines approches historiques, techniques ou administratives des dossiers.

Portrait d'Henry Bernard, 1986. ADAGP Paris 2010/SIAF/CAPA, Centre d'archives d'architecture du XXe siècle, fonds Bernard, 266 AA 77/5, cliché Felipe Ferré.

Maison de la radio, Paris 16e, vue d'une perspective, n.d. SIAF/CAPA, Centre d'archives d'architecture du xxe siècle, fonds Bernard, 266 AA 50/4.

Certains projets ne sont pas du tout représentés. L'Académie conviant les donateurs à effectuer un tri avant le versement de leurs archives, il semble qu'Henry Bernard ait pris le parti d'exclure totalement certains projets. Sur la soixantaine de projets que compte la liste des œuvres associée à l'inventaire d'origine (élaborée par l'architecte lui-même), une quarantaine seulement sont présents dans le fonds. On relève par exemple l'absence de tout document concernant le lycée de jeunes filles à Saint-Étienne (Édouard Hur, collaborateur) ou l'ambassade de France à Varsovie (Guillaume Gillet et Bernard Zehrfuss, collaborateurs).

Le fonds couvre malgré tout l'ensemble de l'œuvre d'Henry Bernard comprise entre 1932 et 1993, et témoigne d'un parcours très institutionnel. Membre de l'Académie des beaux-arts à l'Institut de France en 1968, il fait partie de ces derniers architectes auxquels le Grand Prix de Rome (obtenu en 1938) a assuré tant la carrière qu'une certaine position sociale. De nombreux documents d'archives témoignent de ce parcours socioprofessionnel.

Ses titres et fonctions furent nombreux : secrétaire général de l'Association des anciens pensionnaires de l'Académie de France à Rome (APAFR), membre (dès novembre 1949) puis président de l'Académie d'architecture (1966-1969), conseiller en architecture et urbanisme au ministère de la Construction et de l'Équipement (à partir de 1959), architecte-conseil du ministère de la Santé publique et rapporteur de la Commission nationale de l'équipement hospitalier (1960-1971), urbaniste en chef de la ville de Grenoble (à partir de 1962), inspecteur général des bâtiments publics et palais nationaux (à partir de 1963), co-fondateur de l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) créé en 1967, membre (à une date inconnue) du Conseil supérieur de l'enseignement des beaux-arts, membre de l'Institut de France en 1968 et, au sein de celui-ci, président de l'Académie des beaux-arts en 1988.

La plupart des travaux d'école de l'architecte sont représentés : concernant ses relations avec son professeur à l'École des beaux-arts, Paul Bigot (1870-1942), les archives révèlent un lien réel, et durable, puisque Bernard fut cohéritier et co-exécuteur testamentaire de Bigot (avec P. Grillo). Garant de la mémoire de son maître et notamment de celle de son « grand œuvre », le plan-relief de la reconstitution de la Rome antique, Bernard s'acquittera de cette mission en rééditant l'ouvrage que Bigot consacra à celle-ci et en léguant l'une des versions de la maquette à l'université de Caen. En 1980, il donnera les archives du « maître » à l'Académie d'architecture.

La période de la seconde guerre mondiale est également bien illustrée. Mobilisé en août 1939, Henry Bernard est fait prisonnier en Prusse orientale en mai 1940. Y ayant retrouvé une vingtaine d'architectes, il fonde avec eux l'« Atelier Henry Bernard », qu'il dirige tout au long de sa captivité. L'équipe organise des séances de dessins, participe à des concours, ou développe des projets thématiques, l'urbanisme parisien et l'architecture religieuse y prenant la plus grande place. On trouve dans le fonds de grandes planches de présentation des projets, de nombreuses études, ainsi que des portraits des « copains de captivité ». La passion pour l'urbanisme, que Bernard développe tout au long de sa vie, date de cette époque. Il l'initie ici avec son *Essai sur la croisée de Paris*.

Les talents de dessinateur d'Henry Bernard sont manifestes, aussi bien dans ses études d'architecture que dans des dessins à caractère plus strictement « artistique ». Beaucoup de ces dessins restent conservés dans la famille, mais un certain nombre, dans le fonds, témoignent de cette qualité particulière : ils sont issus notamment de cette période de captivité qui lui laissait sans doute plus de « loisirs », tels des croquis de ses camarades ou ses études d'architecture religieuse.

D'une manière générale les études d'urbanisme sont parmi les mieux illustrées dans le fonds d'archives, témoignant de l'intérêt que Bernard portait à cette discipline. Ainsi en est-il de sa participation à la Consultation internationale pour l'aménagement du quartier des Halles (1976), mais également des études qu'il mena pour d'autres grandes villes françaises, comme la ZUP de Grenoble-Échirolles (1962-1965) ou le plan d'urbanisme de Lille « métropole du nord » (1964).

Le projet le plus représenté dans le fonds, avec plus de 750 documents graphiques, est sans conteste celui de la Maison de la radio, dont l'architecte remporte le concours en 1953 et dont il dirigera le chantier jusqu'en 1962. C'est en effet un énorme chantier, puisque cet équipement rassemble, sur un seul site (un terrain de

2 ha), l'ensemble des services de l'institution, jusqu'alors disséminés en plusieurs lieux dans Paris. Bernard est un fonctionnaliste et place le programme au centre de toutes ses préoccupations : c'est ainsi qu'il justifie la forme circulaire du bâtiment. Si l'architecte intègre ici conceptuellement forme et fonction, d'aucuns lui reprocheront une tendance trop abstraitement fonctionnaliste qui lui fait parfois oublier tant le contexte que la forme. Henry Bernard projette sa réflexion et son ambition bien au-delà de la simple échelle du bâtiment : ainsi la Maison de la radio s'intègre-t-elle en bonne place dans son projet de développement de Paris, dont il expose les principes dans son *Paris Majuscule*, publié en 1967.

Parmi ses autres œuvres architecturales, toutes assez modestement représentées dans le fonds, on peut citer :

- celles qu'il réalise à Caen pendant la période de la Reconstruction, en tant qu'adjoint de l'urbaniste en chef de Caen, Marc Brillaud de Laujardière : l'université de Normandie (détruite), le CHU, l'église Saint-Julien (l'un des projets favoris de l'architecte), ainsi que quelques immeubles collectifs ;
- celles édifiées pour le ministère de la Santé : les CHU de Caen, de Chambray-lès-Tours (hôpital Trousseau) et de Grenoble, l'hôpital anticancéreux à Caen (centre François-Baclasse), souvent réalisés à partir de plans-type que l'esprit rationnel de l'auteur élabore assez naturellement ;
- enfin, la préfecture du Val-d'Oise (1965-1969), le Palais de l'Europe à Strasbourg (1974-1977), et la tour Reflets (1980) (Paris 15e).

Désormais ouvert à la recherche – grâce à son inventaire facile d'accès dans l'application ArchiWebture –, ce fonds n'attend plus que les chercheurs qui viendront en compléter certaines lacunes, ou développer le commentaire qui reste à faire sur l'œuvre et la carrière de l'architecte.

1. L'inventaire est désormais en ligne à l'adresse suivante : http ://archiwebture.citechaillot.fr/awt/).

Contacts

sgaubert@citechaillot.fr
vfilhon@citechaillot.fr
hraveloarisoa@citechaillot.fr

Église Saint-Julien, Caen (Calvados), vue intérieure. SIAF/CAPA, Centre d'archives d'architecture du xxe siècle, fonds Bernard, 266 AA 53/3, cliché anonyme.

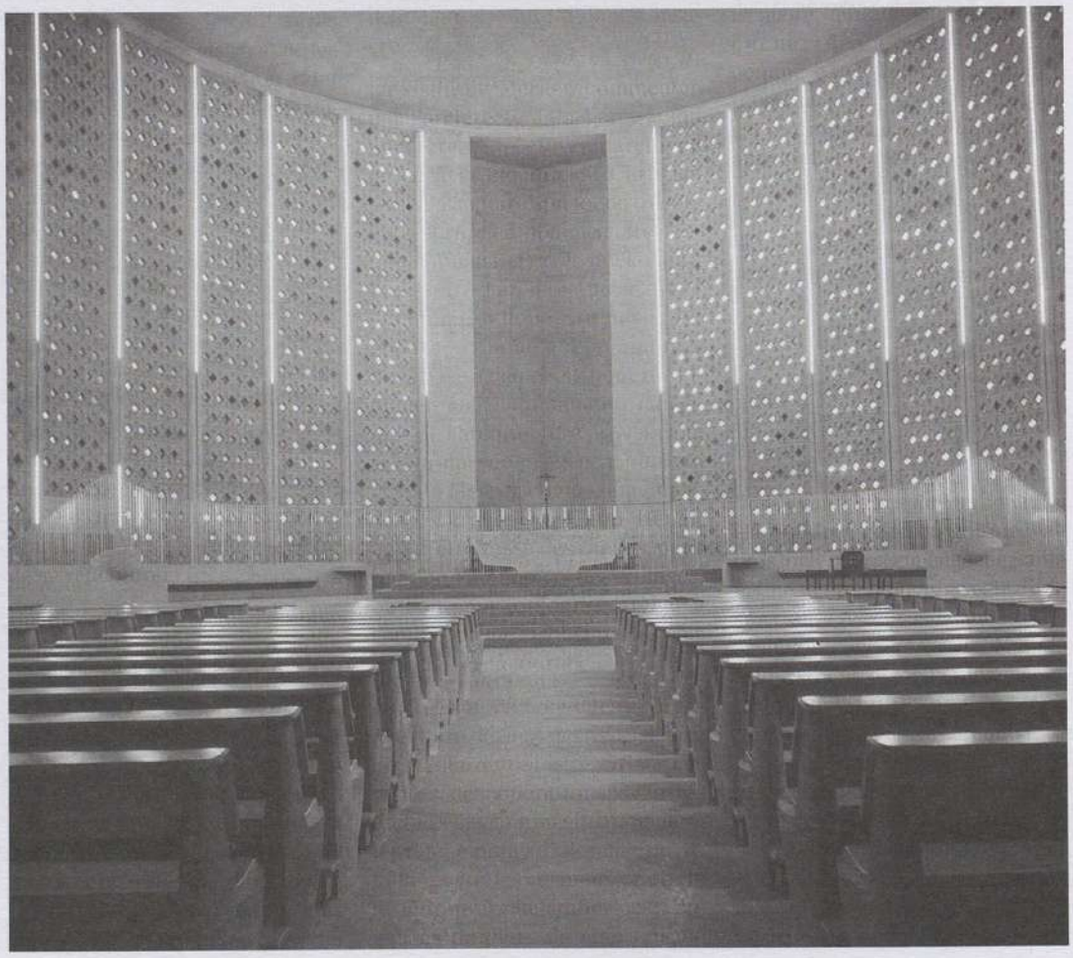

Numérisation et mise en ligne de périodiques d'architecture à la Cité de l'architecture et du patrimoine

PHILIPPE RIVIÈRE
Responsable du pôle diffusion
Direction des systèmes d'information
Cité de l'architecture et du patrimoine

En 2007, la Cité de l'architecture et du patrimoine numérise des périodiques d'architecture. Cette numérisation est suivie très rapidement d'une mise en ligne sur le portail documentaire de la Cité.

La première mise en ligne fut effective le 30 décembre 2007 avec quatre collections :

- *Revue générale de l'architecture et des travaux publics*, de 1840 à 1890,
- *L'Architecture*, de 1889 à 1936,
- *L'Architecte*, la collection complète de 1906 à 1935,
- *La Construction moderne*, de 1885 à 1936.

Depuis, cette base s'est enrichie des dix premières années de *L'Architecture d'aujourd'hui* de 1930 à 1940.

La numérisation et la mise en ligne de périodiques répondent à différents enjeux. De la préservation des documents originaux à la consultation à distance pour les étudiants des écoles d'architecture et les chercheurs, en passant par l'offre d'une recherche en plein texte suite à un traitement de reconnaissance des caractères (OCR), les motivations à mettre en œuvre de tels projets sont multiples. Pour les mener à bien, la Cité s'appuie sur un chef de projet spécialisé en informatique documentaire et numérisation et sur les équipes de conservation (à la bibliothèque et au Centre d'archives). La numérisation en elle-même est toujours réalisée par un prestataire. Les étapes de préparations préalables des revues incombent aux centres documentaires (dépouillement, création des fichiers de récolement), celles de gestion du marché (rédaction du cahier des charges, analyse des offres, gestion du prestataire), contrôle des produits de la numérisation, mise en ligne sont la tâche du chef de projet.

Dès la première numérisation, des choix pérennes ont été faits pour la mise en ligne des documents. Le format de diffusion serait le format PDF. Il s'appuierait sur une numérisation à 300 dpi en niveau de gris ou en couleur. Un fichier PDF contient soit un numéro de la revue, soit un article, en fonction du découpage des collections.

Sur le portail documentaire différentes recherches sont possibles à partir du formulaire. Une recherche sur une ou plusieurs collections de périodiques, couplant une année ou un intervalle d'années ainsi que des mots-clés qui seront recherchés dans tout le corps des articles, est proposée. Ainsi tous les publics visés par cette mise en ligne (étudiants, chercheurs, curieux et professionnels) peuvent facilement trouver, imprimer ou télécharger les fichiers PDF qui les intéressent.

Ces actions de numérisation sont réalisées en concertation avec nos partenaires (Bibliothèque nationale de France, Institut national d'histoire de l'art). Une participation à Gallica va être mise en place en 2010.

Pour l'année en cours, la Cité de l'architecture et du patrimoine met en place un partenariat avec la bibliothèque universitaire de Gand. Ce partenariat permettra à la Cité de terminer l'importante opération de numérisation de la revue *Béton Armé* commencée par la BU de Gand. Les numéros numérisés seront océrisés et les numéros manquants seront numérisés et océrisés par la Cité.

Une mise en ligne est prévue pour la fin de l'année.

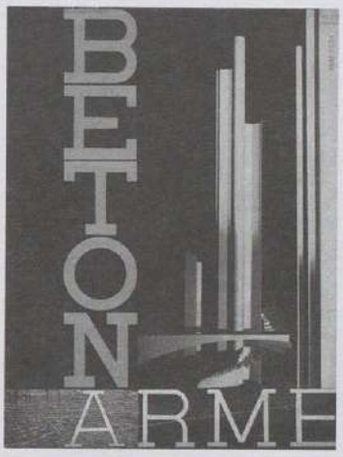

Contact

priviere@citechaillot.fr

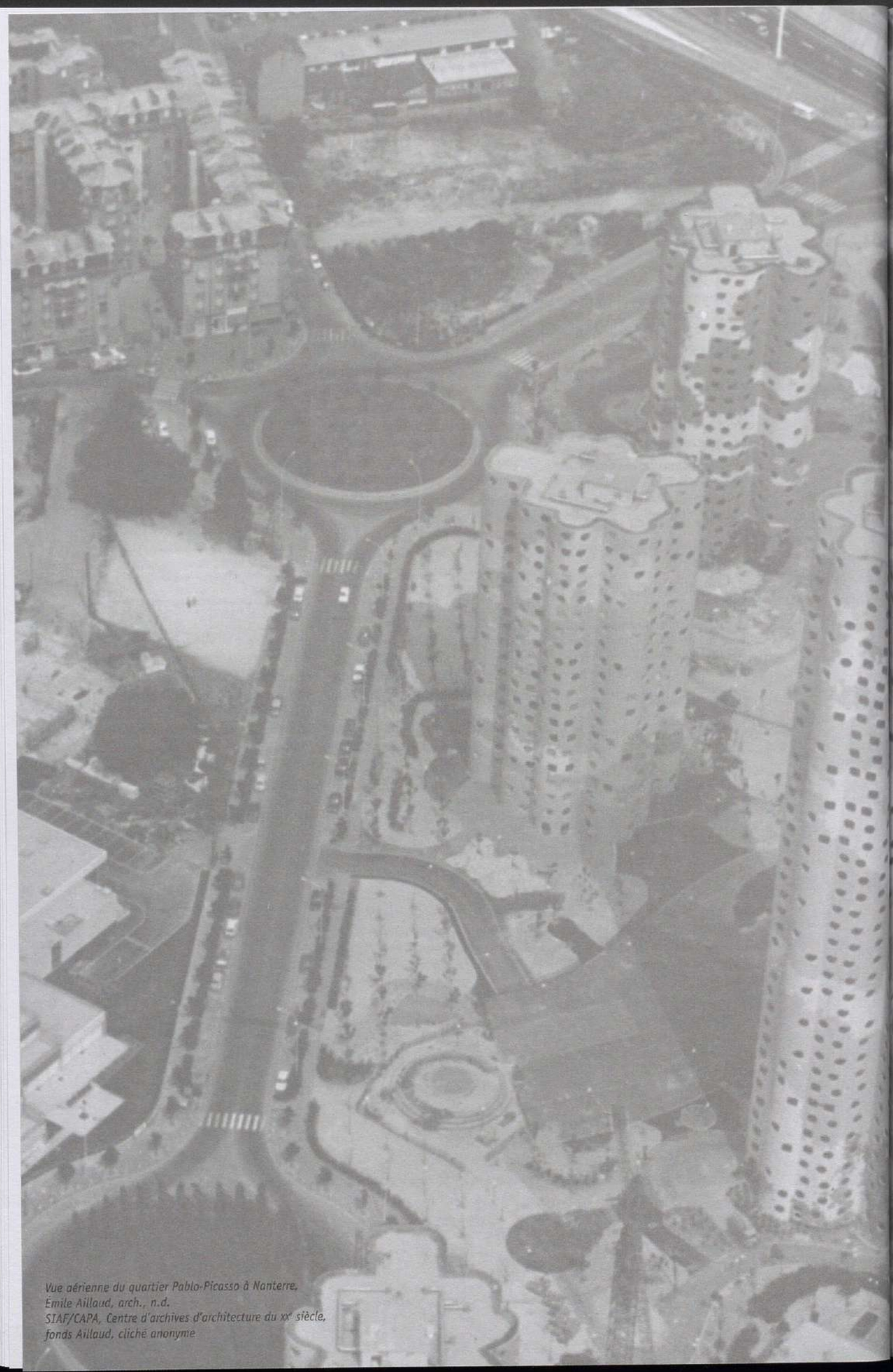

Vue aérienne du quartier Pablo-Picasso à Nanterre, Emile Aillaud, arch., n.d.
SIAF/CAPA, Centre d'archives d'architecture du XXe siècle, fonds Aillaud, cliché anonyme

LE LOGEMENT SOCIAL EN FRANCE, DES ARCHIVES AU PATRIMOINE

Peut-on protéger l'architecture des grands ensembles ?

JOSEPH ABRAM
Chercheur au Laboratoire d'histoire de l'architecture contemporaine
Professeur à l'ENSA de Nancy

« En 1957, le désastre est à peine commencé [...]. À cette date, on n'avait pas encore produit à l'échelle de la périphérie parisienne – la banlieue – l'espace paradoxal qui devait l'occuper. Je dis paradoxal bien que le paradoxe ait disparu dans l'habitude. Cet espace, en effet, est à la fois structuré et chaotique. [...] Structuré fortement, [...] car il comporte une opposition claire, hautement pertinente, entre les pavillons d'une part, et, d'autre part, les ensembles, les secteurs construits à la verticale. On ne saurait concevoir un contraste plus net et plus significatif. En même temps, ces deux termes opposés sont plongés dans le désordre, au lieu de constituer un ordre. On les a mis n'importe où, n'importe comment, sans projet défini, au gré des circonstances[1]. » Ce constat négatif que fait en 1981 le sociologue Henri Lefebvre va à l'essentiel[2]. Il associe, en les confrontant, deux politiques du logement opposées, celle de la maison individuelle et celle des grands ensembles, qui contribuent, chacune à leur manière, au même désordre urbain. Il anticipe celui qu'établiront, à leur corps défendant, les architectes les plus directement impliqués dans la production du logement social des Trente Glorieuses. « Le quantitatif était de rigueur, écrit André Gutton en 1985. Il ne s'agissait pas de créer des cités, il s'agissait de créer des grands ensembles, là où les terrains étaient libres et pas chers. L'urbanisme était absent. Le règne des dérogations était ouvert. [...] La zone non affectée n'était pas chère puisqu'il était interdit d'y construire ; la SCIC acheta d'immenses terrains et se servit de sa grande autorité pour obtenir des dérogations. Les hommes seraient logés, après nous le déluge[3] ! » Jean Dubuisson confirme cette analyse en 1988 : « Les réalisations allèrent bon train [...]. Si, chaque année, on construisait un nombre croissant de logements, si les nouveaux habitants avaient des intérieurs comme ils n'en avaient jamais eu auparavant [...], il fallut se rendre compte que la vie dans ces cités n'était pas ce que leurs promoteurs en attendaient : la population n'était pas heureuse et les dégradations étaient grandes. Le problème en France avait été mal posé. Nous ne faisions pas des villes nouvelles, pas même de nouveaux quartiers, nous ne faisions que des grands ensembles dans lesquels la vie ne prenait pas[4]... ».

Ensemble de 791 logements et place du Marché, Les Courtillières, Pantin, vue aérienne, Émile Aillaud, arch., n.d. SIAF/CAPA, Centre d'archives d'architecture du XXe siècle, fonds Aillaud, 78 Ifa 2002/4, cliché Martin.

Ensemble de logements Les Basses-Terres, Pierrefitte-Stains, Jean Dubuisson, arch. SIAF/CAPA, Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, fonds Dubuisson, 224 Ifa 1002/5, cliché anonyme.

Une réception négative

Ces critiques radicales portées par les architectes les plus actifs des années 1950-1960 seraient incompréhensibles sans une dépréciation massive des grands ensembles au sein de la société française toute entière. Les principales faiblesses pointées par les professionnels concernent l'aspect « strictement quantitatif » de ces réalisations et leur « implantation hasardeuse » sur le territoire. Ces caractéristiques, on le sait, sont les conséquences directes de la politique vigoureuse engagée par l'État au début des années 1950 pour éradiquer la crise du logement. On estimait alors à trois millions de logements le déficit qu'il fallait combler. Eugène Claudius-Petit avait envisagé, dès février 1950, un « plan national d'aménagement » pour élever le rythme de construction à 240 000 logements par an, soit cinq fois plus que la capacité de production de l'époque. Pour le ministre, le problème était aussi « qualitatif », car on ne pouvait implanter ces logements « n'importe où, n'importe comment[5] ». Ils devaient s'intégrer dans une restructuration globale du tissu socio-économique. Mais ces préoccupations urbanistiques furent bientôt emportées dans le tourbillon productionniste qui s'empara du pays, balayant sur son passage toute velléité d'aménagement. La loi du 6 août 1953 leva l'obstacle foncier pour mettre à disposition les terrains nécessaires. Le décret-loi du 9 août 1953, qui imposait aux employeurs une cotisation de 1 % sur les salaires, et la mobilisation de la Caisse des dépôts et consignations permirent d'orienter vers le secteur du bâtiment des volumes de capitaux considérables. Grâce à ces mesures, l'appareillage technique élaboré lors de la reconstruction accomplit un formidable bond en avant. La production annuelle atteignit 300 000 logements en 1958. Les années 1960 furent plus euphoriques encore. La taille des opérations et les gains de productivité ne cessaient d'augmenter. Les programmes de 1 000, 2 000, 5 000 logements devinrent fréquents. On mit en service 350 000 logements en 1965, 445 000 en 1968. On atteignit, en 1973, le chiffre record de 542 000 logements. Mais, avec le choc pétrolier et la crise économique des années 1970, la machine productive s'enraya brusquement. Les opérations se disloquèrent, passant de plusieurs milliers de logements à quelques centaines, voire quelques dizaines. Le coût de la construction commença à grimper de façon vertigineuse. La production globale diminua de moitié. Parallèlement à cette baisse d'activité du secteur (et sans que l'on puisse établir un lien mécanique entre les deux phénomènes) se fit jour une crise idéologique sans précédent, s'exprimant par une défiance généralisée vis-à-vis des modèles pragmatiques à travers lesquels s'était effectuée la croissance urbaine. En trente ans, on avait construit en France huit millions de logements. Le dispositif technico-économique mis en place après la guerre, sans cesse perfectionné, s'était montré d'une efficacité redoutable[6]. Fondé sur un puissant interventionnisme de l'État, sur une concentration des investissements dans les grandes entreprises (par le biais de la préfabrication lourde et des chantiers géants), et sur une maîtrise de plus en plus complète des sols (avec les ZUP, les ZAD et les ZAC), ce dispositif était parvenu à satisfaire les besoins les plus urgents de la population, mais en couvrant le territoire national de « tours » et de « barres », au gré des opportunités foncières. Pris de vertige, le pays entrait, au début des années 1970, dans une période de doutes, comme s'il devait subir le contrecoup de sa modernisation effrénée. La dénonciation des grands ensembles, jugés destructeurs des relations sociales, voire « inhumains » et « concentrationnaires », se répan-

Grand ensemble des Grandes-Terres, Marly-le-Roi, vue aérienne, Marcel Lods, arch., n.d. SIAF/CAPA, Centre d'archives d'architecture du XXe siècle, fonds Lods, 323 AA 524, cliché anonyme.

dit dans les médias. Exercées sur un mode globalisant, ces accusations ne pouvaient qu'engendrer des effets diffus, incontrôlables... Déjà en 1964, Raymond Lopez déplorait l'anathème lancé par la presse contre les grands ensembles. Rares sont les journaux, regrettait l'urbaniste, qui cherchent à comprendre vraiment ce que l'architecture contemporaine peut apporter à son temps[7].

Un patrimoine résistant

Le rejet systématique des grands ensembles mérite analyse. Comment un produit aussi typique des années de prospérité a-t-il pu devenir, en l'espace de dix ans, un tel repoussoir ? D'abord fondée sur une appréciation positive des valeurs d'usage offertes aux habitants, la réception des grands ensembles s'est complètement inversée. Il suffit de consulter les journaux régionaux de la période pour prendre la mesure de l'optimisme qui a accompagné, partout en France, le lancement de ces opérations. Les témoignages abondent aussi quant à l'accueil enthousiaste que firent aux appartements modernes leurs occupants émerveillés, enfin délivrés des taudis et de la cohabitation : « Les bâtiments sont là ! [...] La porte toute neuve pivote sur ses gonds neufs. Comme dans un rêve, [ils] déambulent dans les pièces immenses. Quelle différence ! La chambre à elle seule fait au moins deux fois la superficie de l'autre. Et en plus, il y a l'entrée, la salle de séjour, la salle d'eau. Et le chauffage central[8]... » Le confort des immeubles représentait, pour leurs habitants, l'accès à un nouveau mode de vie. Pensés comme une réponse très digne à la crise du logement, les grands ensembles ont d'abord été appréciés sous cet angle exclusif. Les premières critiques, formulées au début des années 1960, visaient l'insuffisance des commerces, des équipements et des transports, c'est-à-dire des carences essentiellement urbanistiques, auxquelles on pensait apporter des réponses progressives. Pourtant, même bien desservis et correctement équipés, certains grands ensembles se sont révélés inadaptés. Tous se sont dégradés très vite en raison de la chute des financements consécutive à la crise économique des années 1970. À ces difficultés matérielles, vinrent s'ajouter des problèmes sociaux mal contrôlés. D'abord diversifiés sur le plan sociologique, les grands ensembles se sont rapidement uniformisés. La gestion bureaucratique du parc immobilier, l'omniprésence du statut locatif des immeubles, l'absence d'un dispositif initial d'ac-

cession à la propriété des logements par leurs occupants, sont autant de facteurs qui ont contribué à leur déclin accéléré. C'est *a posteriori*, au cours des années soixante-dix, que s'est joué le destin désastreux des grands ensembles. Un clivage s'est alors produit entre les couches moyennes, conquises par la maison individuelle (dont l'acquisition a été facilitée par la loi de 1977), et les classes les plus pauvres, restées « captives » (terme usité, à l'époque, au sein des organismes HLM). La pyramide sociale s'est effondrée, transformant irrémédiablement les « cités » en ghettos. Malgré les « politiques de la ville » menées au cours des décennies 1980-1990, la situation s'est continuellement aggravée. Les services historiques rendus par ces quartiers paupérisés (résorption de la crise du logement, absorption des conséquences humaines de la décolonisation, puis de la mondialisation...) ne sont pas étrangers à leur inexorable dépérissement. L'échec des grands ensembles est d'abord politique et administratif. Mais cet échec implique fondamentalement l'architecture. Parler de patrimoine, dans de telles conditions, semble relever de la provocation. Et pourtant, en dépit des innombrables difficultés qui ont façonné leur histoire, les grands ensembles constituent un témoignage incontournable. Ils n'ont pas simplement prodigué des valeurs d'usage. Ils ont contribué, au coeur de la croissance économique, au déploiement de la culture moderne. Les meilleurs praticiens de la période (Eugène Beaudouin, Jean Dubuisson, Bernard Zehrfuss, Fernand Pouillon entre autres) ont participé à cette épopée constructive. De leurs travaux sont nés des procédés techniques innovants qui, par un curieux retour des choses, ont favorisé l'hégémonie des bureaux d'études et des grandes entreprises. Mais la massivité de la production ne doit pas cacher, dans l'océan du bâti, les qualités indéniables de nombreuses réalisations. Qu'il s'agisse des logements construits par Jean Dubuisson à Saint-Germain-en-Laye (1951-1952) ou à Croix (1952-1954), de la cité des Bleuets de Paul Bossard à Créteil (1959-1962), des Grandes Terres de Marcel Lods, Jean-Jacques Honegger, Xavier et Luc Arsène-Henry à Marly-le-Roi (1955-1958), ou de la ZUP de Marcel Breuer et Robert Gatje à Bayonne (1963-1970), la liste en est longue et diversifiée. Les grands ensembles méritent protection, même si, pour des raisons spécifiques, ils résistent encore à la vision patrimoniale.

Pour une protection raisonnée

Certains chercheurs envisageaient, au début des années 1980, une superposition complète des champs d'extension des patrimoines économiques et culturels. Dans une telle perspective, l'héritage architectural pouvait se fondre, tout entier, dans la mémoire collective[9]. La pertinence de ces analyses est aujourd'hui confirmée. Le patrimoine s'identifie potentiellement, dans notre domaine, à la totalité du construit. Mais cette question théorique en recouvre une autre, plus complexe. Comment, dans une conjoncture donnée, une fraction limitée du cadre bâti accède-t-elle à une protection institutionnelle ? En d'autres termes, comment un patrimoine virtuel devient-t-il un patrimoine concret ? Face à ces processus culturels, l'architecture de la seconde moitié du XX^e^ siècle pose problème et, au sein de cette production, le secteur dominant du logement social. Nul ne semble prêt aujourd'hui, ni du côté du public, ni du côté de l'administration, à regarder les grands ensembles comme les éléments constitutifs d'un quelconque patrimoine. Si rien, en théorie, ne devrait empêcher la conservation des principaux témoignages de notre histoire récente, tout, dans les faits, s'y oppose. Qu'il s'agisse de l'image négative attachée à ces quartiers, de leur dégradation continue en dépit des moyens colossaux affectés à leur transformation, des effets prédateurs de ces transformations (qui aboutissent le plus souvent à leur défiguration, voire à leur destruction), les obstacles se dressent en nombre sur le chemin d'une éventuelle protection. L'étendue du matériau soulève des questions de méthode, mais aussi, en amont, une interrogation fondamentale quant à la problématique patrimoniale elle-même. De la cité Rotterdam d'Eugène Beaudouin à Strasbourg (1951-1953) aux vastes ensembles d'Émile Aillaud à Pantin (1955-1960) ou de Roger Boileau et Jacques-Henry Labourdette à Sarcelles (1955-1970), les cas de figure sont hétérogènes. La liste des sites qu'il faudrait protéger, éminemment sélective, pourrait s'appréhender comme un paysage cohérent. Unis par des relations de complémentarité, les éléments retenus offriraient à la mémoire collective un support restreint, mais pertinent, face à l'ampleur de la production du logement social. Toute patrimonialisation suppose une large prise de conscience au sein du public. On l'aura compris, dans le domaine qui nous occupe, celle-ci est loin d'être acquise. Des actions culturelles d'envergure (grandes expositions, publications prestigieuses...) seraient aujourd'hui nécessaires. Un usage ambitieux des labels du XX^e^ siècle, ce remarquable outil de sensibilisation créé par le ministère de la Culture en 1999, pourrait contribuer de façon appréciable à la réhabilitation symbolique de cet univers dévalorisé. L'attribution de ce label aux logements construits par Fernand Pouillon à Aix-en-Provence (1951-1952) et à Meudon-la-Forêt (1955-1962), à ceux d'Henri Gouyon et Édouard Hur à la Cité Beaulieu à Saint-Étienne (1952-1957), ou d'André Sive, Michel Roux, Charles Delfante et Jean Kling à Firminy-Vert (1954-1963) sont des signes encourageants, mais trop rares, pour endiguer la marée destructive actuelle. Une course de vitesse s'est engagée entre la connaissance des grands ensembles et le processus de leur destruction. Le déficit en matière de recherche historique peut être ici fatal. La collecte des archives, leur conservation et leur exploitation sont, plus que jamais, décisives.

1. Henri Lefebvre, « Autour de deux dates », in *Paris-Paris. 1937-1957*, Centre Georges Pompidou, Paris, 1981, p. 617-625.
2. La critique d'Henri Lefebvre s'inscrit dans la mouvance problématique de son manifeste intitulé *Le droit à la ville* (éditions Anthropos, Paris, 1968).
3. André Gutton, *De l'aurore à la nuit, conversations sur l'architecture*, Zodiaque, Paris, 1985, tome 1, p. 240.
4. Jean Dubuisson, « Ces ensembles qu'on voulait grands », in *Les années 1950*, Centre Georges Pompidou, Paris, 1988, p. 530-534.
5. Eugène Claudius-Petit, « Choses vécues », *Paris-Paris. op. cit.*, p. 627-647. Voir aussi Benoît Pouvreau, *Un politique en architecture. Eugène Claudius-Petit (1907-1989)*, Paris, Le Moniteur, 2004.
6. Cf. Joseph Abram, *L'architecture moderne en France, 1940-1966, du chaos à la croissance*, Picard, Paris, 1999, p. 94-142.
7. Raymond Lopez, *L'avenir des villes*, Paris, Robert Laffont, 1964.
8. Henry Canacos, *Sarcelles ou le béton apprivoisé*, Éditions sociales, Paris, 1979.
9. Cf. Catherine Gadjos, Jean-Jacques. Lyon-Caen, Raoul Pastrana, *Les enjeux de la conservation du patrimoine*, rapport de recherche, Paris : Tabula Rasa/Corda, 1980.

Contact

joseph.abram@nancy.archi.fr

Le Haut-du-Lièvre, Nancy, vue extérieure du chantier, Bernard Zehrfuss, arch., 30 mars 1960.
SIAF/CAPA, Centre d'archives d'architecture du XXe siècle, fonds Zehrfuss, 358 AA 75, cliché P. Roung.

Une histoire d'archives : le fonds Félix Dumail et l'invention de la « cité-jardins »

HUBERT LEMPEREUR
Architecte
Doctorant Ladrhaus

Malgré un regain d'intérêt manifesté depuis nombre d'années, l'interprétation du concept de cité-jardin en France reste l'objet d'une certaine confusion. Dans ce contexte, les archives de l'architecte Félix Dumail (1883-1955), dont la carrière est indissociable de ce thème, offrent une invitation à poursuivre à la trace les développements d'une cité-jardin qui apparaît comme un concept devenu « nomade » et à la dimension essentiellement opératoire et politique.

Sur le terrain, dans la première moitié du XX[e] siècle, beaucoup de réalisations françaises se réclament de la cité-jardin. Elles arborent des écritures architecturales tantôt bucoliques ou modernistes, et tiennent aussi bien du lotissement privé, du groupe d'habitations individuelles et collectives, à vocation sociale ou non, que de quartiers entiers. Sur le plan des idées, les quelques chantres de cette cause fournissent un corpus complexe à l'historien des théories architecturales et urbaines. À la figure idéaliste et omniprésente de Georges Benoît-Lévy[1], passeur imprécis du concept d'Ebenezer Howard, prêt à enrôler sous sa bannière des opérations antinomiques, s'oppose celle du socialiste et réformiste Henri Sellier, homme de terrain plutôt que d'appareil, connu entre autres pour son activité de maître d'ouvrage et d'aménageur de la banlieue. Administrateur délégué de l'Office public d'habitations à bon marché de la Seine (OPHBMS), créé par décret dès 1915 et principal producteur – au moins quantitativement – d'opérations réalisées sous l'égide du concept de cité-jardin en France, Sellier se plie aux nécessités de l'action, ménageant pour ses projets les conditions d'un réalisme technique très singulier dans le panorama de la modernité architecturale de l'entre-deux-guerres.

Les enjeux du logement de masse sont rapidement prédominants dans la production de l'OPHBMS, qui totalise avant guerre plus de 17 000 logements répartis sur une vingtaine d'opérations au sein du département de la Seine. Si cet état de fait peut se commenter sous l'angle de la rupture progressive avec le modèle de la cité-jardin, une autre hypothèse consiste à considérer *a contrario* cette production comme une interprétation particulière, consciente et construite, de ce concept, précocement anticipatrice du grand ensemble français d'après-guerre, dont elle serait l'ancêtre direct. Il s'agirait dès lors d'en quêter les liens et continuités, dans une perspective généalogique ; le legs de Sellier et de son équipe d'architectes ne constituerait plus seulement la dérivation d'un modèle exemplaire, devenu obsolète, mais une clé inaugurale pour la compréhension des origines et virtualités d'une partie des territoires banlieusards. Cette hypothèse est encouragée par le suivi lexicologique des termes utilisés par l'OPHBMS pour décrire ses opérations. Les premiers cartouches et en-têtes affichent ainsi l'appellation générique « Cités Jardins du Grand Paris », qui confère d'emblée à la *garden city* une traduction territoriale et politique spécifique. Rapidement, les néologismes de « faubourg-jardins », « banlieue-jardins », puis de « cité-jardins », traductions des termes anglo-saxons consacrés, avec ajout d'un « s » significatif à jardins, affirment le caractère prioritairement opérationnel et quantitatif de l'action de l'OPHBMS, confirmé sans ambiguïté par les déclarations d'intentions de Sellier. La naissance progressive et comme programmée du grand ensemble à la française s'y

Cité-jardin du Pré-Saint-Gervais, Pantin, Les Lilas, vue d'ensemble pendant le chantier, 13 septembre 1932. SIAF/CAPA, Centre d'archives d'architecture du XX[e] siècle, fonds Dumail, 525 AP 18/3, cliché Chevojon.

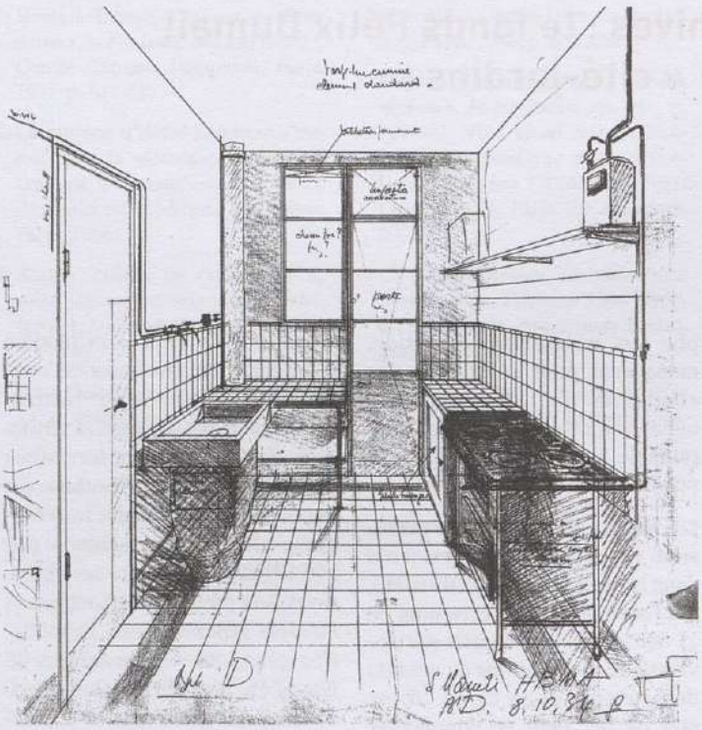

Habitations à bon marché, Saint-Mandé, étude de cuisine en perspective, 8 oct. 1934. SIAF/CAPA, Centre d'archives d'architecture du XXe siècle, fonds Dumail, 525 AP 625.

dévoile, jusqu'à ce que l'opération de Drancy-La Muette, aboutissement de la quête architecturale et urbaine de Sellier, souvent mentionnée comme le premier grand ensemble français[2], ne conserve que la qualification condensée de « cité » à partir de 1933.

Malgré l'importance des enjeux, l'appréhension de la « cité-jardins » de Sellier s'avère encore lacunaire. Bien sûr, certaines réalisations en sont relativement connues, telle la cité de Suresnes, bien documentée à travers les archives municipales ou les collections du Musée de Suresnes, et objet de plusieurs expositions et colloques. Mais au-delà du cas de cette ville dont Sellier fut le sénateur-maire, et de quelques exceptions liées au mouvement récent de patrimonialisation des cités encore debout au XXIe siècle – les Trente Glorieuses, mais aussi des décisions politiques plus récentes, comme au Plessis-Robinson, leur ont parfois été fatales –, s'impose le fait que les archives de l'OPHBMS n'ont pas survécu au nouveau découpage départemental issu de la réforme de la région parisienne du 12 juin 1964, qui a conduit à leur éclatement. La négligence sinon la malveillance des acteurs qui ont pris sa suite ont provoqué la perte d'archives publiques d'une valeur inestimable, quand on sait la difficulté rencontrée depuis à reconstruire sereinement et valoriser l'histoire culturelle de la banlieue.

Du côté des archives privées des « architectes-directeurs » des cités de l'OPHBMS, la pénurie est également frappante. L'existence d'archives du tandem Beaudouin et Lods, consultables au Centre d'archives d'architecture du XXe siècle, ne doit pas faire illusion : la matière liée à leur production commune a été irrémédiablement amputée par la disparition de leur péniche-agence pendant la guerre, et n'est présente qu'en pointillés dans leurs fonds respectifs, qui témoignent principalement de l'activité postérieure à leur association. Quant aux autres architectes ayant œuvré pour l'OPHBMS, alors même que leurs réalisations ont pris valeur d'icônes de la première moitié du XXe siècle, on peine à citer leur nom[3]. Ils ont vu leur fonction d'auteur à ce point sous-estimée que leur postérité est demeurée prisonnière de leur sens du service collectif et du retrait qu'un positionnement éthique a imposé à leur signature. Historiens, sociologues, architectes et urbanistes se sont penchés sur les quartiers qu'ils ont construits, mais il ne s'est pas dessiné un mouvement pour recueillir leurs archives au moment de l'arrêt de leur activité, de leur décès, ou auprès de leurs descendants[4]. On est capable d'analyser les caractéristiques typo-morphologiques de ces réalisations, ou de recueillir dans les archives municipales des documents ayant trait aux procédures d'utilité publique et d'acquisitions

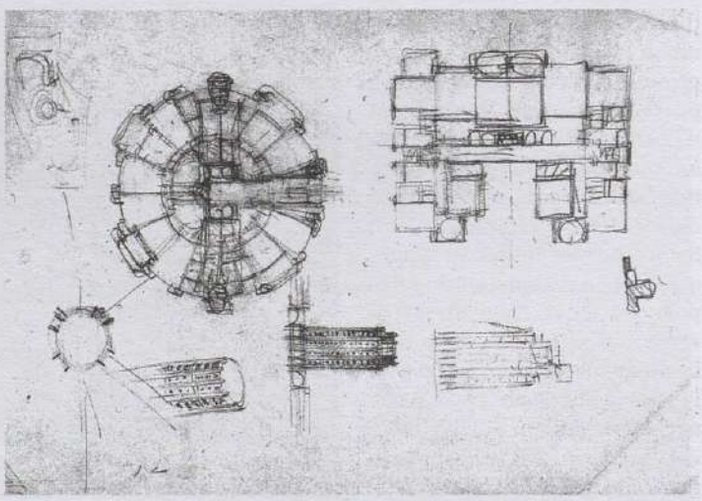

Recherches préliminaires non datées pour la tour d'habitation de la cité-jardins de Suresnes, conçue entre 1938 et 1948, non réalisée. SIAF/CAPA, Centre d'archives d'architecture du XXe siècle, fonds Dumail, 525 AP 466.

préalables des terrains, aux autorisations urbanistiques qui ont jalonné leur édification ou encore au calendrier de leur chantier, puis à leur devenir... Mais l'organisation de la maîtrise d'ouvrage, le statut des maîtres d'œuvre et les modalités du déploiement de leur activité de « projettation »[5], bref les conditions et le détail de leur conception restent peu connus. C'est dans la reconstruction de cette alchimie – voire de cette « cuisine » – que pourrait pourtant se donner le plus sûrement à lire l'accomplissement d'une pensée à l'œuvre.

Au centre de cette problématique, le fonds Dumail, versé en 1990 par son petit-fils, lui-même architecte, est unique en son genre parmi les traces des protagonistes de l'OPHBMS. Le fonds porte sur l'ensemble de sa longue carrière. Il témoigne de la brillante scolarité d'un jeune homme venu d'un milieu populaire et de ses rapides débuts professionnels, lorsque, aux côtés de Jean Hébrard – frère d'Ernest, célèbre urbaniste d'Indochine – et d'Antonin Trévelas, il remporte en 1913 un des premiers concours fondateurs du logement aidé public, organisés par la Ville de Paris. Les documents relatifs à son engagement sous les drapeaux durant la Grande Guerre, où tombe son compagnon Trévelas, sont émouvants et significatifs d'une génération à jamais marquée. À son retour à la vie civile, il fait partie avec Hébrard des architectes puisés sans complexe par Sellier au sein des lauréats des concours parisiens. Les deux associés projettent et réalisent en parallèle tous azimuts, en particulier en Indochine, mais, à partir du départ d'Hébrard pour les États-Unis en 1926, Dumail, épaulé par son frère cadet Gabriel, se consacre quasi exclusivement à l'œuvre départementale, dirigeant notamment les projets de Gennevilliers, du Pré-Saint-Gervais, de Dugny-Le Moulin, de Saint-Mandé, et l'achèvement de Suresnes. Cette activité fait de cette personnalité humaniste, un des lieutenants les plus fidèles et prolifiques de Sellier et de l'OPHBMS, par le nombre d'opérations traitées comme par celui des logements construits. Il se voit d'ailleurs confier entre 1938 et 1948 l'étude d'un projet de tour de 22 étages, « clocher social » de la cité de Suresnes, qui aurait dû constituer le testament de Sellier. Enfin, peu avant sa mort survenue à sa table à dessin, il participe au chantier expérimental du SHAPE Village de Saint-Germain-en-Laye, jalon fondamental du début des Trente Glorieuses, où il se livre à des prouesses calendaires et professionnelles rarement égalées.

Ce fonds volumineux est constitué d'une immense majorité de pièces graphiques, même s'il renferme également nombre de clichés, des éléments de documentation et de correspondance et quelques dossiers administratifs et comptables. Ses lacunes en pièces écrites sont parfois déplorées par certains historiens en quête de sources épigraphiques. En revanche, il propose un support irremplaçable pour qui veut se prêter à une approche

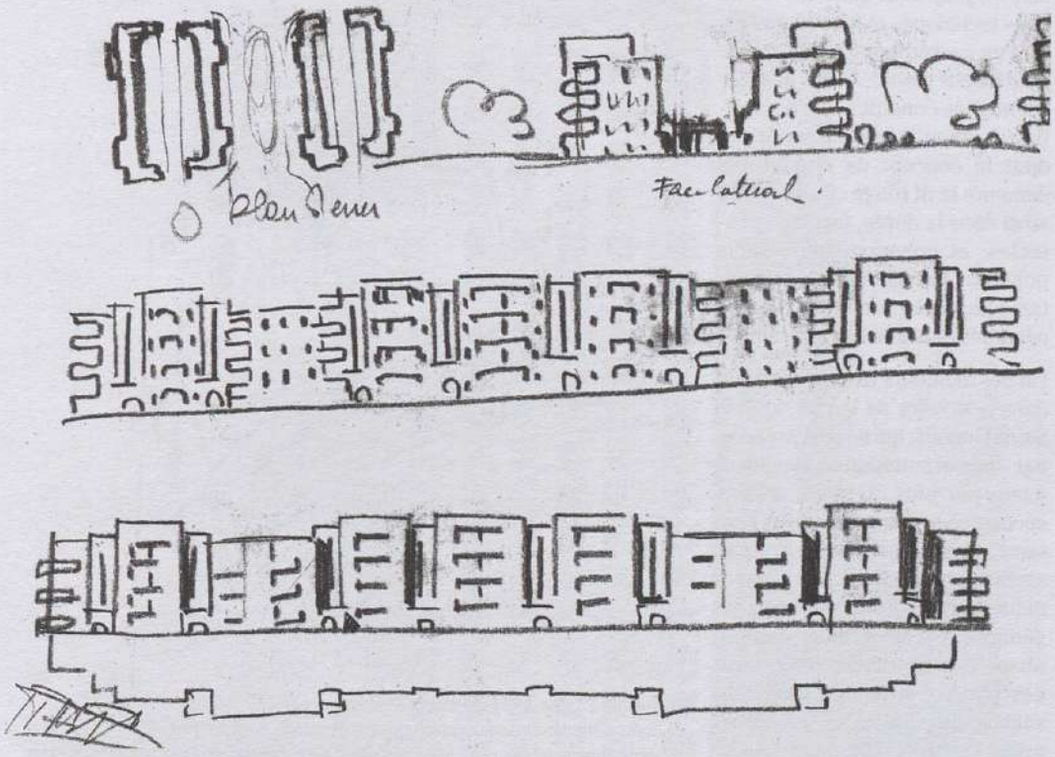

Croquis des années trente, relatif à la cité-jardins de Dugny-Le Moulin, mise en chantier après guerre, n.d.
SIAF/CAPA, Centre d'archives d'architecture du xx^e siècle, fonds Dumail, 525 AP 541.

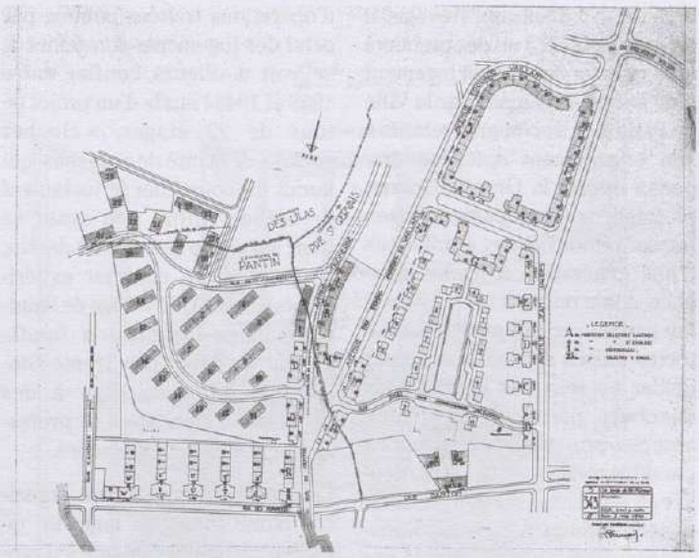

Plan d'ensemble de la cité-jardins du Pré-Saint-Gervais réalisé vers 1950 sur un calque daté de 1930. SIAF/CAPA, Centre d'archives d'architecture du xx^e siècle, fonds Dumail, 525 AP 297.

d'« archéologie » du projet architectural. Cette opportunité s'avère d'autant plus prometteuse que, dans leur contexte d'extrême instabilité politique et économique, la réalisation de ces vastes programmes se singularise par un découpage en tranches discontinues : les interruptions forcées obligent à chaque reprise à réévaluer les projets à l'aune des évolutions techniques et fonctionnelles, tout en garantissant la cohérence du dessein global. Cette histoire accidentée conduit à une conception particulièrement stratifiée dont le concept de cité-jardins demeure le fil rouge : il se dévoile ainsi dans la durée, face aux obstacles, et conserve une valeur politique permanente, que n'entame jamais la mutation des données, des outils ou des techniques.

Un des meilleurs exemples réside dans le dossier de la cité du Pré-Saint-Gervais, qui se particularise par une accumulation de documents sur plus de trente années successives, comprenant des centaines de croquis, perspectives et recherches de détails architectoniques, des dossiers de dessins géométraux propres à chaque phase contractuelle, ou encore des plans d'ensemble des états successifs, dont l'un au moins prend la forme d'un palimpseste, corrigé à la lame de rasoir, intégrant les dernières évolutions parmi les réalisations plus anciennes. La comparaison avec d'autres dossiers révèle l'existence systématique d'une matière documentaire préalable conséquente – cartes géographiques, dessins de la végétation existante, analyse des réseaux sur le site… – et l'abondance de recherches d'organisation des plans qui ne sacrifient que bien peu aux enjeux abstraits du parti et de la composition, et s'acharnent à épuiser et comparer l'étendue des combinaisons possibles. Ce constat confirme le sens aigu du milieu et de la greffe, la qualité de la « science urbaniste » qui prévalent au sein de l'équipe de Sellier, dont a pu témoigner Lods plus tard ou s'émerveiller un Robert Auzelle. Dans les dernières phases de conception, les documents sont également passionnants pour leur maîtrise technique, le niveau de soin et de définition des prestations, qu'il s'agisse des essences et de l'entretien des plantations, du dessin des espaces extérieurs, du calepinage des appareillages de briques, des détails de serrurerie, du parcours des canalisations… De la belle ouvrage, qu'on ne

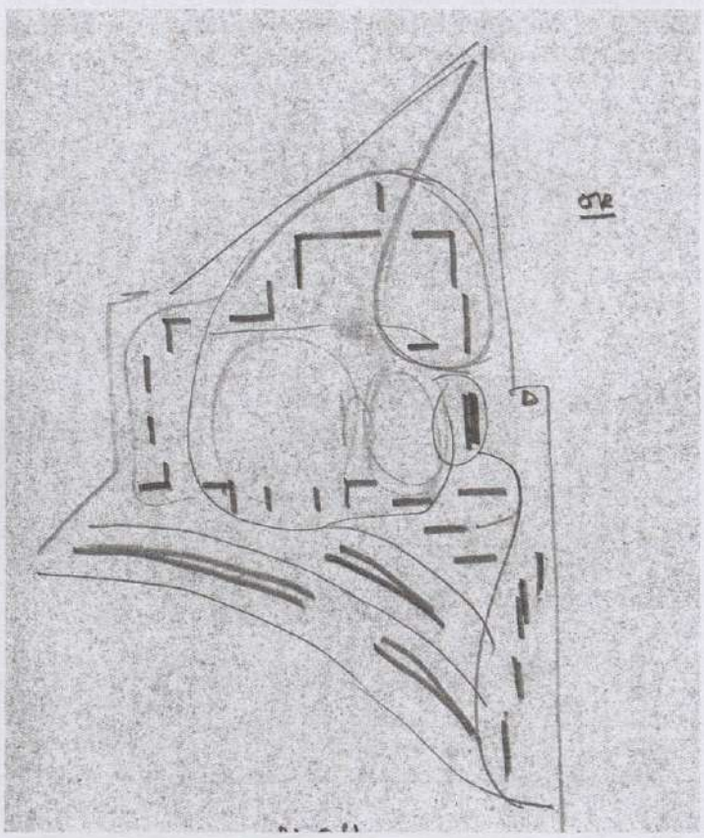

Croquis du 24 juin 1951 du plan d'ensemble du SHAPE Village de Saint-Germain-en-Laye, autorisant une complète réévaluation du déroulement retenu par l'historiographie pour cette opération menée aux côtés de Jean Dubuisson. SIAF/CAPA, Centre d'archives d'architecture du xx^e siècle, fonds Dumail, 525 AP 3/12.

retrouve que très rarement, y compris dans des fonds d'architectes réputés de la même époque.

Mais, au-delà du plaisir et de la fascination qu'exerce ce fonds, en recoupant synchroniquement comme diachroniquement toute sa matière visuelle et scripturale, il est loisible de suivre les contours d'une méthode, ouverte et savante, guidant l'élaboration des quartiers, des bâtiments, des logements, comme des détails constructifs. L'on peut ainsi espérer compléter en partie la connaissance d'un pan fondamental de la genèse du logement social français et de l'aménagement des banlieues, que les sources écrites n'ont qu'imparfaitement contribué à renseigner.

---

1. Cf. la thèse soutenue en 2008 par Mayalène Guelton, sous la dir. de François Loyer : *De la cité-jardin à la cité linéaire. Georges Benoît-Lévy: parcours d'un propagandiste idéaliste (1903-1939)*. UVSQ, Ladrhaus. Ainsi que l'article paru en novembre 2009 dans le n° 3 de la revue *fabricA*.

2. Le terme de « grand ensemble » apparaît en juin 1935 dans un numéro de la revue *L'Architecture d'aujourd'hui* consacré aux habitations à bon marché, appliqué en premier lieu, concernant la France, à la cité de Drancy-La Muette de Beaudouin et Lods, mais aussi à d'autres opérations de l'OPHBMS, dont Le Pré-Saint-Gervais de Dumail.

3. Sellier s'est entouré de maîtres d'œuvre aux sensibilités variées, souvent pionniers du point de vue de leur expérience du logement collectif, de l'architecture prophylactique et sociale, et parfois de leur approche constructive. On citera parmi eux : G. Albenque, J. Bassompierre, A. Berry, A. Dubreuil, L. Feine, E. Gonnot, R. Hummel, M. Payret-Dortail, P. Pelletier, A. Maistrasse, M. Maurey, J. Quoniam, P. de Rutté, P. Sirvin , A. Teisseire...

4. Hormis les fonds Beaudouin & Lods et Dumail, il n'existe, à notre connaissance, aucune trace de ces archives privées, à l'exception d'un tout petit ensemble d'A. Dubreuil et R. Hummel, relatif à la cité de Maisons-Alfort et à son groupe scolaire, au Centre d'archives d'architecture du XX^e^ siècle, et un fonds A. Maistrasse, regroupant 500 clichés de la cité de Suresnes, dans les collections du musée de cette ville.

5. La signification de ce terme a été résumée ainsi par Roland Recht : « ensemble des opérations jusqu'au dessin définitif », dans son recueil *Le dessin d'architecture*, Paris : Adam Biro, 1995, p. 19. On pourrait y ajouter les opérations d'enrichissement et d'ajustement du projet que l'architecte entreprend à l'occasion des travaux, à travers des dessins ou des instructions données aux entreprises.

Hubert Lempereur, architecte, mène une thèse de doctorat en histoire de l'architecture, sous la dir. de J. Castex : *Une archéologie de l'œuvre de Félix Dumail (1883-1955), ou le temps accidenté du logement collectif*. Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, Ladrhaus.

Contact

hubert.lempereur@orange.fr

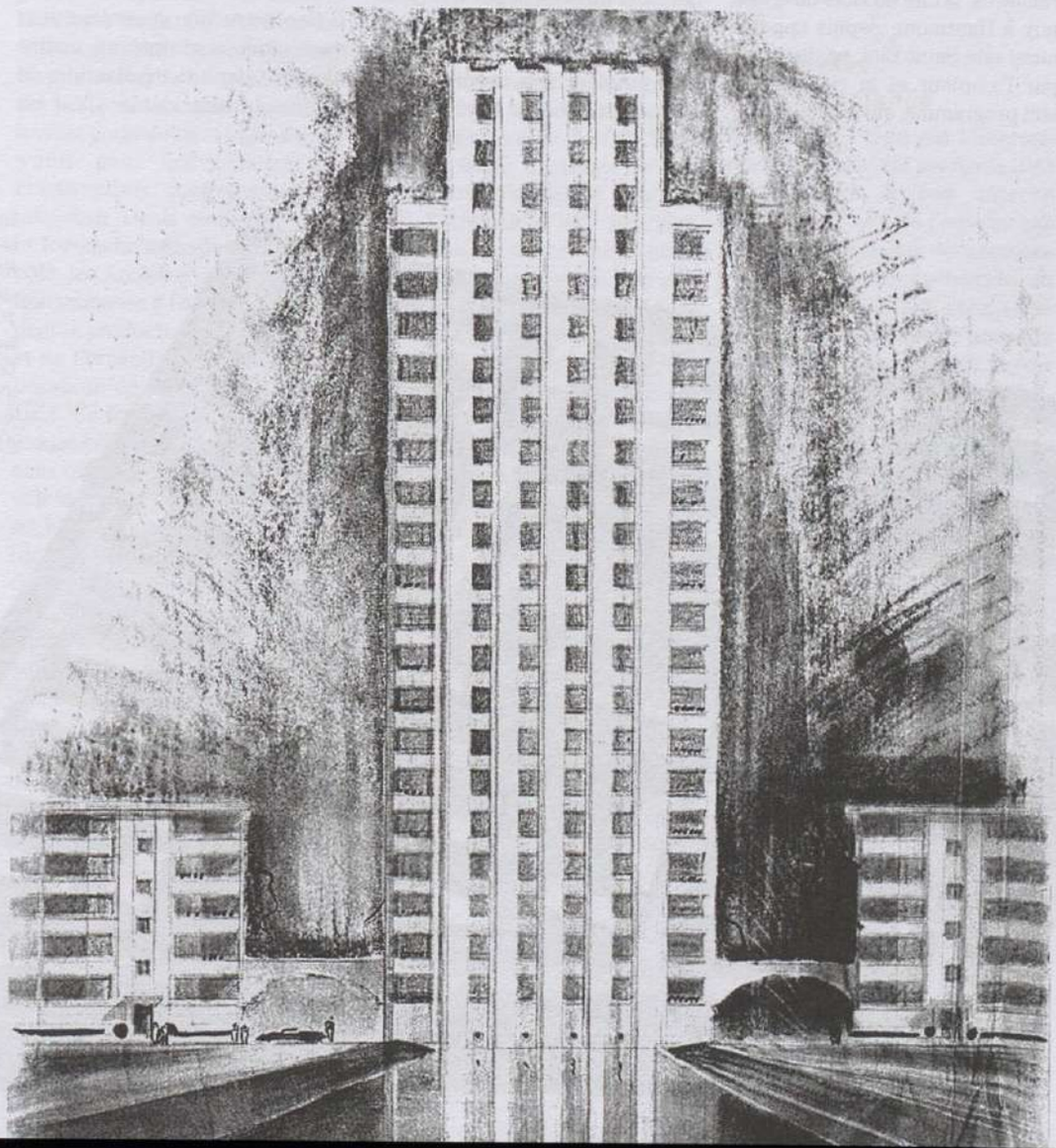

Perspective au fusain et pastel, n.d., pour la tour d'habitation de la cité-jardins de Suresnes, conçue entre 1938 et 1948, non réalisée, ici dans son état le plus abouti. SIAF/CAPA, Centre d'archives d'architecture du XX^e^ siècle, fonds Dumail, 525 AP 472.

UN EXEMPLE DE LOGEMENT PATRONAL À L'HEURE DE LA RECONSTRUCTION

Denis Honegger et la cité-jardin du Bois-du-Quesnoy à Hautmont

SÉBASTIEN RADOUAN
Doctorant, université Paris IV-Sorbonne

Afin de loger leur personnel ouvrier, quelques industriels du bassin de la Sambre (Nord), sur l'initiative des Forges de la Providence, invitent en 1948 l'architecte Denis Honegger à concevoir une typologie de maisons standardisées[1]. Le soutien apporté l'année suivante à ce projet par le ministère de la Reconstruction et de l'urbanisme (MRU) encourage dans les départements du Nord et de l'Aisne d'autres bailleurs, privés comme publics, à reprendre le modèle élaboré. Prévues pour des parcelles isolées, ces commandes prennent souvent la forme de lotissements dépassant rarement une vingtaine de logements. Parmi les opérations réalisées, la cité du Bois-du-Quesnoy à Hautmont, depuis appelée aussi cité Saint-Éloi, se distingue par l'ampleur et la richesse de son programme, qui connaît entre 1950 et 1963 six phases de construction. À l'issue de ces chantiers successifs, des commerces, une chapelle[2] et près de quatre cents logements sont réalisés par Denis Honegger. Anciennement boisé, le plateau sur lequel est bâtie la cité a été progressivement urbanisé depuis le début du XX^e siècle pour accueillir les opérations destinées à loger les ouvriers hautmontois. Les Aciéries du Nord, deuxième grand établissement sidérurgique implanté sur ce territoire, possédaient également des terrains au Bois-du-Quesnoy ; elles avaient pour leur part fait appel en 1946 à André Lurçat[3] pour la construction de trois barres de logements qui n'ont finalement pas vu le jour. La cité-jardin de Denis Honegger constitue ainsi un jalon dans l'histoire ouvrière de la commune, qui s'est amorcée avec la révolution industrielle ; les logements ont fait l'objet d'une étude par l'Inventaire général du patrimoine culturel en 1995 et la chapelle est, depuis 2005, inscrite monument historique[4].

Les archives de Denis Honegger, déposées en grande partie au Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle (IFA/Cité de l'architecture et du patrimoine)[5], retracent de la conception à la construction, les différentes étapes de ce projet. Le fonds rassemble en effet les études pour les maisons et leurs groupements ainsi que les esquisses présidant à chaque étape l'aménagement du terrain. Il constitue en cela une matière unique pour estimer, à l'époque de la Reconstruction, les enjeux auxquels était confronté un maître d'œuvre dans la réalisation de logements individuels. C'est en

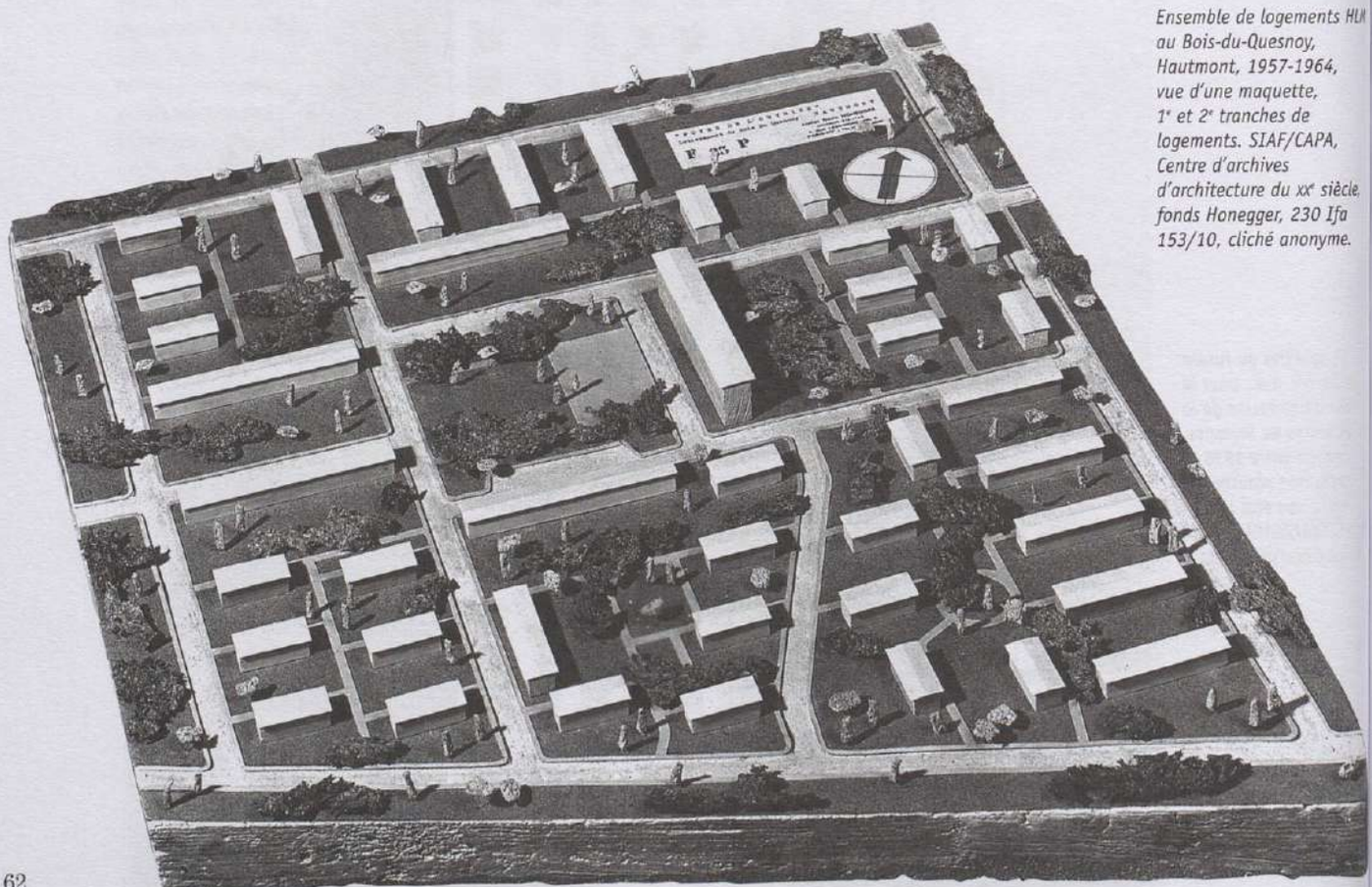

Ensemble de logements HLM au Bois-du-Quesnoy, Hautmont, 1957-1964, vue d'une maquette, 1re et 2e tranches de logements. SIAF/CAPA, Centre d'archives d'architecture du XXe siècle, fonds Honegger, 230 Ifa 153/10, cliché anonyme.

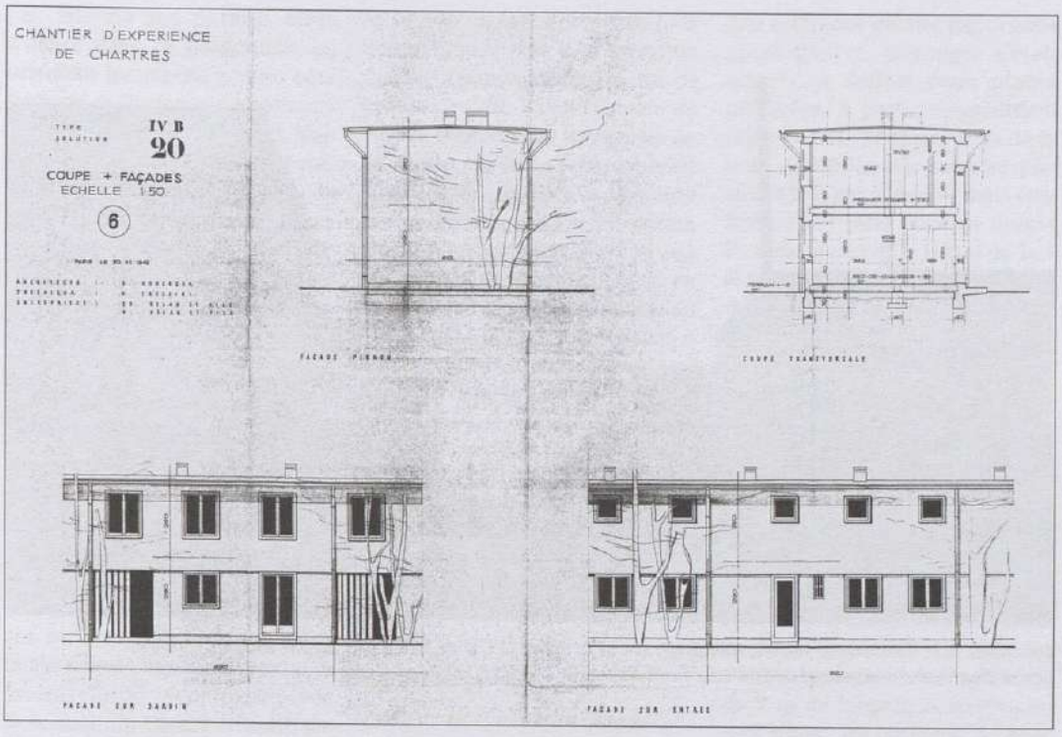

Chantier d'expérience, Chartres, coupes et élévations, 30 décembre 1949, 1/50e. Denis Honegger présente en collaboration avec l'ingénieur Henri Trezzini le modèle de maisons élaboré pour le Foyer de l'ouvrier au concours du MRU, les « chantiers d'expérience ». SIAF/CAPA, Centre d'archives d'architecture du xxe siècle, fonds Honegger, 230 Ifa 66/2.

effet un pan encore méconnu de l'histoire du logement social qui peut transparaître à travers l'exemple de la cité du Bois-du-Quesnoy, contribuant ainsi à combler le manque de publications sur le sujet. Au moment où l'État invitait architectes et ingénieurs à s'unir pour industrialiser la construction, quelles solutions proposait Denis Honegger pour le logement individuel ? De leur côté, les Archives de la construction moderne, à Lausanne, regroupent la production de l'architecte et de Fernand Dumas, son collaborateur en Suisse, de 1937 à 1954. Ce fonds[6], qui contient des études pour la réalisation de maisons ouvrières, permet-il d'entrevoir la genèse de celles élaborées en France quelques années plus tard ? La confrontation de ces deux fonds met surtout en question le positionnement de l'architecte par rapport au contexte de la commande. Elle s'avère ainsi déterminante pour saisir à Hautmont l'attitude d'Honegger face aux exigences locales, la mesure de ses choix ne pouvant cependant complètement apparaître qu'au regard des fonds d'archives des commanditaires. En cela, l'archive fournit des éléments tangibles pour interroger les articulations à l'œuvre entre la doctrine et la pratique de l'architecte[7]. Tout au long de sa carrière, Honegger a affirmé, aussi bien dans son architecture que dans ses écrits[8], l'héritage doctrinal d'Auguste Perret, son maître à l'atelier du Palais de Bois. Entre 1926 et 1927, il mettait cependant entre parenthèses cette formation pour se confronter aux idées « modernistes » auprès de Le Corbusier et de Théo van Doesburg. Mais ces expériences, même s'il en tire des enseignements – notamment d'un point de vue spatial –, restent pour Honegger décevantes sur le plan de la construction et de l'expression architecturale, pour lui indissociables. Dès lors, il ne cesse de se réclamer d'Auguste Perret et « de la tradition en architecture[9] », se faisant ainsi un des chantres les plus fidèles du « classicisme structurel[10] ». Après 1945, Honegger s'efforce de maintenir les principes de cet enseignement, dans un contexte économique et idéologique sensiblement renouvelé. Face aux spécificités de la commande de logements individuels, comment perpétue-t-il cet héritage ?

Les termes de la commande

Depuis 1907, c'est par l'intermédiaire de la société anonyme (SA) d'habitations à bon marché (HBM) Le Foyer de l'ouvrier que le patronat du bassin de la Sambre intervient dans la construction du logement social. Les liens entre les bailleurs privés et les pouvoirs publics s'étaient renforcés depuis la fin du xixe siècle ; et c'est d'ailleurs dans le cadre de la législation des HBM que Le Foyer de l'ouvrier bénéficie en 1949, pour la réalisation de maisons individuelles, d'un prêt à taux très avantageux de la Caisse des dépôts et consignations. Car, si ces constructions sont à l'initiative d'acteurs privés, elles n'en sont pas moins destinées à une population « peu fortuné » qui pâtit bien souvent d'un parc immobilier vétuste et insuffisant. Les investissements de l'État lors de la Reconstruction visait principalement la remise en marche de l'appareil productif et

Logements HLM, bassin de la Sambre, Maubeuge, vue de la rue de la Cité de Senelle, 17 octobre 1951. SIAF/CAPA, Centre d'archives d'architecture du XXe siècle, fonds Honegger, 230 Ifa 6, cliché anonyme.

des infrastructures de communication ; la construction de logements neufs est alors uniquement envisagée pour les villes sinistrées. Mais à la périphérie de Maubeuge, les établissements sidérurgiques devaient répondre à la très forte augmentation de la demande en acier et en tôles. Le MRU qui n'envisageait pas dans l'immédiat d'intervenir pour loger l'afflux de main-d'œuvre, donne alors son agrément au Foyer de l'ouvrier en 1949 pour la réalisation de maisons sur plusieurs terrains dans la région, le plus important étant celui de la cité-jardin du Bois-du-Quesnoy. Cet intérêt du ministère se concrétise lorsque Honegger présente quelques mois plus tard, en collaboration avec l'ingénieur Henri Trezzini, son modèle au concours « Les chantiers d'expérience ». Durant cette période, l'État soutient la production de logements individuels ; il encourage dès 1947, avec le Concours pour l'édification de maisons nouvelles, l'innovation dans ce programme. Car, comme le souligne la revue *Techniques et architecture* en 1953, « dans l'état d'urgence qui est le nôtre, le problème de la petite maison appelle la simplicité, la normalisation des éléments, la mise en œuvre des ressources de l'industrie[11] ». Malgré un contexte de pénurie de logements, sur le plan constructif comme architectural la maison individuelle faisait l'objet d'intenses recherches.

Denis Honegger s'est initié à l'industrialisation du bâtiment en rejoignant à partir de 1933 Eugène Beaudouin et Marcel Lods sur le chantier de la cité de la Muette à Drancy[12] ; un projet pilote dans le domaine de la construction, qui lui permet d'entrevoir les enjeux techniques auxquels sera confronté son métier après guerre dans le programme du logement social. Il rappelle d'ailleurs en 1948, dans un discours prononcé devant les industriels belges, au moment où il conçoit ses maisons, que « l'évolution authentique de l'architecture est conditionnée par le progrès technique et scientifique qu'un architecte digne de ce nom a le devoir de s'assimiler constamment[13] ». C'est dans le Nord et l'Aisne qu'Honegger industrialise pour la première fois son architecture, mais c'est en Suisse, quelques années auparavant, qu'il avait été amené à standardiser sa production de maisons. En 1944, Honegger avait en effet décliné un modèle de maisons ouvrières à Fribourg et à Délemont, mais à partir de matériaux traditionnels. Le modèle proposé restait proche de l'architecture vernaculaire suisse, et c'est seulement en France qu'il renouvelle les matériaux et les techniques utilisés pour une rentabilité maximum, ce qui modifiera profondément l'expression architecturale.

Concilier modernité et culture locale

À la fin de l'année 1948, la typologie de maisons élaborée par Denis Honegger est présentée au Foyer de l'ouvrier. Bien que les solutions varient selon le nombre de pièces et la disposition d'une maison au sein d'un groupement, leur aspect reste sensiblement identique. Pour des questions d'économie, à l'image de ce que l'architecte avait proposé en Suisse, ses maisons sont sur deux niveaux et s'articulent au sein de groupements rectilignes, car « la construction en alignements permet d'augmenter en densité[14] ». Honegger compte optimiser les délais et les coûts de mise en œuvre en proposant notamment des panneaux préfabriqués en façade. Les dimensions des encadrements de fenêtres, également en béton préfabriqué, variaient selon la fonction de l'espace éclairé. Il reprend

par ailleurs les normes alors d'usage dans ce programme en orientant les pièces à vivre côté jardin et en distinguant clairement la partie jour et la partie nuit. Malgré la sévérité du programme, Honegger tente d'évoquer par la modénature – corniche, encadrements de fenêtres, léger décrochement de l'étage supérieur – les fondements de son langage architectural. Ce projet est remarqué en 1953 alors que la revue *Techniques et architecture* tentait de « réunir quelques exemples d'habitations individuelles dont l'étude a été dominée par un souci d'économie, sans que les qualités architecturales en aient été sacrifiées pour autant[15] ».

Dans la perspective de rentabiliser au maximum le projet, les industriels du bassin de la Sambre avaient décidé de confronter, avec le soutien du Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB)[16], la proposition constructive de Denis Honegger à celles des entrepreneurs locaux. À l'issue de ce concours, l'utilisation de la brique creuse se révélait plus économique ; liée à la tradition locale, l'industrialisation de ce matériau était, à la différence du béton, maîtrisée au lendemain de la guerre. Au final, l'ensemble de la cité-jardin du Bois-du-Quesnoy est réalisé en brique, l'isolation des bâtiments étant assurée par un enduit de ciment. C'est en Suisse, principalement en milieu rural, qu'Honegger a été amené à concevoir son architecture à partir d'autres matériaux que le béton ou selon des formes traditionnelles. Dans cet esprit, il avait répondu favorablement aux exigences de l'office public d'HBM d'Hautmont pour la reconduction de ses maisons à partir de toitures traditionnelles à deux pans.

La cité-jardin, une référence en question

Avec l'opération du Bois-du-Quesnoy, Honegger a l'occasion d'intégrer ses maisons dans un véritable projet d'urbanisme. Le modèle affiché est celui de la cité-jardin, une référence encore importante après guerre. Honegger s'était attaché à définir deux places publiques, à partir desquelles il organise les différents îlots de la cité. Accueillant le marché plusieurs fois par semaine, mais également les fêtes locales durant l'année, la place De Lattre de Tassigny s'affirme comme le centre du quartier. Dans l'axe de cet espace, dominée par un immeuble collectif[17], une voie traverse la cité pour aboutir à la seconde place, où la chapelle est inaugurée en 1962. Les grandes lignes de la composition, d'inspiration beaux-arts, sont soulignées par les groupements de maisons. Les principales voies d'accès traversant la cité sont complétées « afin de réduire [...] les frais résultant de travaux de viabilité » par des « voies de desserte des logements, de 3 m de largeur, réservées au seul usage des bordiers[18] ». Avec le développement de l'automobile, ce réseau de circulation apparaît vite inadapté. Ce dernier niveau de voirie permet toutefois, en créant des cheminements au sein

Logements HLM, bassin de la Sambre, Hautmont, 1950-1956, vue du chantier, le long de la rue Deham.
L'organisation du chantier est pensée dans un souci d'économie et d'efficacité maximum. Les principaux éléments constructifs, comme les encadrements de fenêtres et les briques, sont ainsi préfabriqués sur place.
SIAF/CAPA, Centre d'archives d'architecture du XXe siècle, fonds Honegger 230 Ifa 6, cliché anonyme.

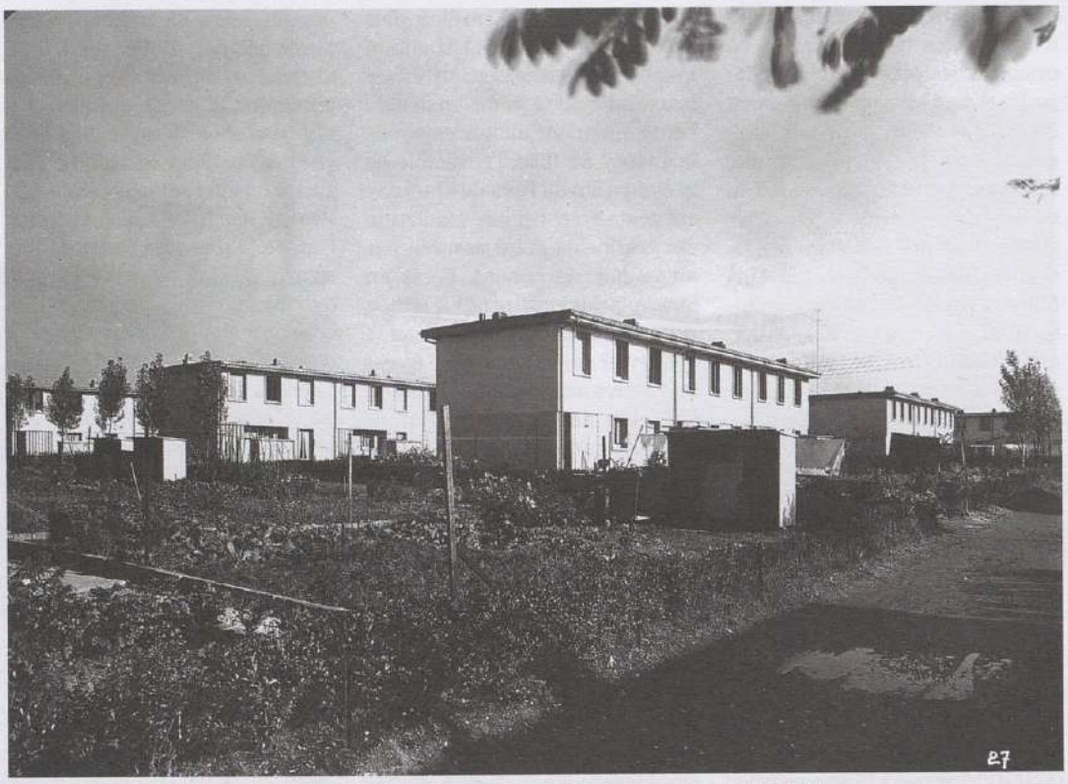

Ensemble de logements HLM au Bois-du-Quesnoy, Hautmont, 1957-1964 : vue extérieure. SIAF/CAPA, Centre d'archives d'architecture du xx^e siècle, fonds Honegger, 230 Ifa 153/10, cliché Chevojon.

des îlots, de varier l'implantation des maisons et ainsi d'éviter « l'ennui et la monotonie des tissus résidentiels[19] ». La verdure, très présente dans ce type de programme, devait principalement être le résultat du traitement apporté par chaque habitant à son jardin. Alors que les trois premières phases de construction sont réalisées selon le modèle de maisons validé en 1949, Honegger est invité, à partir de 1955, au moment où l'État intervient pour accélérer la production de logements, à densifier ses constructions en redéfinissant la dernière partie du plan-masse de la cité et en renouvelant sa proposition architecturale. Il intègre ainsi dans son projet une barre et deux tours d'immeuble, et développe un modèle de maisons « collectives » pour accueillir davantage de familles. Quelque peu en retrait de ces logements économiques, il conçoit d'autre part un type de maisons destinées aux ingénieurs. D'importants efforts sont mobilisés pour industrialiser la construction au Bois-du-Quesnoy, cependant face à la crise du logement, le modèle de la cité-jardin et celui de la maison individuelle s'avèrent rapidement dépassés.

De nombreux architectes se sont confrontés pendant un temps à la réalisation de maisons individuelles. Émile Aillaud, par exemple, réalise de 1946 à 1949 pour les Houillères du bassin de Lorraine, dans un contexte analogue à Honegger, la cité Bellevue à Creutzwald. Malgré les contraintes économiques, la plupart des architectes faisaient preuve d'inventivité dans les formes mais révélaient leurs limites dans l'innovation des techniques constructives. En 1951, Honegger développe sous l'influence de Jean Prouvé un type de maisons à partir de panneaux en aluminium pour la cité ouvrière qu'il devait réaliser à Hayange (Moselle) en collaboration avec G.-H. Pingusson. Mais c'est l'année suivante, en participant aux « secteurs industrialisés »[20] mis en place par le MRU, qu'il renouvelle son architecture et ses références urbaines pour la construction à grande échelle et selon des techniques industrielles plus performantes. Honegger met ainsi en œuvre de 1952 à 1965 à Paris et dans sa proche banlieue le modèle « gamma 57 », une interprétation remarquable du langage d'Auguste Perret dans le logement de masse.

1. Denis Honegger n'était pas architecte-reconstructeur pour ce département.
2. Sébastien Radouan, « Denis Honegger et la chapelle Saint-Éloi à Hautmont », *Histoire de l'art*, n° 66, avril 2010.
3. Voir archives de l'IFA, Fonds Lurçat, LURAN-K-46, logements pour les Aciéries du Nord, Hautmont (Nord), 1946.
4. La chapelle en totalité : inscription MH par arrêté du 6 janvier 2005.
5. Inventaire complet réalisé par Simon Texier en 1997 sous la direction de David Peyceré et Sonia Gaubert.
6. Voir archives ACM Lausanne, fonds Dumas et Honegger (40) et fonds Honegger (615).
7. Voir Simon Texier et Sébastien Radouan, *Denis Honegger*, Paris, Éd. du Patrimoine, Gollion : In Folio, 2010.
8. Denis Honegger, « De la tradition dans l'architecture », conférence prononcée à Bâle, publiée dans la *Revue technique suisse*, n° 27-29, 1945.
9. *Ibid.*
10. Joseph Abram, *Perret et l'École du classicisme structurel (1910-1960)*, rapport de recherche, Nancy, 1985, 2 vol.
11. *Techniques et architecture*, 12e série, n° 3-4, 1953, numéro spécial consacré aux « Petites maisons économiques ».
12. Denis Honegger, carnet/agenda, note pour janvier 1934 : « Drancy chantier », fonds privé Marc-Henri Honegger.
13. Denis Honegger, *Conférence pour les industriels belges*, 1948, p. 7, Centre d'archives d'architecture du xxe siècle, 230 Ifa 101/3.
14 *Techniques et architecture*, 1953, *op. cit.*
15. *Ibid.*
16. « Concours pour la construction de 250 logements dans le bassin de la Sambre », *Cahiers du centre scientifique et technique du bâtiment*, n° 7, 1er trimestre 1950.
17. Ce bâtiment réalisé selon le même procédé constructif que les maisons abrite des commerces sous un auvent au rez-de-chaussée.
18. *Cahiers du centre scientifique et technique du bâtiment*, *op. cit.*
19. *Ibid.*
20. Article 19 de la loi d'investissement de 1951.

Contact

sebradouan@hotmail.com

Ensemble de logements HLM au Bois-du-Quesnoy, Hautmont, vue des logements individuels et de l'immeuble collectif, 8 mars 1956. SIAF/CAPA, Centre d'archives d'architecture du xxe siècle, fonds Honegger, 230 Ifa 153/10, cliché anonyme.

L'ensemble des Soupirs à Commercy, une réalisation emblématique et méconnue de Jean Dubuisson en Lorraine

ÉLISE GUILLERM
Doctorante, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Quinze années après son versement à l'Institut français d'architecture, le fonds de Jean Dubuisson, rapidement classé, a permis de redécouvrir des édifices emblématiques de l'architecte qui ont fait sa renommée au cours des Trente Glorieuses[1].

Marqué par une nette prédilection pour le logement, l'architecte réalise à partir de 1950 des ensembles d'habitation de grande et de moyenne envergure, à l'étranger comme en France. Son goût pour la géométrie épurée, la clarté de ses plans et le soin porté aux détails d'exécution lui valent d'occuper une place de choix sur la scène architecturale des années 1950-1960, en revendiquant la filiation de figures tutélaires du Mouvement moderne, d'Arne Jacobsen à Le Corbusier en passant par Mies van der Rohe. Une notoriété acquise dès le début des années 1950 lui permet de recevoir d'importantes commandes de la part de maîtres d'ouvrage de premier plan, tant privés que publics, et de les traiter à un rythme soutenu jusqu'à la fin des années 1960 en liaison avec des bureaux d'études et de nombreux collaborateurs employés au sein de ce qui forme l'une des plus grandes agences parisiennes de la période.

Constituées essentiellement de documents issus de l'agence – plutôt que de pièces personnelles – les archives de Jean Dubuisson conservent les projets réalisés ou non, de 1946 à 1983 ce qui en fait l'un des fonds les plus denses du Centre d'archives d'architecture, couvrant près de 86 mètres linéaires. Riches sur les conditions de la commande comme sur les conditions d'élaboration du projet, ces archives sont particulièrement éclairantes quant aux circonstances de la production architecturale du logement social au cours des Trente Glorieuses. À la lumière de ces archives, l'architecte – faisant figure de grand constructeur et souvent assimilé à la production des grands ensembles – rappelle aussi combien les acteurs de la période, même ceux qui bénéficient d'une grande notoriété, furent aussi les concepteurs d'opérations de moyenne ou de petite envergure et de nombreuses études non réalisées qui constituent une large part du fonds.

L'ensemble des Soupirs à Commercy est l'une des premières commandes confiées par le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU) à Jean Dubuisson en 1952, alors qu'il débute sa carrière. Le projet offre une illustration de ces programmes d'habitation revus à la baisse au cours de leur réalisation, en raison de réticences locales à l'égard du parti architectural et de discordances entre les différents acteurs. L'évolution du programme permet d'expliquer que cette œuvre de Dubuisson soit aujourd'hui méconnue alors qu'elle fit l'objet d'une couverture dans la presse spécialisée[2], d'un reportage photographique du

Projet d'aménagement du quartier des Soupirs à Commercy, vue de la maquette pour le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, projet non réalisé, n.d. (vers 1953). SIAF/CAPA, Centre d'archives d'architecture du xx^e siècle, fonds Dubuisson, 224 Ifa 1002/3, cliché anonyme.

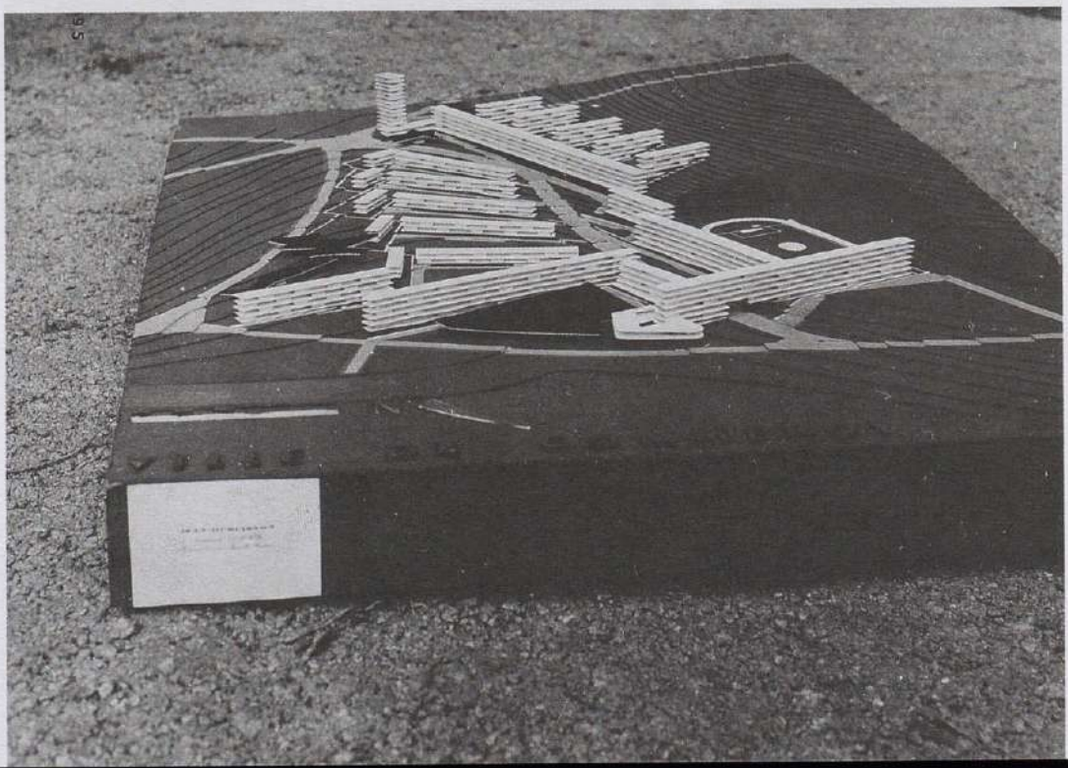

MRU[3], et qu'elle incarne, selon Michel Ragon, l'œuvre de l'architecte « où se lit le plus clairement son style[4] ».

Né à Lille en 1914 et diplômé en juin 1939 après avoir obtenu cinq médailles[5], Jean Dubuisson reçoit en mars 1942 son agrément d'architecte reconstructeur dans le département du Nord, d'abord « à titre provisoire », puis de façon définitive dès son inscription à l'Ordre en octobre 1943[6]. En 1944, il réalise ainsi des « études spéciales de composition architecturale » sur un îlot à Maubeuge pour le Commissariat à la reconstruction immobilière.

Puis, couronné du Premier Grand Prix de Rome en 1945, il réalise, durant son séjour à la Villa Médicis, quelques études de reconstruction entre 1946 et 1947 pour le quartier de Fives à Lille, incluant un immeuble ISAI[7]. À son retour d'Italie, il est remarqué pour sa participation au concours des 800 logements de Strasbourg, lancé par le MRU en décembre 1950. En 1951, grâce à ce projet, il réalise un autre chantier d'expérience du ministère, le SHAPE Village à Saint-Germain-en-Laye où, détournant les panneaux Camus de leur usage, il fait la démonstration de sa capacité à surmonter les contraintes de préfabrication au profit d'une offre esthétique[8].

Bénéficiant d'un large écho, visitée par le Cercle d'études architecturales (CEA) et exposée au Salon des arts ménagers de 1952, l'opération du SHAPE Village permet à Jean Dubuisson de se rapprocher de la scène moderne, intégrant le comité de rédaction de *Forme et Vie*, devenant membre actif du CEA à partir de 1952[9] et participant aux Congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM) à partir de 1953. Dans la foulée, ayant resserré ses liens avec le MRU, ce Grand Prix de Rome est appelé à travailler à Commercy.

Un vaste programme

Constituant un fort point d'ancrage de l'activité sidérurgique dans la vallée de la Meuse, la ville est marquée, depuis le début du XIX[e] siècle, par le développement des puissantes Forges et Aciéries de Commercy[10].

Immeuble d'habitation du quartier des Soupirs, vue de la façade à la livraison, n.d. (vers 1956). SIAF/CAPA, Centre d'archives d'architecture du XX[e] siècle, fonds Dubuisson, 224 Ifa 1002/3, cliché anonyme.

Au début des années 1950, la ville, bien qu'épargnée par les bombardements, est confrontée à une pénurie de logements, incitant la municipalité à réaliser une opération qui « permettrait la satisfaction des besoins en logements de Commercy, et plus particulièrement ceux résultant de l'extension des Forges et Aciéries, qui commandent le développement économique de la ville de Commercy[11] ». En 1952, la municipalité fait appel au service départemental du MRU afin de désigner un maître d'œuvre pouvant assumer un programme d'envergure.

Ainsi sollicité, Adrien Spinetta, directeur de la Construction au MRU – préférant éviter des adjudications auxquelles le ministre Eugène Claudius-Petit est peu favorable[12] – missionne Dubuisson, par le biais de son agrément d'architecte-reconstructeur, comme architecte en chef de l'aménagement du quartier des Soupirs à Commercy, pourtant situé en dehors des secteurs sinistrés[13]. Parallèlement, à la même date, l'architecte est missionné pour une étude d'aménagement dans le département, à Verdun[14].

À Commercy, l'« opération foncière intéressante » porte sur environ 11 hectares situés à l'ouest de la ville, en limite du périmètre d'agglomération et à 500 mètres du centre, sur des terrains délimités par la rue des Soupirs et la rue Saint-Mihiel qui conduit aux ateliers sidérurgiques[15]. Il s'agit d'« amorcer l'aménagement de tout un quartier » en réalisant 300 à 400 logements répartis entre plusieurs maîtres d'ouvrage ; l'office départemental d'HLM, la Société des Forges et des particuliers, sur leurs parcelles respectives et des terrains mis à disposition par la ville.

L'opération comprend des logements individuels aussi bien que collectifs, en accession à la propriété ou en location HLM, ainsi que des équipements commerciaux implantés « de préférence vers la route de Saint-Mihiel, de façon à permettre le ravitaillement, tant des futurs habitants que des familles qui habitent actuellement les cités des Forges[16] ».

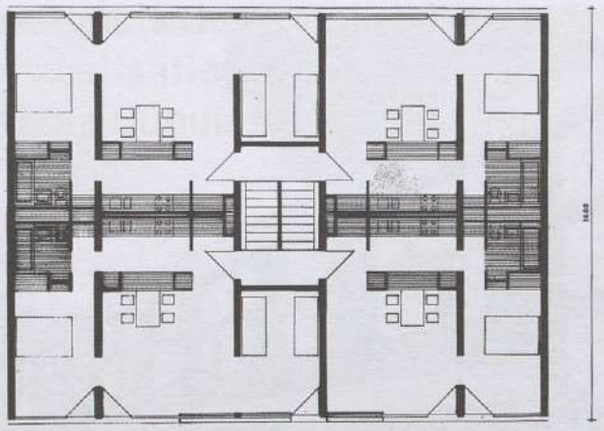

Immeuble d'habitation du quartier des Soupirs, plan partiel d'étage courant, n.d. (vers 1953). SIAF/CAPA, Centre d'archives d'architecture du xx^e siècle, fonds Dubuisson, 224 Ifa 1002/3, cliché anonyme.

En liaison avec deux architectes d'opération basés dans la région, A. Renaud et M. Vigneron, Dubuisson soumet, fin 1952, un premier plan masse au conseil municipal et, indépendamment, au directeur des Forges[17]. Au quartier des Soupirs, il implante de petites et fines barres d'habitation, disposées en peigne ou en éventail, dominées par une seule tour. Comme dans l'ensemble d'habitations à Pierrefitte-Stains conçu pour la SCIC à partir de 1954, l'architecte y affirme sa prédilection pour les édifices horizontaux dialoguant avec la cime des arbres. Susceptible de désavantager l'ensemble du programme – comme à Commercy où la pression moyenne de l'eau ne permet pas de construire au-delà de huit étages sans adjonction de suppresseurs – la tour est davantage reléguée à un rôle de composition, afin de satisfaire aux attentes des maîtres d'ouvrage[18].

Réalisée au début de l'année 1953, la maquette est fortement inspirée du concours de Strasbourg où les élévations, marquées par de larges surfaces vitrées, témoignaient de l'intérêt de Dubuisson pour la perméabilité à la lumière. L'étude, plus patiente, de la répartition du nombre de logements entre collectifs et individuels est approuvée à l'été 1953 par André Sive, alors architecte-conseil de la Construction pour le département[19].

Partie prenante dès le début du programme, l'office départemental d'HLM de la Meuse souhaite construire 60 logements sur un terrain que la ville vient d'acquérir à la Société des Forges. Compte tenu de la déclivité du terrain, Dubuisson opte pour un bâtiment de faible hauteur orienté nord-sud, offrant quatre niveaux de logements sur la façade principale et deux sur la façade arrière, « orientant le maximum de logements vers la vue et le soleil : 2/3 des appartements pourront en effet être exposés sud-est. » Fin 1953, l'agence fournit le projet définitif et le permis de construire est approuvé en mars 1954.

À rebours d'une recherche de monumentalité, il multiplie les entrées en pied d'immeubles, avec des paliers qui distribuent deux logements de deux ou trois pièces. Reprenant le procédé des refends porteurs mis au point au SHAPE Village, il opte pour une façade non porteuse. Favorisant avant tout le passage de la lumière à travers l'enveloppe, de larges panneaux vitrés coulissants contrastent avec les panneaux de façades. Limités aux seules pièces humides, les panneaux sont couronnés par des impostes formant un bandeau vitré continu qui vient accentuer la minceur des rives de plancher. Avant tout soucieux de la clarté de la façade, Dubuisson associe avec pragmatisme divers matériaux de construction. Les parements de briques creuses sont utilisés en façade et en refends, tandis qu'un matériau régional, la pierre de Savonnières, constitue les pignons ; les semelles, les planchers et les murs séparatifs sont exécutés en béton. Accentuant le réseau géométrique d'embrasures, le second œuvre – huisseries en chêne et garde-corps métalliques – est soigneusement choisi pour accentuer encore la légèreté des élévations. Michel Ragon souligne également la modernité du contraste des prismes de façade enduits de blanc avec les entrées d'immeubles couleur rouge primaire, parlant ainsi d'« HLM polychromés[21] ».

Bien que retardé par l'envol d'une toiture au cours d'une tempête, le chantier est achevé en juillet 1956. À la livraison, le maire de Commercy témoigne à l'architecte[22] de « la rapidité avec laquelle le bloc de 60 logements dont vous avez fait naguère les plans a été occupé par de nombreux candidats » et lui fait part de « la satisfaction générale exprimée par les habitants, locataires aussi bien des F2 que des F3 ». La même année, *L'Architecture d'aujourd'hui* annonce la suite en indiquant qu'un « deuxième bâtiment est prévu au sud[23] ».

Le modernisme à l'épreuve du terrain

Tandis que la maquette du projet d'ensemble est exposée en mairie, les besoins précis des acquéreurs demeurent inconnus mais, s'appuyant sur la réalisation du premier immeuble, la municipalité demeure convaincue de la nécessité de réaliser un programme d'ampleur « en tenant compte de l'évolution économique et démographique de la ville[24] ». De 1953 à 1957, avec l'appui de Michel Jausserand, l'un de ses bras droits au sein de l'agence, Dubuisson réalise plusieurs projets successifs, de la maison particulière aux immeubles collectifs, de la plus petite unité de logement à l'immeuble d'une centaine d'appartements. Pourtant, la multiplication des interlocuteurs – maîtres d'ouvrage, ministère, services départe-

mentaux, ville et architectes d'opération – conduit à remanier successivement le programme.

Depuis 1954, Dubuisson étudie un projet de 99 logements pour l'ODHLM de la Meuse. Malgré l'appui de son confrère Jean Fayeton, également architecte-conseil de la Construction dans la Meuse, le projet est rejeté à l'été 1954 par l'ODHLM qui émet des doutes quant au « nombre suffisant de locataires[25] ». Ayant revu le programme à la baisse, l'ODHLM opte pour une « tranche de 40 logements HLM à Commercy, retenue en priorité 1955 » par le ministère[26]. Deux permis de construire sont sollicités, fin 1954 et début 1955[27], sans qu'aucun n'aboutisse, en raison « des changements de règlements d'HLM et de programme [qui] ont contraint à remanier plusieurs fois les projets et avant-projets établis[28] ». Fin 1956, Dubuisson reçoit « un nouveau programme plus complet que le précédent et plus difficile à satisfaire[29] ». Dans ces conditions, les relations avec l'office HLM et les services départementaux du ministère se ternissent, entraînant un démêlé avec l'Ordre des architectes, tandis qu'à l'agence de Jean Fayeton on se plaint d'être « harcelé par les gens de Commercy[30] ». En 1957, après trois années passées sur ce projet, Dubuisson jette l'éponge : « N'ayant pas, à mon avis, trouvé de solutions simples en harmonie avec la première tranche à la date fixée, j'ai arrêté les études et décidé de ne plus m'intéresser à cette affaire qui m'avait déjà coûté trop d'argent, de soucis et de déceptions[31] ». En mars 1957, Jean Dubuisson est remercié et l'office HLM décide de « confier la réalisation de ce second bâtiment à un autre architecte[32] » qui sera finalement édifié entre 1959 et 1960 par un maître d'œuvre de Bar-le-Duc, Daniel Juteau.

Parallèlement, à la demande du service départemental, Dubuisson étudie deux projets de logements individuels. Entre 1953 et 1955, Dubuisson réalise un premier projet de 29 maisons à construire en face de la première barre pour une association de Castors constituée d'ouvriers des Forges, la Société coopérative départementale d'HLM des Castors Valcolorois[33].

L'architecte propose des maisons aux toits plats disposées en bande, se caractérisant par une grande légèreté, associant surfaces vitrées et panneaux de bois formant parement[34]. Malgré l'accord fourni par les services départementaux dès l'été 1953, Dubuisson est amené à remanier son projet, durant près de deux années, à la demande du même service.

Début 1955, en association avec un architecte de la région, M. Kretzmeyer, Dubuisson étudie également des logements individuels destinés à l'association syndicale de reconstruction de Void, une commune voisine de Commercy[35]. Antenne du groupement d'associations syndicales de reconstruction dans la Meuse, l'association envisage la construction de 5 maisons à Commercy et de 15 autres à Verdun, financées sur des avances de l'État destinées aux sinistrés par imputation sur leur indemnité de dommages de guerre[36].

Pour les deux réalisations, le service départemental sollicite une « présentation accélérée des avant-projets et projets pour permettre un démarrage rapide[37] » de l'opération destinée à de l'accession à la propriété ou pouvant s'insérer également dans le cadre de l'opération Million lancée en 1955[38].

Exécuté en deux mois, le projet reprend le parti des maisons en bande proposées aux Castors. Mais ces élévations épurées viennent se heurter à l'hostilité du commissaire à la reconstruction du département, qui les estime également « assez loin du désir du bureau[39] ». Ni le choix d'un solarium, estimé peu « goûté du fait de la place qu'il prend et de son utilité peu appréciée dans la région », ni les larges baies, qui « paraissent très grandes par rapport aux pièces, entraînant des déperditions importantes de chaleur », ne peuvent compenser les réticences suscitées par les usages modernes du bloc humide ; le commissaire à la reconstruction observe ainsi que « l'on va difficilement au W.C. si une personne fait sa toilette[40] ». Après une sommation en juin 1955, Dubuisson est dessaisi des deux programmes dans les semaines qui suivent[41].

Si les diverses propositions qui s'étalent sur deux ans témoignent de l'intérêt de l'architecte pour la typologie de l'habitat individuel, Dubuisson échoue à imposer son parti architectural, en contraste avec les nombreux programmes de logements collectifs réalisés au cours de la même période. À l'instar de Commercy, différents projets de logements individuels restent dans les tiroirs au cours

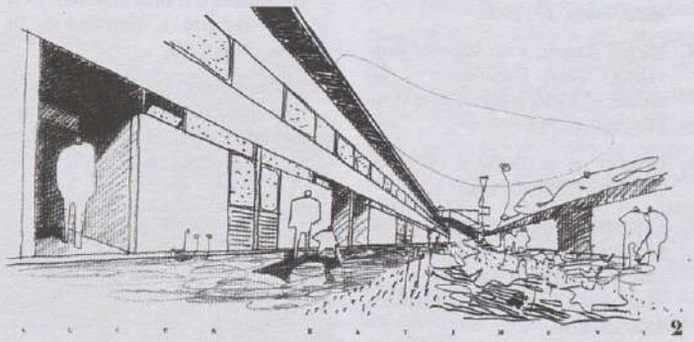

2

Projet du second immeuble d'habitation pour le quartier des Soupirs, croquis perspectif de la façade, projet non réalisé, n.d. (vers 1954). SIAF/CAPA, Centre d'archives d'architecture du xx^e siècle, fonds Dubuisson, 224 Ifa 1002/3.

des années 1950 ; pour le SHAPE Village, pour la Canadian Air Force au fort de Bellecroix à Metz en 1954, ou pour le grand ensemble d'Orgemont à Épinay-sur-Seine pour la SCIC en 1956.

En 1956, le maire exprimait sa gratitude à l'égard de Dubuisson, « souhait[ant] de tout cœur que vos grands travaux ne nous fassent pas oublier et qu'ils feront la reconnaissance de la ville[42]. » Trente ans après, en 1986, l'unique immeuble construit par Jean Dubuisson dans la Meuse fait l'objet d'une réhabilitation lourde par l'office HLM. Découpage de la barre en deux blocs distincts, adjonction de loggias en surplomb, suppression des impostes, remplacement des huisseries par des ouvrants à la française et ornements en métal sur les travées ont fini d'effacer l'ambition initiale de réaliser un quartier de logements modernes, dont seules les archives conservent désormais la mémoire.

---

1. Voir « Jean Dubuisson », *Colonnes*, n° 11, janvier 1998, 39 p., coïncidant avec une exposition qui s'est tenue du 18 décembre 1997 au 28 février 1998 à l'IFA.
2. Anonyme, « HLM de la Meuse à Commercy "Quartier des Soupirs" », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 46, juillet 1956, p. 16.
3. Maquette de Commercy, 1953, ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, service de l'Information et de la communication, fonds du MRU, cliché n°17896.
4. Michel Ragon, « Architectes nouveaux : Jean Dubuisson », *Cimaise*, n° 45-46, septembre-novembre 1959, p. 114.
5. Dossier de scolarité à l'ENSBA, Archives nationales, AJ[52] 1290.
6. Dossier individuel d'architecte de la Reconstruction agréé et assermenté, agrément en date du 16 mars 1942, Archives nationales, 19771065/87.
7. *Ibid.*
8. Voir notamment Pascal Perris, « Le SHAPE village (1951-1952) : chronologie comparée des projets Dumail et Dubuisson », in Gérard Monnier (dir.), *Le Temps de l'œuvre. Approches chronologiques de l'édification des bâtiments : travaux du Séminaire Histoire de l'architecture 1995-1996*, Centre d'étude et de recherche en histoire de l'architecture et du design, Paris, Publications de la Sorbonne (Histoire de l'art), 2000, p. 61-71 et Hubert Lempereur, « Le SHAPE Village de Saint-Germain-en-Laye », *AMC*, n° 173, oct. 2007, p. 120-128.
9. *Cahiers du Cercle d'études architecturales*, 1952, Fondation Le Corbusier, X116-294.
10. Jean Cazin et Pierre Briot, *Commercy*, Joué-lès-Tours, éd. A. Sutton, (Mémoire en images), 2000, p. 48-49.
11. Note du directeur général de l'Aménagement du territoire, André Prothin, au directeur de la Construction, 10 septembre 1952, Fonds Dubuisson, 224 Ifa 511.
12. Benoît Pouvreau, *Un politique en architecture. Eugène Claudius-Petit (1907-1989)*, Paris, Le Moniteur, (Architextes), 2004, p. 128.
13. Note de Pierre Dalloz au délégué départemental de la Meuse, 17 oct. 1952 Archives nationales, 19771065/87.
14. Note du directeur général de l'Aménagement du territoire, *op. cit.*
15. *Ibid.*
16. *Ibid.*
17. Lettre du délégué départemental du MRU, M. Lescot, à Jean Dubuisson, 14 novembre 1952, fonds Jean Dubuisson, 224 Ifa 511.
18. Selon Jean Dubuisson, les maîtres d'ouvrage insistaient constamment auprès des architectes : « Il faut mettre des tours ! » et, plus tard dans le cadre des ZUP : « Enfin, vous faites une ZUP sans tour ? Ça ne se fait pas ! », entretien du 13 novembre 2007.
19. Procès-verbal de la conférence d'information du service départemental du MRU, 10 juin 1953, fonds Dubuisson, 224 Ifa 511.
20. *Ibid.*
21. Michel Ragon, *op. cit.*, p. 112.
22. Lettre du maire de Commercy à Jean Dubuisson, 22 décembre 1956, fonds Dubuisson, 224 Ifa 511.
23. Anonyme, « HLM de la Meuse à Commercy "Quartier des Soupirs" », *op. cit.*
24. Procès-verbal de la Conférence d'information du Service départemental du MRL, 29 juillet 1954, fonds Dubuisson, 224 Ifa 511.
25. *Ibid.*
26. Lettre du délégué départemental du MRU, M. Lescot, à Jean Dubuisson, 17 novembre 1954, fonds Dubuisson, 224 Ifa 511.
27. Arrêté du préfet de la Meuse, 18 janvier 1955, fonds Dubuisson, 224 Ifa 511.
28. Lettre de Jean Dubuisson au président du conseil régional de l'Ordre des architectes, circonscription de Nancy, 25 juin 1957, fonds Dubuisson, 224 Ifa 511.
29. *Ibid*
30. Lettre de l'agence de Jean Fayeton à Jean Dubuisson, 5 octobre 1955, fonds Dubuisson, 224 Ifa 511.
31. Lettre de Jean Dubuisson au Président de l'Ordre de la circonscription de Nancy, *op. cit.*
32. Lettre du président de l'Office public départemental d'HLM de la Meuse à Jean Dubuisson, 27 février 1957, fonds Dubuisson, 224 Ifa 511.
33. Lettre de M. Lescot à Jean Dubuisson, 2 avril 1953, fonds Dubuisson, 224 Ifa 511.
34. Fonds Jean Dubuisson, 224 ifa 509.
35. Lettre du directeur des services départementaux de la Meuse, M. Rousseau, à Jean Dubuisson, 12 novembre 1955, fonds Dubuisson, 224 Ifa 511.
36. Lettre du Commissaire à la Reconstruction, M. Nigron, à Dubuisson, 9 février 1955, Fonds Dubuisson, 224 Ifa 511.
37. *Ibid.*
38. Lettre du directeur des Services départementaux du MRL, M. Rousseau, à Jean Dubuisson, 12 mars 1955, fonds Dubuisson, 224 Ifa 511.
39. Lettre du commissaire à la Reconstruction, M. Nigron, à Jean Dubuisson, 14 mai 1955, fonds Dubuisson, 224 Ifa 511.
40. *Ibid.*, 24 mars 1955.
41. Lettre du président de l'association syndicale de reconstruction de Void à Jean Dubuisson, 20 juin 1955, fonds Dubuisson, 224 Ifa 511.
42. Lettre du maire de Commercy, *op. cit.*

Contact

Le fonds d'archives de Georges Candilis : construction et déconstruction d'un mythe

BÉNÉDICTE CHALJUB
Architecte
Docteur en architecture

L'œuvre de l'architecte d'origine grecque Georges Candilis (1913-1995) est intimement liée à un mode d'exercice en équipe avec l'américain Shadrach Woods (1923-1973)[1] et l'architecte d'origine serbe Alexis Josic (né en 1921). Outre qu'il rend singulièrement compte des conditions de production de l'après-guerre, notamment en ce qui concerne le logement de masse, le contenu de ses archives versées offre implicitement des indices sur la nature de la contribution de chacun des membres du trio dans la fabrique d'une œuvre de qualité, indices qui interrogent du même coup le mythe construit autour de la personne de Candilis. Celui-ci en effet, occupant publiquement le devant de la scène, occulte souvent la contribution de ses acolytes. Et ses archives en disent long, à la fois sur son rôle et sur la teneur de sa production personnelle ultérieure.

Arrivé en France en 1947, l'architecte intègre l'atelier de Le Corbusier, puis l'ATBAT, le bureau d'études fondé avec Vladimir Bodiansky. Il y exerce avec Woods, arrivé en 1948, et Josic, entré grâce à lui en 1953. En 1955, il crée avec Henri Piot, ingénieur, Guy Brunache, architecte, le bureau Candilis, Brunache, Piot, auquel s'adjoignent Woods, Josic ainsi que l'administrateur Paul Dony. En réalité, c'est rapidement sous l'égide de Candilis, seul inscrit à l'Ordre des architectes avec Brunache, lequel ne semble pas véritablement contribuer à la conception des projets, qu'ils remportent coup sur coup plusieurs concours d'importance. L'équipe prendra bientôt dans les revues le nom de « Candilis, Josic, Woods ». Concrètement, le trio réalise du « logement pour le plus grand nombre », notamment des opérations économiques dans le cadre du concours Million à partir de 1955 ou l'extension de Bagnols-sur-Cèze qui obtient le Prix d'Urbanisme du gouvernement français en 1959 ; l'équipe remporte notamment le concours de la ville nouvelle de Toulouse Le Mirail en 1962, mais construit aussi de petites commandes remarquables telles que la cité artisanale des Bruyères à Sèvres (1961-1965), ou l'école primaire française de Genève (1961-1963). L'agence emploie jusqu'à 70 collaborateurs. Réalisées ou non, ses propositions spatiales inédites et riches sont grandement publiées dans les revues, et commentées au sein du Team 10. Sa monographie *Candilis/Josic/Woods, Une décennie d'architecture* publiée en 1968 chez des éditeurs français, anglais, allemands, espagnols, et rééditée dix ans plus tard, contribue à sa renommée internationale. À cela s'ajoute le fait que les trois hommes enseignent dans les écoles d'architecture, en France comme à l'étranger, et tiennent de nombreuses conférences.

Les Carrières Centrales, Casablanca, ATBAT Afrique, n.d. SIAF/CAPA, Centre d'archives d'architecture du xx^e siècle, fonds Candilis, 236 Ifa, non coté, complément 2005, cliché anonyme.

Certaines constructions reconnues d'intérêt national reçoivent aujourd'hui le label « Patrimoine du xx^e siècle » : l'ensemble de logements sociaux de Bobigny (1957-1960), le quartier de La Viste à Marseille (1959-1966), le centre culturel de Bagnols-sur-Cèze (1961-1962), le lotissement des Mûriers à Manosque (1961-1963), l'ensemble Le Petit Nice à Aix-en-Provence (1961-1967). À ce titre, les archives versées forment une source précieuse d'informations.

Mais une ambiguïté persiste. Si leur œuvre prend une place singulière dans l'après-guerre, au point

Candilis, Josic, Woods, Les quartier des Escanaux à Bagnols-sur-Cèze, n.d. Archives privées, cliché anonyme.

d'être citée dans tous les ouvrages ayant trait à l'architecture du XX[e] siècle, c'est bien souvent sous la rubrique « Candilis ». Celui-ci étant le seul inscrit à l'Ordre des architectes du temps de l'équipe, puis construisant et jouant de sa notoriété, c'est bien souvent à lui qu'on attribue les projets et réalisations.

Ce mode d'exercice de Candilis/Josic/Woods dure une dizaine d'années. Après la livraison de la cité artisanale des Bruyères en 1965, Josic y installe une activité en son nom propre. À partir de 1967, Woods enseigne et exerce à New York, où il décède en 1973. Une fois seul, Candilis a notamment à sa charge l'aménagement de la station touristique de Leucate-Barcarès, puis des affaires au Moyen-Orient.

S'il n'a cessé de cultiver son image publique de son vivant, il ne paraît pas avoir déployé de stratégie particulière vis-à-vis de ses archives professionnelles, lesquelles, semble-t-il, se trouvent peu à peu disséminées dans des conditions mal connues[2]. C'est un fonds partiel qui est récupéré en urgence en 1994, à la fermeture de l'agence, par le Centre Pompidou, quelques mois avant la disparition de Candilis. Une soixantaine de documents sont intégrés dans les collections du Musée national d'art moderne ; le reste du fonds est transféré en 1997, puis donné par la famille, au Centre d'archives d'architecture du XX[e] siècle de l'IFA. Plus tard, quatre caisses d'archives de photographies et un carton de dessins, conservés par Yannis Tsiomis, rejoignent ce fonds (avril 2005) ; ces documents permettent notamment de combler le vide concernant la période de l'ATBAT. Les pièces finalement rassemblées couvrent une période allant du début des années 1950 à la fin des années 1970, peu ou prou l'ensemble de l'activité de l'architecte.

Début 2008, j'ai reçu la commande d'un ouvrage sur Candilis basé sur les sources disponibles au centre d'archives d'architecture du XX[e] siècle (collection « Les carnets d'architectes », éditions Monum/InFolio). Dix ans auparavant, une recherche que j'avais menée sur la production du trio dans le cadre d'un DEA, puis un stage lié aux archives de l'architecte, avaient d'ores et déjà livré quelques aperçus des interrogations qui peuvent s'en dégager. Sous la houlette de Yannis Tsiomis, le stage nous avait conduits, Hubert Lempereur et moi-même, à effectuer une tâche ingrate mais riche d'enseignements : procéder au repérage du contenu des 94 caisses d'archives de pièces écrites, les pièces graphiques (calques originaux et planches de présentation) étant classées parallèlement. Il y avait là une matière brute, accumulée en vrac, comprenant aussi bien de la correspondance, des contrats, devis, procès-verbaux, avenants, tirages de plans de permis de construire, d'exécution, d'entreprise, que des talons de chéquiers, factures, ou des photographies, des plaquettes de présentation, des tirés-à-part des articles parus, enfin des textes dactylographiés inédits. Dès lors, se révèle le décalage entre la prétention « théorique » de l'équipe, relative notamment au logement de masse, présentée par les textes, publiés ou non, ainsi que par l'ouvrage monographique, appuyée par le Team 10, et la réa-

lité pratique de l'activité de Candilis. En effet, le fonds souligne non seulement que le nombre de commandes de l'équipe est très important, mais aussi qu'une fois seul Candilis s'oriente, à la fin de son exercice, vers des affaires rentables au Koweït, en Arabie Saoudite et aux Émirats, toute une partie de sa vie professionnelle non mentionnée dans sa biographie-fiction *Bâtir la vie* (1977), cet ouvrage étant davantage l'occasion de reconduire un discours bien rodé sur le « logement pour le plus grand nombre ». Les souches de chéquier retrouvées témoignent de l'importance des frais engagés à cette époque dans les voyages, hôtels, banquets, réceptions diverses. À l'inverse des publications retraçant la démarche d'une équipe, les archives dressent le portrait d'un talentueux homme d'affaires ; et dévoilent que sa production ultérieure n'atteint pas le niveau de l'œuvre collective. Simultanément, elles contribuent à maintenir une ambiguïté, les documents contractuels étant uniquement signés de Candilis. Fait notable, les dessins démonstratifs, si souvent vus dans les publications, sur le travail de l'équipe n'y figurent pas ou peu ; n'y apparaissent aucun des croquis en plan ou en perspective des articles ou de la monographie.

Le classement des archives a involontairement contribué à pérenniser certaines idées reçues. L'organisation du fonds en chapitres (pièces personnelles ; pièces professionnelles ; documentation professionnelle et projets d'autres architectes ; études types ; autres projets et réalisations) et par affaires ne distingue pas la période de l'activité de Candilis à laquelle correspond le mode d'exercice à trois. Par exemple, Le Mirail est une commande en deux temps : le concours est mené du temps de l'équipe, mais la réalisation est le fait de Candilis seul. En regroupant des propositions traitées en commun et des projets menés par la suite, très hétérogènes, le contenu des chapitres « Études types » et « Autres projets et réalisations » prête encore à confusion.

En 2008, alors que j'évoque ce projet de publication devant l'architecte Renée Gailhoustet, celle-ci, qui a travaillé quelques mois chez Candilis/Josic/Woods en 1960, m'incite à rencontrer Alexis Josic, le seul protagoniste encore vivant. À l'inverse de Candilis, Josic fait peu parler de lui. Plusieurs entretiens que j'ai menés alors avec lui et qui ont donné lieu à un article[3] ont contribué à reconstituer le mode de fonctionnement en collégialité de l'agence, à saisir la place de chacun – et à conclure que le trio, trop souvent incarné par sa figure la plus visible, Candilis, ne peut se comprendre que si l'on considère l'apport de chacun de ses membres. Il s'agit d'une « alchimie à l'œuvre[4] ». Josic donne des éléments de réponse sur la nature de leur association : Candilis s'occupait majoritairement de négocier les affaires, ne dessinait pas ou peu, mais savait bien s'entourer, convaincre ses interlocuteurs, excellait dans la construction de sa publicité. Parallèlement, Josic m'a ouvert son riche fonds d'archives personnelles et professionnelles conservées à son domicile ; outre des pièces graphiques contractuelles, celui-ci comprend de nombreux croquis, des carnets de présentation, des plans et photographies de l'ensemble de son activité développée au sein de l'équipe puis jusqu'en 1995 – Josic avait obtenu le droit de s'inscrire à l'Ordre des architectes en 1963. Ces documents révèlent que le dessin ne se réduit pas à un outil de représentation mais donne véritablement corps à la réflexion ; ils témoignent d'une pensée à l'œuvre. À ce titre, Josic passe encore aujourd'hui par ce moyen d'expression pour expliciter les choix opérés. Ses archives comportent les dessins et le graphisme caractéristiques du temps de l'équipe, ce qui dévoile implicitement l'importance de sa contri-

REPENSER LE PROBLÈME PAR G. CANDILIS, A. JOSIC ET S. WOODS

1. IMPASSE !!!

Nous constatons de plus en plus que l'expression de l'habitat de notre temps est loin d'être affirmée.

Au contraire, nous sommes arrivés à un **formalisme** absurde.

Les solutions proposées et réalisées aujourd'hui, aussi bonnes soient-elles, sont caractérisées par un conformisme stérile sous la discipline des normes et des règlements existants.

Il ne s'agit pas de changer les normes, de les améliorer, de modifier certains principes.

Ce ne sont que des demi-mesures.

Assez de demi-mesures qui ne mènent qu'à mi-chemin.

Il faut aller au but...

2. ARCHITECTURE DE RECETTES.

RECETTES DE FORMES

● Unités d'habitation — pauvres pastiches de l'immeuble Le Corbusier à Marseille.

● Immeubles de 4 à 5 niveaux, à deux logements par palier, plan type qui envahit toute l'Europe.

● Tours rondes, carrées, rectangulaires, triangulaires, de plus en plus hautes, pour couronner nos plans de masse.

Et pour être modernes :

● Quelques recettes supplémentaires potassées dans **les manuels du parfait petit architecte moderne** : pilotis, pans de verre, murs rideaux, brise-soleil... quelques couleurs pour suivre la mode de la polychromie.

Et tout va bien.

RECETTES DE NORMES

● **Normes spatiales** : tant de mètres carrés pour les 3 pièces, tant pour la cuisine, tant pour le séjour, etc. Normes arbitraires qui morcellent le logement au lieu de créer une unité biologique.

● **Normes d'équipement** : salle d'eau avec bidet pour la catégorie B, sans bidet pour la catégorie A. Fenêtres avec persiennes pour les uns, sans persiennes pour les autres. Possibilité de mettre une machine à laver pour telle catégorie et un frigidaire pour une autre... etc., etc., sans fin.

Et si, par hasard, après de savantes recherches un architecte est arrivé à caser tout cela **dans son plan** et à sortir l'image de ce puzzle administratif, alors c'est un bon architecte ! Si même et à travers toutes ces formules et ce monde d'incroyable bureaucratie, il arrive à donner un évier inoxydable, par exemple, alors ce n'est plus un bon architecte, c'est un architecte génial !

Formules de métreurs qui ne savent pas compter, d'où ne résultent que conceptions de métreurs et en aucun cas architecture.

3. LIBERTÉ FAMILIALE, FACTEUR PRIMORDIAL DE L'HABITAT.

Assurer la liberté familiale dans l'habitat de notre temps, c'est repenser le problème dans son ensemble.

Il faut rechercher des solutions entièrement nouvelles qui peuvent aider les **hommes** à s'adapter aux **conditions changeantes de notre époque.**

Époque admirable d'inventions, de transformations et de bouleversements, époque qui crée un nouveau mode de vivre, de penser et d'aimer.

Il faut trouver des solutions qui dans notre temps **du grand nombre** permettent aux individus et aux familles de sauvegarder leur identité et **leur personnalité.**

Il faut donner aux familles la possibilité de créer leur propre logis.

Suivant leurs réels besoins spirituels et matériels.

Le contenant : le logis doit être en harmonie avec **le contenu** : la famille et sa façon de vivre.

Mais la façon de vivre est conditionnée par des facteurs qui sont :

Candilis, Josic, Woods, "Repenser le problème", dans L'Architecture d'aujourd'hui, *n° 87, 1959, p. 8-12.*

bution dans la fabrique des projets, encore trop peu reconnue. J'ai retenu pour l'ouvrage plusieurs pièces graphiques et de nombreuses photographies, souvent en couleur (des réalisations mais aussi des personnalités), d'un grand intérêt et la plupart inédites, absentes des archives de Candilis. C'est encore dans ce fonds qu'un courrier, envoyé par Candilis le 30 septembre 1964, permet peu ou prou de dater la fin de leur exercice commun, car il y mentionne « une décision que nous [Candilis, Josic et Woods] avons prise en commun de réorganiser d'une façon plus efficace le travail de notre équipe, tout en favorisant au maximum l'indépendance de notre activité personnelle [...] ».

Il est donc clair que ce croisement des sources, qu'il aurait encore fallu enrichir de la consultation des archives de Woods déposées à l'Avery Library à la bibliothèque de l'université de Columbia à New York (et d'accès difficile jusqu'à ces dernières années[5]), est indispensable pour les futurs chercheurs ; il faut souhaiter que les archives de Josic soient, un jour ou l'autre, confiées à la même institution que celles de Candilis, afin de rendre à chacun des trois la place qu'il mérite dans l'histoire de l'architecture du logement du XX^e siècle.

---

1. Ingénieur, arrivé à l'architecture après de brèves études de génie civil interrompues par la guerre et une formation en lettres et philosophie.
2. D'après le Centre de création industrielle (Centre Pompidou), dont l'intervention a sauvé les archives, c'est au moment de la fermeture de l'agence, en 1994, que Candilis a commencé à jeter ses archives, dont une partie encore en place a pu être récupérée – avec son accord, mais contrairement à ses intentions premières – tandis qu'une autre était irrémédiablement perdue. Je remercie Olivier Cinqualbre (MNAM/CCI) pour les renseignements qu'il m'a fournis.
3. Bénédicte Chaljub, « Conversation avec Alexis Josic », *AMC*, n° 186, mars 2009.
4. Voir Bénédicte Chaljub, *Candilis/Josic/Woods*, Paris : Éd. du Patrimoine ; Gollion : InFolio, 2010.
5. Elles ont été croisées avec le fonds Candilis de l'Ifa par Tom Avermaete, *Another Modern, the post-war architecture of Candilis-Josic-Woods*, Rotterdam, NAi Publishers, 2005.

Contact

benedicte.chaljub@orange.fr

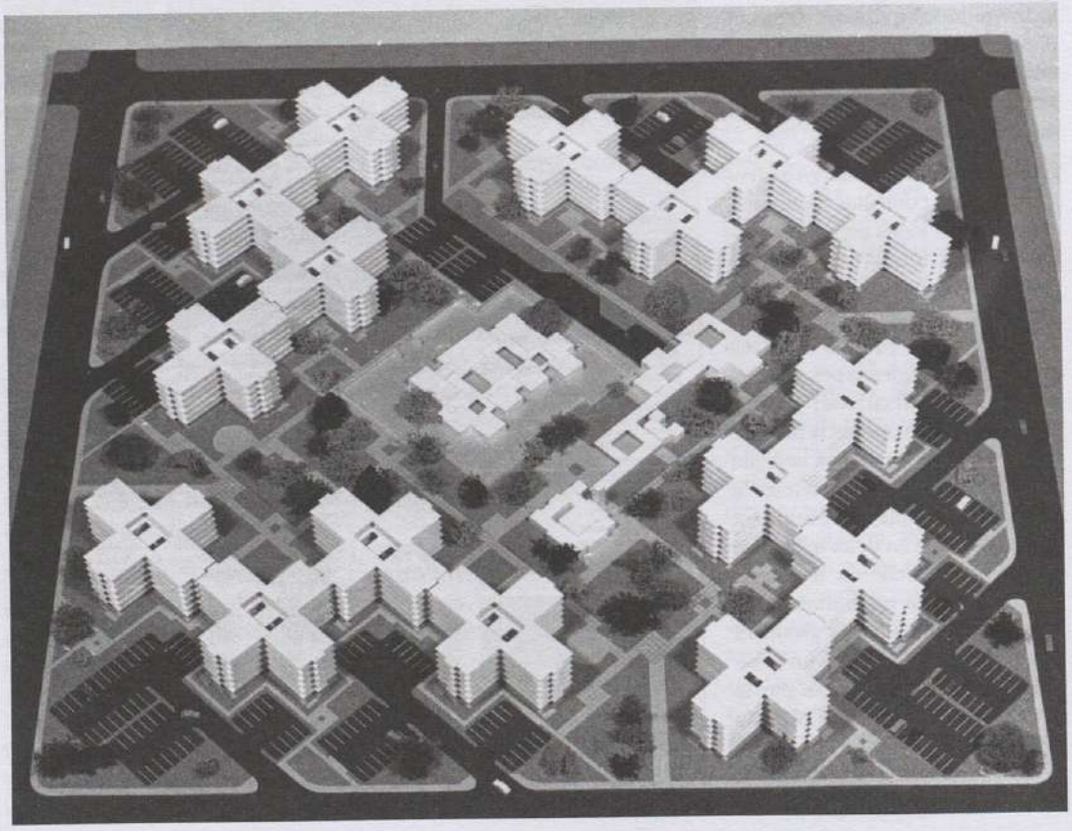

Projet pour l'Arabie Saoudite, Candilis, R.H. Sanbar, arch., mai 1975. Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, fonds Candilis, 236 Ifa, non coté, complément 2005, cliché anonyme.

Le fonds de l'architecte Renée Gailhoustet : cheminements vers la transfiguration de l'œuvre de Jean Renaudie

BÉNÉDICTE CHALJUB
Architecte
Docteur en architecture

L'architecte Renée Gailhoustet, née en 1929, exerce à partir du milieu des années 60 et pendant une trentaine d'années ; elle œuvre principalement à l'édification de logements sociaux en banlieue parisienne, à Ivry, Aubervilliers, Saint-Denis, Villejuif, Gentilly, Villetaneuse. Elle construit également sur l'île de La Réunion à la fin de son activité. Ces logements sont la plupart du temps accompagnés de commerces, équipements publics, activités, services nécessaires à la vie en ville. À l'époque où l'on bâtit des appartements *a minima* dans des grands ensembles, elle, au contraire, propose des logements tous différents avec des géométries inédites, des logements aux doubles ou triples hauteurs, aux volumes généreusement éclairés, accompagnés de terrasses ou patios livrés avec trente centimètres de terre végétale qui deviennent de véritables jardins. Il est vrai qu'à chaque fois, ses opérations sont rendues possibles par une complicité avec la maîtrise d'ouvrage, l'économiste, les entreprises. Gailhoustet a une petite structure, 6 à 8 collaborateurs ; elle construit environ 100 logements par an. Elle bénéficie dans les années 60 et 70 d'une certaine fortune critique, ses opérations étant publiées dans les revues professionnelles voire les hebdomadaires, mais cette notoriété est de courte durée, ne dépassant pas le milieu des années 80. Le portrait *La politesse des maisons. Renée Gailhoustet, architecte*[1] publié récemment parviendra peut-être à réactualiser sa production, à l'aune des perspectives et débats contemporains empreints d'écologie et de « développement durable » et de la détacher de celle de l'architecte Jean Renaudie. Bien que d'un abord *a priori* peu séduisant – on va voir pourquoi –, le fonds d'archives versé par elle ouvre l'accès à des affaires non suivies de réalisation, absentes des publications, et, ce faisant, permet de retracer le fil d'une démarche à l'œuvre, une affaire même non réalisée explorant des pistes inédites et nourrissant pleinement celles qui seront édifiées ultérieurement.

Renée Gailhoustet est une des rares femmes architectes de son époque à exercer à son compte. Lorsqu'elle cesse son activité en 1998, et « pour un problème de place », elle étudie la possibilité de donner une partie de ses archives professionnelles. Est-ce parce que, quelques années plus tôt, les membres de l'Atelier de Montrouge, dont faisait partie son ex-compagnon Jean Renaudie, avaient versé les leurs ? Ce fonds n'est pas exhaustif puisqu'il se limite aux pièces graphiques contractuelles de l'agence : plans d'avant-projet, de permis de construire, d'exécution, etc., sous la forme de rouleaux de calques, classés par affaire et numérotés. Renée Gailhoustet en conserve les tirages. Elle opère donc un tri dans ce qu'elle verse – ne se séparant que des documents volumineux faisant doublons – mais également dans ce qu'elle conserve. Elle jette la plupart des pièces écrites, notamment les courriers, factures et autres, perçus comme « encombrants et inintéressants ». Elle ne conserve aucun croquis, car elle affirme ne pas savoir dessiner. Elle choisit également de ne pas céder son fonds de photographies, ni ses albums relatifs aux projets. Elle dit en avoir besoin lors de rencontres avec des étudiants ou pour des conférences. Une fois ce tri opéré, elle entre en contact avec la directrice du FRAC Centre qu'elle connaît personnellement. Marie-Ange Brayer ne choisit qu'un nombre limité d'opérations et des supports différents. En ce qui concerne les calques, elle sélectionne les projets d'Ivry-sur-Seine, la plupart de ceux réalisés (les tours Raspail et Lénine, l'ensemble Spinoza, Le Liégat, l'ensemble Marat) et l'étude du musée de la Résistance ; elle choisit également le quartier de La Maladrerie à Aubervilliers. Elle emporte encore trois maquettes, une étude de La Maladrerie, le collège de Montfermeil, les logements de Gentilly. Ces éléments intègrent ainsi la collection du FRAC et figurent dans le catalogue *Architectures expérimentales 1950-2000, collection FRAC Centre* (HYX, juin 2003). Les autres rouleaux sont donnés au Centre d'archives d'architecture du XX^e^ siècle de l'IFA quelques mois plus tard, en mai 1999. Le fonds se trouve dès lors divisé en deux, résultat d'une logique regrettable, selon laquelle certaines affaires comme celles ayant trait à Ivry se trouvent pour partie au FRAC et pour partie à l'IFA…

Un an après le versement de ses archives, j'emménage par hasard dans un des logements qu'elle a édifiés à Ivry-sur-Seine ; je la rencontre ensuite lors d'une visite de la ville. Ces différents événements m'incitent à réorienter le sujet de ma thèse sur son travail. Lors de notre premier entretien, étonnée de ma démarche, elle m'affirme que sa production ne mérite pas une telle investigation, qu'il vaut bien mieux employer à étudier celle de l'architecte Jean Renaudie rencontré aux Beaux-Arts et disparu en 1981, ancien membre de

À partir de 1968, Jean Renaudie propose des constructions continues franchissant les voies, à gradins, et transfigure ainsi la composition originelle du plan masse d'Ivry-sur-Seine. Les « bâtiments pyramidaux » exaltent les tours en s'insinuant entre elles et en créant les éléments de liaison manquants. Renée Gailhoustet se saisit du principe pour inventer à son tour de nouvelles formes urbaines jusqu'au milieu des années 80.

Plans masse de la rénovation urbaine d'Ivry-sur-Seine, SIAF/CAPA, Centre d'archives d'architecture du xx^e siècle, fonds Gailhoustet, 248 IFA.

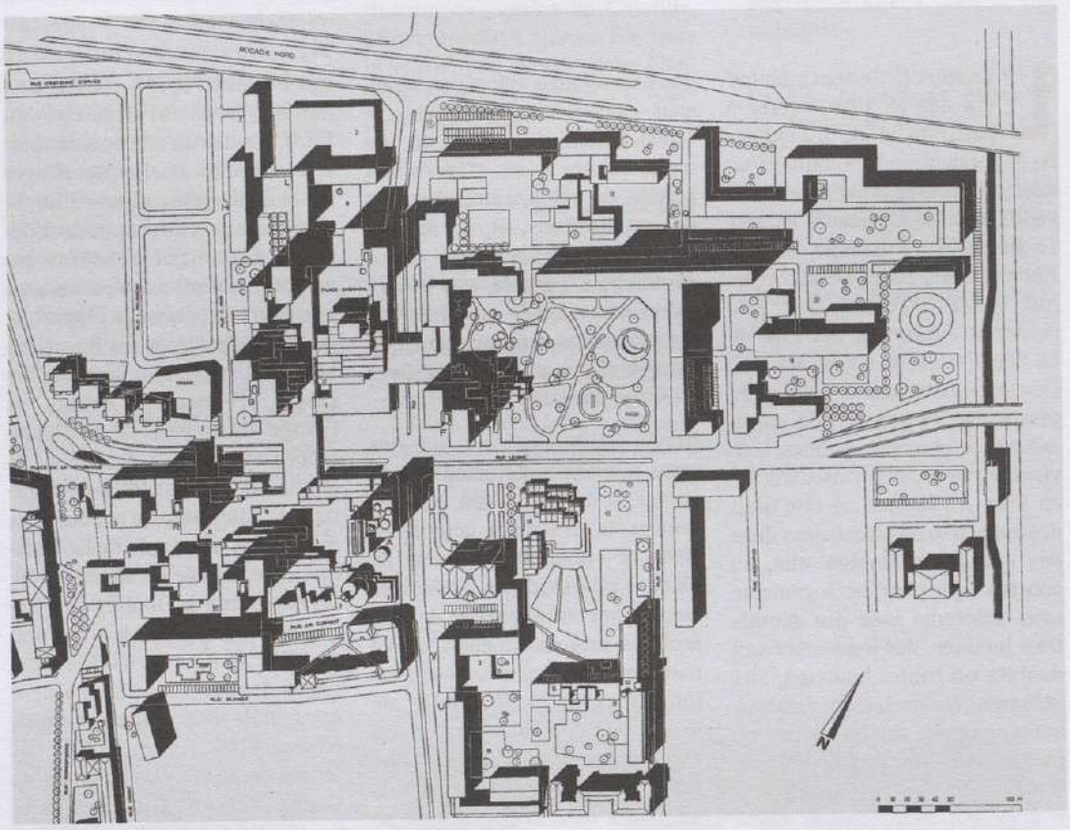

Décembre 1968

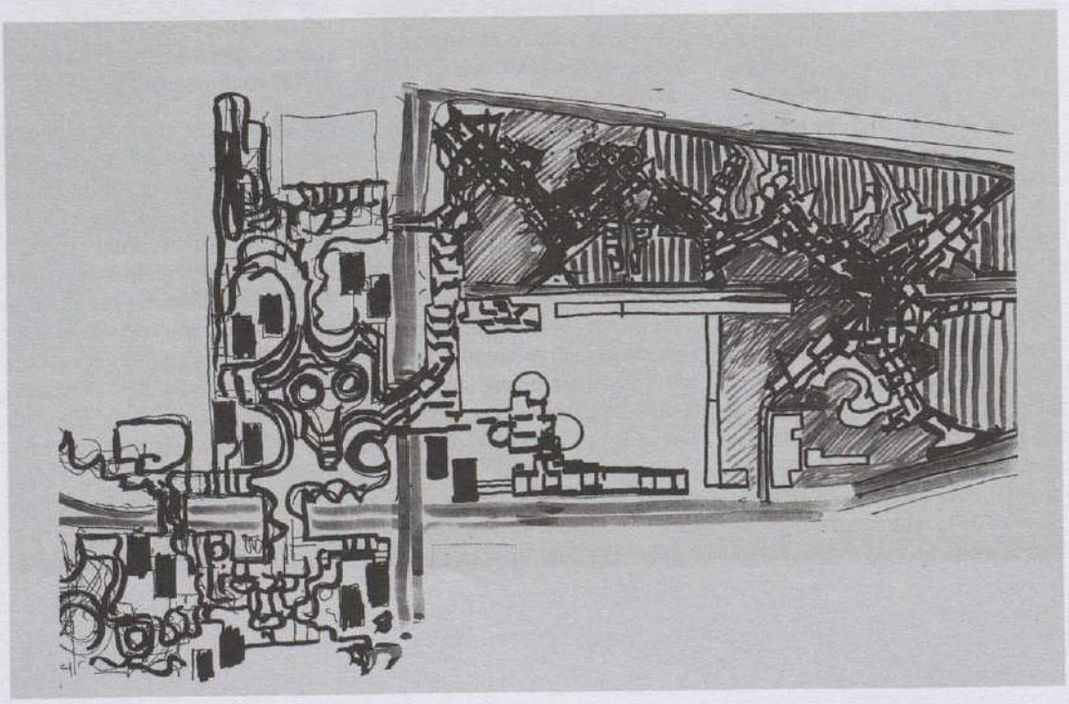

Esquisse, n.d.

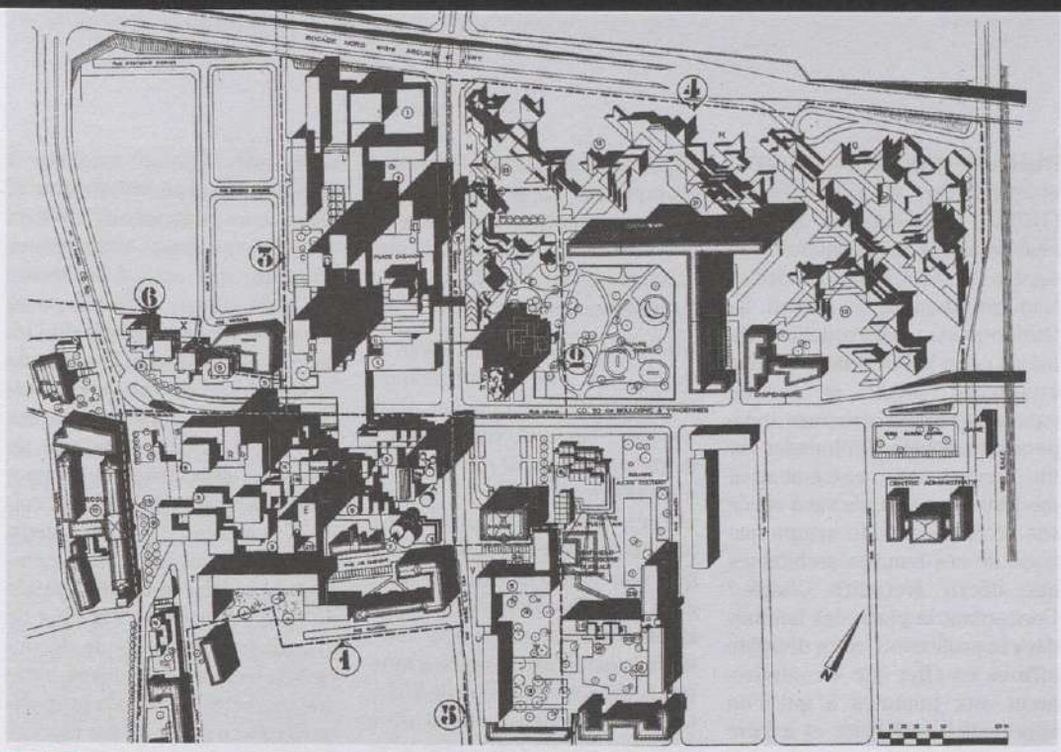

Fin 1969

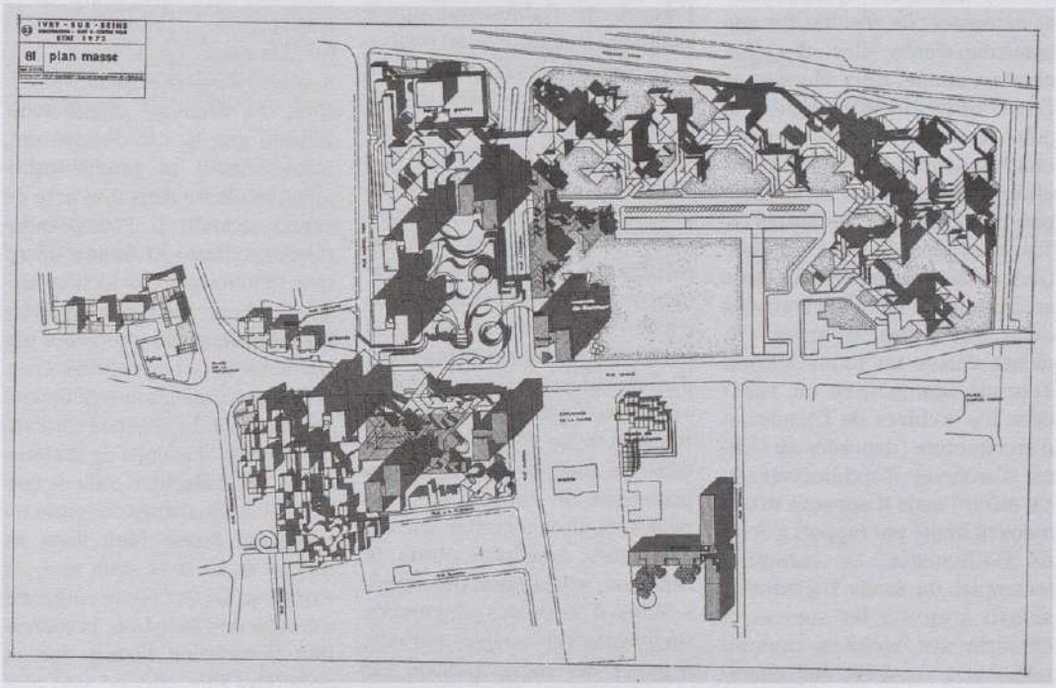

1972

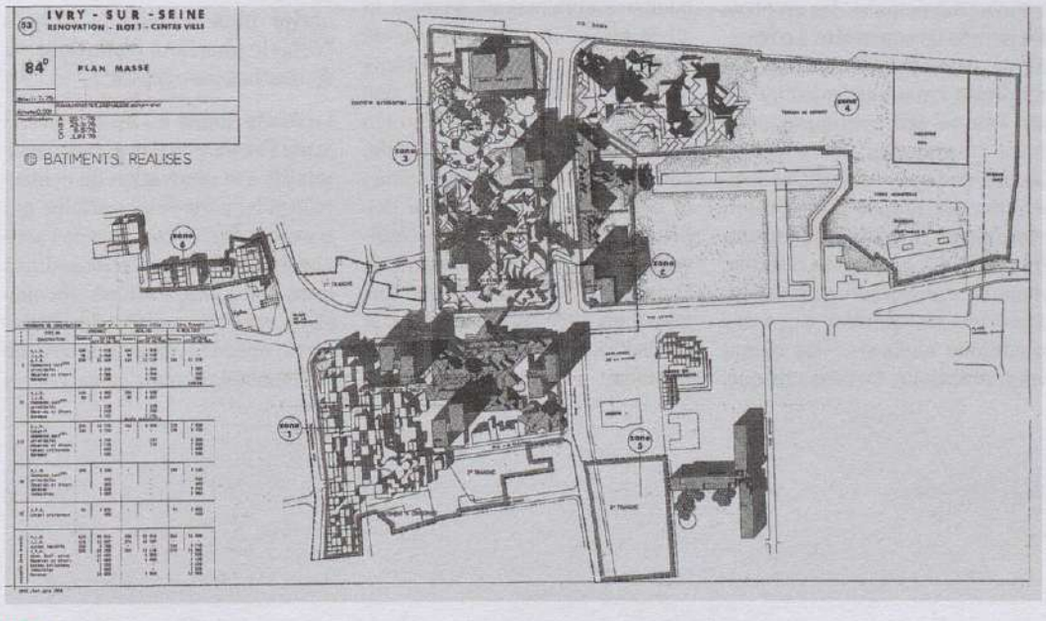

1972

l'Atelier de Montrouge (1958-1968) et Grand Prix de l'architecture (1978)... Il est vrai que la figure charismatique de Renaudie et le succès de ses réalisations occultent grandement le travail de Gailhoustet, interrogeant du même coup la place de la femme architecte, même si chacun exerce avec une structure indépendante. Renée Gailhoustet est un personnage extrêmement modeste. Son attitude vis-à-vis de ses archives est-elle symptomatique de ces femmes architectes que décrit Meredith Clause ? Concernant la place des femmes dans la profession, cette dernière affirme en effet que « contrairement aux hommes à qui l'on apprenait à s'affirmer et à faire leur autopromotion, on attendait des femmes modestie, effacement et déférence. Le résultat fut que beaucoup d'entre elles – des pionnières comme Julia Morgan et Eileen Gray – ne prirent guère la peine de conserver leurs dossiers, une fois leur cabinet fermé, car elles pensaient qu'ils seraient de peu d'intérêt pour les autres[2] ». Toujours est-il que Renée Gailhoustet est une des très rares architectes de cette génération à avoir versé ses archives... Il existe certes un fonds Marion Tournon-Branly (née en 1926) dans les archives de l'Académie d'architecture (déposées au Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle) mais il apparaît extrêmement limité par rapport à celui de Gailhoustet. Le caractère incomplet du fonds Gailhoustet invitait à croiser les sources, à explorer ses archives personnelles et à recueillir son témoignage sous forme d'entretiens ; il incitait aussi à enquêter dans les archives municipales, les archives des permis de construire. Le résultat de cette prospection est un important catalogue raisonné de son œuvre qui accompagne la thèse (2 volumes), et tente de décrire de façon exhaustive l'ensemble des étapes d'un projet, comprenant ainsi dans la mesure du possible esquisses, textes, plans de conception et d'exécution, vues de chantier, vues des opérations réalisées, état récent des réalisations, fortune critique. Un troisième volume d'annexes est composé par des textes et des entretiens inédits avec l'architecte ainsi que des documents graphiques et textes inédits de Jean Renaudie.

Que nous raconte finalement le fonds de pièces graphiques contractuelles donné par Gailhoustet ? Par son contenu, privé de pièces écrites, il oriente naturellement le profil des futurs chercheurs, qui seront plutôt des architectes. Par ailleurs, affirmer que son contenu tranche avec celui de la monographie écrite par Gailhoustet est un poncif, mais notons quand même que les morceaux choisis retenus par le FRAC Centre coïncident peu ou prou avec les opérations présentées dans la monographie, alors que l'œuvre de Gailhoustet ne se limite pas à ces études ou réalisations. Exceptionnel par le fait qu'il aborde le thème du logement collectif, honni de l'enseignement officiel, son diplôme posait déjà les premiers jalons de sa quête. Sa production ultérieure, extrêmement variée, révèle le caractère inépuisable que l'espace du logement représente pour elle, car elle n'a de cesse, tout au long de son exercice et de façon pragmatique, d'en réexplorer les géométries et systèmes constructifs pour le réinventer. Le fonds d'archives offre des clefs de lecture de son processus de conception – on peut à ce titre regretter que les maquettes, essentiels outils de réflexion, soient aussi peu représentées. Il donne des preuves des transfigurations opérées par elle, à partir des règles posées par Renaudie, de la plus littérale à la plus libre, et permet de dégager quelques conclusions quant à la question de la transmission en architecture[3]. Les propositions inédites élaborées pour des concours que nous livrent les archives, cadre de travail fertile, comme elle le précise elle-même, et occasions d'expérimenter des pistes insoupçonnées, sont réinvesties ensuite. Les concours de Drancy en 1979 et de La Courneuve en 1980, prolongés par la réalisation de l'îlot 8 de la ZAC Basilique à Saint-Denis, démontrent une filiation évidente à Renaudie. La piste ouverte avec la réponse au concours de 1974 du PAN (Programme Architecture nouvelle) que nous font découvrir les archives, et dans laquelle s'inscrivent la réalisation du Liégat à Ivry et une grande partie de La Maladrerie, dévoile une utilisation dérivée des règles employées par lui. Gailhoustet invente de nouvelles géométries et de nouveaux dispositifs (le logement collectif à patio). C'est dans cette famille que s'inscrivent les opérations de La Réunion. Enfin, l'étude de Marat poursuivie sur plus de dix années, comme on le découvre à la lecture des archives, initie une troisième famille de propositions très en décalage par rapport à ce qu'offre Renaudie. Une comparaison avec la pratique de la « traduction » décrite par Georges Steiner dans *Après Babel, Une poétique du dire et de la traduction*, est éloquente. Après avoir affirmé que la « traduction est, formellement et pragmatiquement, implicite dans tout acte de communication ; [...] comprendre c'est déchiffrer », G. Steiner décrit trois théories de la traduction auxquelles pourraient correspondre les interprétations produites par Gailhoustet : « La première comprend une traduction strictement littérale [...]. La seconde est l'immense zone moyenne de la translation. Le traducteur colle de très près à l'original mais compose un texte qui passe bien dans sa langue et se tient sans secours extérieur. La troisième catégorie est celle de l'imitation, la recréation, la variation, l'interprétation parallèle. Elle occupe une aire vaste et diffuse qui s'étend de la transposition de l'original en un parler plus accessible jusqu'à l'écho le plus libre d'allusions ou de touches parodiques[4] ».

Le fonds donné à l'Ifa comprend aussi l'ensemble des plans masse relatifs à la rénovation du centre-ville d'Ivry-sur-Seine, affaire qui constitue une bonne part de l'activité de Gailhoustet et Renaudie et dont les modifications successives rendent compte des mutations opérées dans l'œuvre de Gailhoustet, et pour cause : elle y

travaille en effet dès 1962, lorsqu'elle est encore salariée chez Roland Dubrulle au sortir de son diplôme, ensuite en tant qu'architecte d'opération, et enfin, à partir de 1969, comme architecte en chef, lorsque Dubrulle démissionne. C'est peu ou prou à ce moment qu'elle invite Renaudie à réfléchir avec elle dans un cadre de travail très privilégié, car, avec l'appui du maître d'ouvrage, Ivry devient un laboratoire d'expérimentations architecturales. Ivry, où chacun des deux choisit d'habiter et d'exercer, représente plus de dix années de réflexion en commun et vingt années de travail en continu pour Gailhoustet, au point qu'au final, trois rouleaux de dessins d'études de Renaudie pour Ivry se sont glissés dans ses archives. L'ensemble de ces documents, replacés dans une chronologie, permet de reconstituer le fil du récit de leur réflexion commune, et d'esquisser le profil d'une connivence intellectuelle. Ainsi, Gailhoustet ne peut plus être considérée comme une suiveuse, mais doit être repositionnée au rang de figure majeure de l'histoire du logement social du XX[e] siècle en France.

---

1. Bénédicte Chaljub, *La politesse des maisons. Renée Gailhoustet architecte*. Paris : Actes Sud, coll. L'Impensé, 2009.
2. Meredith Clausen, « L'École des beaux-arts : histoire et genre », *eaV*, n° 15, 2009-2010, p. 54.
3. Bénédicte Chaljub, *Les œuvres des architectes Jean Renaudie et Renée Gailhoustet. 1958-1998 - Théorie et pratique* (Université Paris VIII, école doctorale Ville et Environnement. Décembre 2007).
4. Georges Steiner, *Après Babel. Une poétique du dire et de la traduction*. p. 17, préface à la 2[nde] édition et p. 349 « Les prétentions de la théorie ».

Contact

benedicte.chaljub@orange.fr

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-SAINT-DENIS

Patrimoine et logement social en Seine-Saint-Denis, bilan d'étape d'une expérimentation initiée en 2002

ÉVELYNE LOHR
Conservatrice du patrimoine, Service du patrimoine culturel

BENOÎT POUVREAU
Historien de l'architecture, Service du patrimoine culturel

Associer logement social et patrimoine s'avère jusqu'à présent éminemment problématique, tant notre méconnaissance collective est grande et marquée par des représentations négatives et éloignées de la diversité réelle de ce patrimoine. Mais si la patrimonialisation du logement social fait toujours débat, cette démarche a désormais, en France, une histoire assez longue et bien particulière. Ce sont, en effet, des habitants qui ont porté la première initiative en la matière avec la création en 1988 du Musée urbain Tony Garnier au cœur du quartier des États-Unis à Lyon. En 1991, la recommandation du Conseil de l'Europe relative à la protection du patrimoine architectural du XXe siècle légitime cette patrimonialisation. Le ministère de la Culture s'en saisit à la fin des années 1990, avec la création du label « Patrimoine du XXe siècle ». C'est l'aboutissement de réflexions autour de la protection patrimoniale, menées par la direction de l'architecture et du patrimoine (DAPA) et relayées par les directions régionales des Affaires culturelles (DRAC), notamment en Rhône-Alpes et en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette orientation s'inscrit aussi dans la politique de protection menée en Île-de-France où, dès 1992, les « Dents de scie » d'Henri Gutton à Trappes sont inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, suivies en 1996 par la résidence Germain-Dorel au Blanc-Mesnil. L'actuel service du patrimoine culturel de la Seine-Saint-Denis, comme son action en matière de patrimonialisation du logement social, naît dans ce contexte de tournant de siècle, propice à une ouverture très large de la notion de patrimoine. Née d'un protocole de décentralisation culturelle initié par le ministère de la Culture et signé en 2001 entre la DRAC d'Île-de-France et le Conseil général de la Seine-Saint-Denis, cette expérimentation s'est fixée trois orientations fortes : connaître, faire connaître et revaloriser, voire réhabiliter, et ainsi contribuer à la préservation, dans un contexte de renouvellement urbain très important.

Premiers jalons, connaissance et méthodologie

Engagée au cours de l'été 2002, cette mission s'est d'abord consacrée à dresser un état des lieux, qui a confirmé la richesse du patrimoine départemental en la matière. En effet, à travers les quarante communes de Seine-Saint-Denis, il est possible de rendre compte de toutes les grandes périodes de production du logement social en France. Depuis la seconde moitié du XIXe siècle jusqu'à la fin du XXe siècle, le département a connu l'essentiel des politiques publiques, de la loi fondatrice de 1894 au plan Loucheur (1928), des grands ensem-

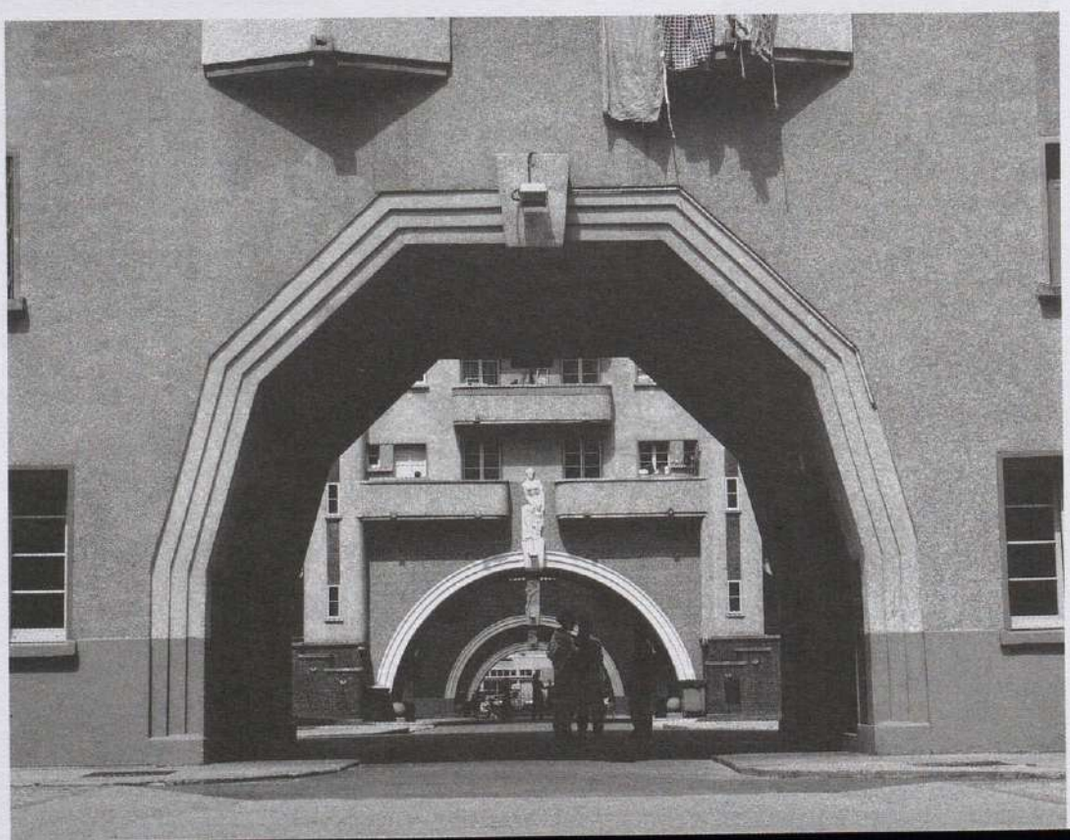

La cité 212 du Blanc-Mesnil construite en 1935, devenue résidence Germain-Dorel depuis son inscription monument historique en 1996, Germain Dorel arch., département de la Seine-Saint-Denis/Service régional de l'Inventaire, 2003, photographie de S. Asseline (ADAGP).

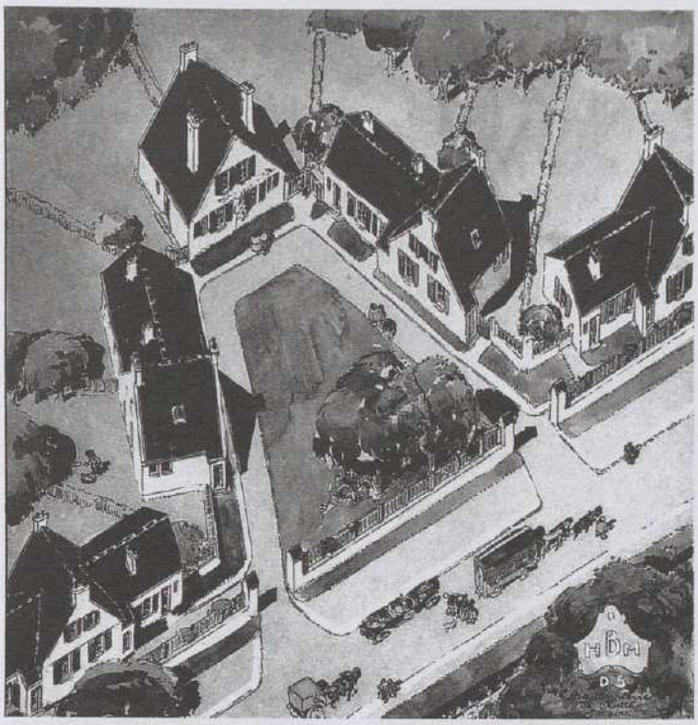

Dessin à l'encre représentant la cité-jardin de Dugny, détruite en 1944, Joseph Bassompierre, Paul de Rutté arch., 1921, extrait de Henri Sellier, Habitations à bon marché du département de la Seine (cités-jardins et habitations ouvrières), *Paris, Ch. Massin, 1921.*

bles des Trente Glorieuses jusqu'à la politique de la Ville. Ce territoire s'est ainsi affirmé comme un laboratoire d'expérimentation pour toutes les formes du logement social, tant sur le plan architectural qu'urbain.

Ce premier état des lieux s'est traduit par la publication en 2003 d'un « Itinéraire du patrimoine » sur *Le logement social en Seine-Saint-Denis (1850-1999)*. L'introduction du patrimoine du logement social au sein de cette collection nationale du ministère de la Culture constituait en soi une innovation. Elle répondait à une demande puisque ce petit livre est épuisé depuis quelques années. Cette bonne diffusion d'un ouvrage destiné à un public plutôt restreint s'explique en partie par l'instauration, à la même époque, d'une nouvelle politique de renouvellement urbain portée par l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU) créée par la loi de juin 2003. L'ANRU préconise alors une relance très vigoureuse du renouvellement urbain, recourant massivement à la démolition de logements sociaux et faisant de la Seine-Saint-Denis un territoire prioritaire. En réinscrivant quelques-uns des logements sociaux désormais désignés comme cible par l'ANRU dans la riche histoire du logement social en France, cette modeste publication a généré crispations et tensions.

Cette première étude a été le support d'une réflexion méthodologique. Comment faire l'inventaire du patrimoine du logement social ? Cette question ouvre sur deux champs plus vastes, d'une part celui du patrimoine du XX^e^ siècle et de l'étude d'une architecture sérielle, d'autre part celui de l'étude d'opérations à caractère urbain. Ainsi, le service a-t-il été régulièrement associé à des travaux de recherche méthodologiques portant sur les grands ensembles, dans le cadre d'un groupe de travail initié par la DAPA en 2003, puis dans le cadre de la région Île-de-France en 2007 : mettre au point une norme partagée pour désigner, décrire, et organiser la documentation, établir une grille de repérage sur des ensembles architecturaux et urbains complexes, tel en était l'enjeu. Cette approche typologique n'épuise pourtant pas le sujet, loin de là. Sous les auspices d'un important conseil scientifique réuni en 2002 et 2003, la Seine-Saint-Denis a fait le choix d'une approche mêlant les critères classiques de l'histoire de l'art – qualité esthétique formelle et mise en avant du maître d'œuvre – et ceux d'une histoire du logement, faisant jouer la qualité programmatique, sociale ou technique et le contexte historique de la production du logement, avec la mise en avant du maître d'ouvrage notamment. Dans l'ensemble, l'étude du logement social requiert un travail important de recherches en archives, qui permet de documenter de façon détaillée une réalisation dans ses différentes phases (administrative, avant-projet, chantier, réception), de la conception à la mise en service et dans son environnement immédiat. Cette recherche rend possible une compréhension fine du tissu urbain, parfois modifié en profondeur par un projet inabouti et oublié. Elle sollicite non seulement les fonds publics des archives communales, départementales ou nationales mais aussi ceux d'autres lieux ressources comme le Musée social, les offices et sociétés d'HLM. Le Centre d'archives d'architecture du XX^e^ siècle de la Cité de l'architecture et du patrimoine constitue à cet égard un lieu tout à fait incontournable pour la connaissance et la valorisation de ce patrimoine, avec, entre autres, les fonds des architectes Émile Aillaud, Eugène Beaudouin et Marcel Lods, André Lurçat, Georges Candilis, Jean Dubuisson, Félix Dumail, Léon Jaussely ou encore Jacques Kalisz.

La connaissance, l'un des axes fondateurs du protocole, reste un objectif majeur aujourd'hui. Car, malgré les travaux fondateurs de Roger-Henri Guerrand, Jean-Paul Flamand, Marie-Jeanne Dumont ou encore Bernard Marrey, l'histoire du logement social demeure

peu investie et constitue encore un vaste champ de recherche pour les historiens et pour les historiens de l'architecture, particulièrement pour la seconde moitié du XX[e] siècle, mais pas seulement. L'approche patrimoniale s'avère, par ailleurs, particulièrement stimulante car ses exigences concrètes, notamment sous l'angle de l'adaptabilité et de l'habitabilité, obligent à approfondir deux domaines souvent négligés : l'intérieur des logements et les différents procédés techniques mis en œuvre. Cette connaissance est, enfin, mise à disposition en intégrant une base de données à la portée de tous qui réunit l'ensemble des productions du service (dont les notices de sites), ainsi qu'une vaste collection cartographique numérisée et interactive accessible sur l'Atlas du patrimoine (www.atlas-patrimoine93.fr).

Faire connaître : des dispositifs partenariaux

Conformément aux objectifs du protocole de faire connaître et reconnaître les qualités architecturales et urbaines de ce patrimoine aux habitants ainsi qu'aux différents acteurs et intervenants en matière de logement social, des actions de médiation ont été engagées dès les premiers travaux de recensement. Au-delà du seul rendez-vous visible et annuel des Journées européennes du patrimoine, des balades de découverte urbaine cherchent ainsi à favoriser l'appropriation de ce patrimoine, tandis que la collection de brochures « Patrimoine en Seine-Saint-Denis » permet d'inscrire ces actions dans un support plus pérenne. Elle comprend aujourd'hui plus de 35 numéros et participe activement à la valorisation du patrimoine départemental, dans toutes ces composantes. À côté de l'édition papier diffusée gratuitement, ces numéros sont également téléchargeables en ligne sur l'Atlas du patrimoine.

Le partenariat avec les acteurs concernés dans le champ social, culturel et urbain (communes ou communautés d'agglomération, amicales de locataires, bailleurs sociaux, associations, mais aussi musées, écoles d'architecture et universités) constitue un des pivots du dispositif, dans la mesure où il donne à la démarche un ancrage territorial, favorisant la prise en compte de cette connaissance au plus près de son environnement social et urbain et des mutations en cours. Ainsi, depuis 2003, l'approfondissement de l'inventaire du logement social s'appuie dans sa programmation sur une logique d'opportunités de projets partenariaux, où dialoguent expertise scientifique, actions de médiation – promenade urbaine, exposition, publication – et diagnostics plus opérationnels. La composition de l'équipe du service reflète cette approche transversale, puisqu'elle associe chercheurs de l'inventaire, architectes et médiateurs.

Dessin au crayon du serpentin des Courtillières à Pantin, Émile Aillaud arch., 1954, SIAF/CAPA, Centre d'archives d'architecture du XX[e] siècle, fonds Aillaud, 78 Ifa 1349/3.

Un bon exemple de cette complémentarité est fourni par la capacité du service à s'être saisi de l'opportunité que constituait l'introduction d'un volet patrimonial au sein des plans locaux d'urbanisme (PLU), instaurés par la loi Solidarités et renouvellement urbain en 2001. Cette nouvelle disposition législative ouvrait ainsi la voie d'une politique patrimoniale communale par le biais de protections au titre de l'article L123.1-7 dans le cadre des PLU. Afin d'assister les communes du territoire dans cette démarche, l'équipe s'est proposée de réaliser une « contribution au diagnostic patrimonial » pour nourrir et orienter la révision du PLU des villes intéressées. À ce jour, dix communes ont pu ainsi bénéficier d'une étude fine mêlant histoire architecturale et urbaine de la commune, prescriptions architecturales et propositions de protection patrimoniale au titre du PLU. Dans le cadre de ces études communales, dont la forme a évolué, l'inventaire du patrimoine du logement social s'est poursuivi et enrichi.

Pour illustrer cette souplesse et cette diversité des approches, l'inventaire du logement social peut prendre la forme d'une promenade urbaine, comme celle organisée à l'occasion des Journées européennes du patrimoine 2004 et intitulée *Meulière, brique et béton, 100 ans de logement social à Saint-Denis*, ou s'inscrire dans une démarche plus large de connaissance de l'œuvre dionysienne d'André Lurçat. Cette dernière s'est conclue en 2008 par la publication d'un « Parcours du patrimoine » sur les réalisations d'après-guerre de cet architecte dans le département. De même, elle a abouti à une étude sur Le Coin du Feu, une société coopérative de construction, active à Saint-Denis de 1894 à 1914[1]. Ces travaux seront à leur tour mis en perspective dans le cadre de la contribution au diagnostic patrimonial de la ville de Saint-Denis, en cours, et devraient susciter des prescriptions architecturales, afin de permettre une meilleure préservation et valorisation de ce

Le Coin du Feu, photographie de famille prise en 1913 à Saint-Denis, collection privée F. Douzenel, cliché anonyme.

patrimoine. Cette même logique d'aller et retour, entre connaissance et médiation de celle-ci, est à l'œuvre dans l'investissement sur les cités-jardins ou la recherche sur l'histoire du mallogement déclinée sous la forme d'une exposition itinérante intitulée *Bidonvilles, histoire et représentations en Seine-Saint-Denis (1954-1974)*. Une autre illustration de cette articulation est donnée par l'étude monographique consacrée au « grand ensemble » des Courtillières à Pantin engagée en 2002. Celle-ci a donné lieu à une brochure de médiation sur la crèche du quartier, suscitant un inventaire systématique des crèches départementales mais aussi une brochure de médiation réalisée en partenariat avec le CAUE de Seine-Saint-Denis sur l'œuvre d'Émile Aillaud dans le département. Enfin, une étude scientifique, menée avec le groupe de recherches sur l'histoire du logement dirigé par Danièle Voldman au sein de l'université Paris I, s'est efforcée de renouveler l'approche historique de cette cité[2]. Cet important investissement a valu au service du patrimoine culturel d'être consulté lors de l'enquête interministérielle menée en 2007 sur la rénovation urbaine du quartier, suite à la polémique suscitée par le projet de démolition partielle du « serpentin ».

Patrimoine du logement social et renouvellement urbain

Ce dernier exemple met en lumière un des enjeux forts de ce travail d'inventaire du logement social, de s'inscrire comme un argument et un critère à part entière dans les procédures de renouvellement urbain. En d'autres mots, il s'agit de renforcer la capacité à faire intervenir des critères culturels et patrimoniaux face à la politique de renouvellement urbain portée par le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, à travers l'action menée par l'ANRU, relayée désormais par le Plan national de rénovation des quartiers anciens dégradés (PNR QAD) dans les centres-villes. Alors que l'urgence dans laquelle ces politiques publiques ont été pensées et mises en œuvres montre maintenant ses limites, il importe aujourd'hui de réclamer du temps, de la réflexion et de véritables diagnostics historiques et techniques.

Ainsi, la démolition de la cité des Poètes à Pierrefitte-sur-Seine, œuvre de G. Padron-Lopez et de Y. et L. Euvremer, a été interrompue fin 2009 après la mobilisation de l'association Docomomo France, par décision de justice arguant de « l'intérêt architectural et des qualités techniques des Poètes, qui constituent un témoignage important du patrimoine bâti ». De même, l'ensemble de la Grand'Mare à Rouen, œuvre de M. Lods, H. Beauclair et P. Depondt, menacé en 2008, est désormais non seulement intégralement préservé mais va pouvoir bénéficier d'une adaptation aux exigences du développement durable. Toujours de M. Lods, cette fois avec M. Cammas, La Faisanderie à Fontainebleau démontre également la pertinence et l'utilité du diagnostic approfondi qui permet aujourd'hui, à un moindre coût, d'éviter l'isolation par l'extérieur et de prétendre au certificat « bâtiment basse consommation ». Par contre, la préservation de l'intégrité de l'ensemble de J. Renaudie à Villetaneuse ne se concrétise qu'au prix d'un changement de statut, passant de celui d'HLM à la copropriété privée en se risquant à une « gentrification » toujours plus ou moins fragile.

Au-delà de cette actualité, la question de la patrimonialisation du logement social s'évalue à l'aune de l'évolution des politiques de protection patrimoniale : celle engagée par la DRAC d'Île-de-France dès les années 1990 affirmait nettement que le logement social pouvait prétendre au titre de monument historique, notamment avec la « cité 212 », au Blanc-Mesnil, alors menacée et devenue depuis résidence Germain-Dorel, du nom de son architecte. Mais quinze ans plus tard, l'inscription au titre des monuments historiques du logement social n'a pas fait école et reste minoritaire, cantonnée au patrimoine de l'avant-guerre, tandis que les ZPPAUP sur des ensembles d'après-guerre sont

rares et fragiles, comme celle de Firminy-Vert d'A. Sive, M. Roux et C. Delfante. Cette frilosité relève pour partie de résistances d'ordre culturel quant à la patrimonialisation d'une architecture de modèles, mais s'appuie également sur un contexte de pénurie de l'argent public. Elle se traduit par un certain consensus sur l'inadaptation de la protection au titre des monuments historiques aux réalités architecturales et sociales de ce patrimoine. C'est la raison pour laquelle, aujourd'hui, le label « Patrimoine du XX^e siècle », outil de valorisation et de reconnaissance peu grevé de contraintes réglementaires, se trouve très nettement privilégié pour le patrimoine social de l'après-guerre.

Le service du patrimoine culturel de la Seine-Saint-Denis a ainsi été étroitement associé aux travaux engagés par la DRAC d'Île-de-France autour de ce label, qui a donné lieu en 2007, en partenariat avec l'ENSA Paris Belleville, à une série de séminaires de sensibilisation et de débat, ouverts à l'ensemble des acteurs. Cette démarche a abouti à la présentation en Commission régionale des sites (CRPS) d'une liste d'ensembles de logements des années 1945 à 1975, validée en décembre 2008. Trente-neuf ensembles de logements, pas exclusivement sociaux, dont quatorze en Seine-Saint-Denis, se sont ainsi vu décerner le label « Patrimoine du XX^e siècle ». Il s'agit maintenant d'accompagner cette distinction afin de faciliter cette reconnaissance auprès des locataires mais aussi des propriétaires et, plus largement, auprès de l'ensemble des habitants des communes concernées. Son efficacité va prochainement se trouver consolidée ou remise en cause par les deux ensembles « tests », car menacés par l'ANRU, que sont la cité de l'Étoile à Bobigny, de G. Candilis, A. Josic et S. Woods, et les Courtillières à Pantin, d'É. Aillaud. Pour une trop grande part, le « sort » patrimonial réservé à ces deux ensembles décidera de la capacité du label à se pérenniser.

Parallèlement à ces démarches institutionnelles et dans un souci d'alimenter la réflexion, la Seine-Saint-Denis a suscité une étude sur le processus et les conséquences de la protection monument historique de la résidence Germain-Dorel en 1996[3]. Car au-delà de sa dimension culturelle bien réelle, la patrimonialisation du logement social peut aussi s'envisager comme un levier pour requalifier les représentations de certains ensembles mal aimés, et pour les réhabiliter au sens le plus large aux yeux des propriétaires, des locataires mais aussi des élus et de l'ensemble de la société.

De fait, aujourd'hui, la patrimonialisation du logement social est un peu à la croisée des chemins. Les réticences restent nombreuses et diverses. Des exemples négatifs tempèrent des expériences positives, ne permettant pas de déterminer les orientations futures. En Seine-Saint-Denis, l'expérimentation menée depuis huit ans s'avère donc positive mais reste difficile car trop isolée. Pour faire avancer la reconnaissance et la valorisation de cette patrimonialisation, il importe de mieux coopérer au sein des différentes instances, du ministère de la Culture (DAPA et DRAC) à la région et jusqu'au département, pour que communes et communautés d'agglomération s'en saisissent pleinement, et ce en collaboration étroite avec les propriétaires bailleurs sociaux et l'Union sociale pour l'habitat, qui fédère les organismes d'HLM au niveau national mais aussi régional. L'appui substantiel du réseau scientifique des chercheurs des écoles d'architecture et des universités, notamment, mais aussi des centres d'archives et institutions muséales, devrait être renforcé et mieux structuré pour améliorer son efficacité, en Seine-Saint-Denis comme dans l'ensemble du territoire national.

---

1. Nathalie Simonnot, *L'œuvre d'André Lurçat en Seine-Saint-Denis (1945-1970)*, coll. « Parcours du patrimoine », Paris : Conseil général de la Seine-Saint-Denis et Conseil régional d'Île-de-France, 2008, 55 p., et Benoît Pouvreau, « Le Coin du feu à Saint-Denis (1894-1914) : une société coopérative d'HBM pionnière pour la Caisse des dépôts et consignations », *Revue d'Histoire urbaine*, n° 23, déc. 2008.
2. Benoît Pouvreau, « L'œuvre d'Émile Aillaud en Seine-Saint-Denis », *Points de repères 93*, Conseil général de la Seine-Saint-Denis / CAUE 93, 2006, Paul Landauer, Benoît Pouvreau, « Les Courtillières, cité ordinaire, histoire singulière ? », *Espaces et sociétés, L'histoire dans la recherche urbaine*, n° 130, 2007.
3. Patrice Gourbin, *Patrimoine et logement social, de la cité 212 à la résidence Germain Dorel*, étude pour le service du patrimoine culturel de la Seine-Saint-Denis, 2010.

Contacts

Conseil général
de Seine-Saint-Denis
Direction de la Culture,
du Patrimoine, du Sport
et des Loisirs,
Service du patrimoine culturel
93006 Bobigny cedex
Tél. 01 43 93 82 61
elohr@cg93.fr
bpouvreau@cg93.fr

LIVRES

Quand l'architecture internationale s'exposait, 1922-1932

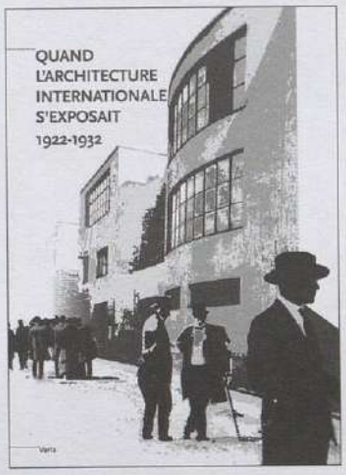

En mars 1926 se tint à Nancy, à l'initiative du jeune *Comité Nancy-Paris*, une grande exposition d'art contemporain qui se voulait présentation au grand public des « pièces du procès moderne ». La section d'architecture, initiée par André Lurçat, est depuis lors considérée comme la première manifestation internationale du Mouvement moderne.

Commémorant cet événement, sa reconstitution en 2006 au Musée des beaux-arts de Nancy[1] s'est prolongée en 2007 par un colloque international (11-13 janvier), co-dirigé, comme la section d'architecture de l'exposition, par le Laboratoire d'histoire de l'architecture contemporaine de l'École d'architecture de Nancy et par les Archives modernes de l'architecture Lorraine.

Intitulée « Nancy 1926, le printemps du Mouvement moderne : quand l'architecture internationale s'exposait », cette rencontre, à laquelle participaient les grands noms de l'histoire de l'architecture moderne, s'est donnée comme ambition de reconsidérer la place de l'événement nancéien de 1926 et, plus largement, d'évoquer les modes de diffusion de l'architecture des années vingt, notamment les nouveaux outils de transmission : films, revues, maquettes, etc.

Partant de l'analyse du contexte local et national, les communications ont évoqué la scène internationale et précisé l'engagement de certains pays – et de leurs représentants – dans cette dynamique de groupe où certaines individualités apparaissent aussi importantes que les réseaux relationnels.

Publiés en janvier 2010, les actes du colloque sont complétés par une étude illustrée inédite, rassemblant et présentant les expositions tenues en Europe et aux États-Unis entre 1922 et 1932 et qui ont servi la diffusion internationale de l'avant-garde architecturale.

Textes de : Joseph Abram, Tim Benton, Véronique Boone, Jos Bosman, Vincent Bradel, Olivier Cinqualbre, Jean-Louis Cohen, Catherine Coley, Maurice Culot, Hélène Jannière, Richard Klein, Alena Kubova, Gilles Marseille, Gérard Monnier, Danièle Pauly, Diego Peverelli, Bruno Reichlin, Adolph Stiller, Jean-Claude Vigato, Stanislaus von Moos.

Catherine Coley

Quand l'architecture internationale s'exposait 1922-1932, sous la direction de Catherine Coley et Danièle Pauly, Lyon, Fage éditions, 2010. 288 p., ill. n&b et coul.

Conception graphique Olivier Simoutre, www.studio-so.fr.

Les Archives nationales, des lieux pour l'histoire de France

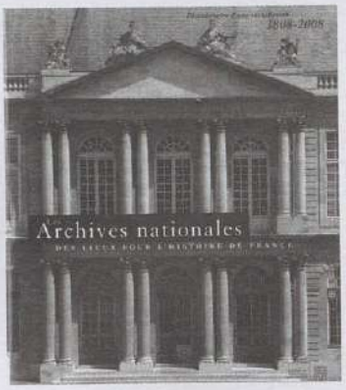

Sous-titré « Bicentenaire d'une installation, 1808-2008 », le magnifique ouvrage publié en 2008 par Somogy – et inexplicablement mal diffusé jusqu'ici – fait pour la première fois toute la lumière sur un double enjeu touchant au cœur de l'histoire nationale comme de l'histoire de Paris : d'une part, les étapes successives de la constitution des Archives nationales depuis leur création – décret du 12 septembre 1790 – et leur installation à l'hôtel de Soubise en mars 1808 ; d'autre part, la transformation en centre d'archives du vaste ensemble immobilier qui comprend surtout les hôtels de Soubise et de Rohan, plus quelques autres hôtels particuliers et parcelles du « quadrilatère des Archives » acquises peu à peu. Splendidement illustré, par des documents très largement inédits, c'est donc un livre d'histoire de l'histoire et un livre d'histoire de l'art.

Collectif et coordonné par Claire Béchu, conservateur général du patrimoine, il est dû à une vingtaine d'agents des Archives nationales, surtout des conservateurs, évidemment bien placés pour en connaître la réalité autant que les sources. Sans verser jamais dans l'histoire événementielle ou impressionniste, il donne, en une série de contributions bien enchaînées, un déroulé homogène de cette double histoire de la « lutte opiniâtre [...] des hommes pour sauver ce que l'homme a de

plus fragile : sa mémoire » (Isabelle Neuschwander, introduction).

L'histoire des Archives nationales est introduite par sa préhistoire, tout au long de l'histoire de la royauté française, qui permet de comprendre les enjeux du décret de 1790. L'illustration montre les lieux du Trésor des chartes sous l'Ancien régime, liés au Palais, notamment à la Sainte-Chapelle (qu'il est encore question de convertir en dépôt d'archives en l'an VIII). L'histoire proprement dite est celle de l'irruption de l'histoire comme discipline au XIXe siècle, de la constitution de la conservation d'archives en métier avec l'École des chartes – logée aux Archives nationales jusqu'à la suppression de la faculté de théologie à la Sorbonne en 1897 –, de la mise en place du musée de l'Histoire de France (1867), de la création de sections nouvelles (du XXe siècle, des archives d'entreprises, etc.) reflétant et accompagnant l'évolution de la discipline.

L'histoire des lieux, après un détour par les projets de dépôts *ex nihilo* sur l'île des Cygnes ou sur la colline de Chaillot sous le Premier Empire, ne s'attarde pas sur la construction des hôtels particuliers de Soubise et de Rohan-Strasbourg, mais commence avec leur affectation aux Archives. Une affectation en deux temps, puisque l'hôtel de Rohan (historiquement et familialement lié à celui de Soubise) n'est investi qu'en 1927, après le départ, longtemps différé, de l'Imprimerie nationale (placée à l'origine tout contre les Archives nationales pour faciliter l'archivage des documents officiels de l'État), et non sans vifs débats : il faudra une campagne d'opinion pour sauver un édifice que les Domaines voulaient vendre, démolir et en tout cas pas restaurer à grands frais. Les autres étapes sont d'abord des aménagements successifs de l'hôtel de Soubise, toujours insuffisants, puis des travaux d'envergure lancés en 1838, et bien sûr l'édification des Grands Dépôts sous le Second Empire. Le quadrilatère, constitué en 1927, est complété par quelques bâtiments de dépôts supplémentaires au XXe siècle, et surtout, dans les années 1980, par la construction du CARAN, le Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales, sur l'emplacement de quelques immeubles insalubres de la rue des Quatre-Fils.

Au cours du XXe siècle, c'est l'éclatement en plusieurs centres aux fonctions spécifiques et répartis sur le territoire (Fontainebleau, Espeyran, Roubaix et bientôt Pierrefitte-sur-Seine) qui permet de faire à peu près face aux sources historiques toujours plus variées et volumineuses. L'ouvrage détaille le sens, le contenu et l'histoire architecturale de chacun d'eux, et se clôt avec une photographie aérienne des alentours du métro Saint-Denis-Université dans laquelle est inséré le projet de Massimiliano Fuksas (démontrant, s'il en est besoin, la parfaite accessibilité de ce futur centre de l'histoire de la France contemporaine).

Parmi les annexes, une double série de biographies présente les directeurs des Archives nationales ou des Archives de France et les architectes ayant travaillé sur le site depuis 1808.

David Peyceré

Les Archives nationales, des lieux pour l'histoire de France, Paris, Archives nationales/ Somogy, 2008, 384 p., ill. n&b et coul.

Les Castel, une agence d'architecture au XXe siècle

L'ouvrage *Les Castel, une agence d'architecture au XXe siècle* publié par les Archives départementales des Bouches-du-Rhône aux éditions Parenthèses est incontestablement une des plus belles réussites du genre, celui de l'inventaire d'archives. L'entreprise peut apparaître ardue : rendre attractive une énumération de cotes d'archives est en effet une gageure. Grâce à une belle édition richement illustrée (dessins, photos d'époques ou actuelles), nous pouvons entrevoir l'évolution, tout au long du XXe siècle (de 1920 à 1989), d'une agence d'architecture familiale solidement implantée à Marseille (cf. *Colonnes* n° 25).

Gaston Castel (1886-1971) en fut le principal acteur. Cet élève des Beaux-Arts de Marseille puis de Paris, connut également une longue carrière de professeur dans l'école marseillaise où il enseigna une trentaine d'années. C'est sans doute encouragé par son grand-père, maçon, et son père, entrepreneur, que le jeune homme embrassa la carrière d'architecte. À peine obtenu le Premier Second Grand Prix de Rome, 1913, il est mobilisé en 1914 et blessé la même année avant d'être fait prisonnier jusqu'en 1916. En 1918, on lui propose le poste d'architecte adjoint du département des Bouches-du-Rhône, mais il lui

COLONNES N° 26 • JUIN 2010 • LIVRES

préfère un long voyage outre-Atlantique, aux États-Unis d'abord, où il étudie l'architecture des grands ports américains, puis au Brésil, avant de revenir dans sa région, trois ans plus tard, après avoir remporté le concours pour la reconstruction de l'opéra de Marseille. D'abord architecte-adjoint, il est promu architecte en chef du département en 1926. Il occupera cette fonction jusqu'en 1941. Après cette date, il dirigera son agence jusqu'en 1963, année où il la cèdera à son fils Ello, dont le propre fils intègrera l'entreprise familiale en 1970. C'est l'un des principaux architectes d'édifices publics et d'ensembles de logements sociaux à Marseille et dans la région.

L'œuvre de Gaston Castel, comme son long enseignement à l'École des beaux-arts de Marseille (de 1922 à 1952), se caractérise par la modernisation des formes classiques, ses compositions alliant souvent composition classique et mode Art déco. Ses successeurs et élèves, tel Pouillon, se détacheront de cette tradition. Ainsi, comme l'écrit Gérard Monnier, il n'est pas surprenant que Castel ait été écarté des grands projets de reconstruction d'après-guerre.

L'ouvrage s'ouvre par un bref historique décrivant l'évolution de l'agence, puis présente un florilège des articles publiés par Castel dans *Les Cahiers du sud* dans les années vingt, qui révèlent que sa vision de Marseille est aussi celle d'un urbaniste novateur. Trois études historiques décrivent ensuite le contexte urbain et architectural dans lequel s'inscrit son œuvre, offrant au lecteur la possibilité de suivre les évolutions parallèles d'un architecte, d'une part, d'une ville, et plus largement d'un département, d'autre part. Ces essais ont le mérite de donner tous les éléments disponibles et utiles sur une œuvre qui, par définition, n'a pas encore pu être étudiée à partir des sources principales que sont les archives de l'architecte.

Danielle Voldman s'attache ainsi à décrire et analyser la politique urbaine alors en œuvre dans les Bouches-du-Rhône et celle du logement de l'entre-deux-guerres aux Trente Glorieuses, tandis que Gérard Monnier consacre un chapitre à l'architecture marseillaise de 1880 à 1975. Suit, par Emmanuel Laugier – qui prépare une thèse sur Gaston Castel –, une étude plus détaillée de l'agence et des travaux de Castel et de ses fils, clôturant ainsi la partie historique du catalogue.

Les 287 pages suivantes sont consacrées au répertoire méthodique des archives de l'agence. L'originalité, et la grande qualité de cette partie, est de regrouper les sources issues de l'agence, lesquelles sont réparties entre les Archives départementales et le musée d'histoire de Marseille, et de compléter cette matière, déjà exceptionnelle, par la mention de sources complémentaires, plutôt d'ordre administratif, conservées dans les dépôts d'archives départementaux, municipaux, voire nationaux, ainsi que par quelques renvois aux archives de ses confrères (jusqu'à celles conservées par la Cité de l'architecture et du patrimoine).

Nolwenn Rannou

Les Castel, une agence d'architecture au XX^e siècle, sous la direction d'Isabelle Chiavassa et de François Gasnault, Marseille : Parenthèses/AD des Bouches-du-Rhône, 2009. 360 p., ill. n&b et coul.

1. Le catalogue de l'exposition *Le Comité Nancy-Paris, une expérience moderne* a été publié en 2006 chez le même éditeur (ISBN 978-2-84975-087-2).

ACTUALITÉ DES FONDS D'ARCHIVES EN FRANCE

4 Le fonds du Conseil général des Bâtiments civils aux Archives nationales (sous-série F[21]) : contenu et accès
Par Nadine Gastaldi

8 80 ans d'architecture mondiale confiés aux Archives nationales : les archives de la Cité internationale universitaire de Paris
Par Fabien Oppermann

11 Les fonds d'architectes aux Archives départementales du Morbihan
Par Monique Thureau

14 Archives d'architecture en Midi-Pyrénées
Par Jean Le Pottier, Sophie Armand et Séverine Bolle

19 La famille Darras et l'aménagement urbain de Nanterre
Par Laurence Leroy

21 Le fonds Gaudí-Prévost du musée d'Orsay : des « archives documentaires »
Par Isabelle Loutrel

25 Les architectes Le Sauter et le département des Deux-Sèvres, 1941-1975
Par Stéphanie Tézière

31 Retours sur sites, archives orales, archives vivantes, archiv'actions...
Par Odile Jacquemin

LE CENTRE D'ARCHIVES DE LA CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

36 Fonds reçus et classés en 2009
Par Franck Delorme

42 L'architecte Pierre Patout (1879-1965), illustre inconnu à (re)découvrir
Par Marcos Carvalho-Canto et Marie-Luce Fourchet

46 Le fonds d'archives d'Henry Bernard
Par Sonia Gaubert, Holy Raveloarisoa et Vlada Filhon

49 Numérisation et mise en ligne de périodiques d'architecture à la Cité de l'architecture et du patrimoine
Par Philippe Rivière

LE LOGEMENT SOCIAL EN FRANCE, DES ARCHIVES AU PATRIMOINE

52 Peut-on protéger l'architecture des grands ensembles ?
Par Joseph Abram

57 Une histoire d'archives : le fonds Félix Dumail et l'invention de la « cité-jardins »
Par Hubert Lempereur

62 Un exemple de logement patronal à l'heure de la Reconstruction, Denis Honegger et la cité-jardin du Bois-du-Quesnoy à Hautmont
Par Sébastien Radouan

68 L'ensemble des Soupirs à Commercy, une réalisation emblématique et méconnue de Jean Dubuisson en Lorraine
Par Élise Guillerm

73 Le fonds d'archives de Georges Candilis : construction et déconstruction d'un mythe
Par Bénédicte Chaljub

77 Le fonds de l'architecte Renée Gailhoustet : cheminements vers la transfiguration de l'œuvre de Jean Renaudie
Par Bénédicte Chaljub

82 Patrimoine et logement social en Seine-Saint-Denis, bilan d'étape d'une expérimentation initiée en 2002
Par Évelyne Lohr et Benoît Pouvreau

LIVRES

88 Quand l'architecture internationale s'exposait 1922-1932
Par Catherine Coley

88 Les Archives nationales, des lieux pour l'histoire de France
Par David Peyceré

89 Les Castel, une agence d'architecture au XX[e] siècle
Par Nolwenn Rannou

colonnes
ARCHIVES D'ARCHITECTURE DU XX[e] SIÈCLE

BULLETIN DU RÉSEAU DES ARCHIVES D'ARCHITECTURE DU XX[e] SIÈCLE

DIRECTEUR DE PUBLICATION : FRANÇOIS DE MAZIÈRES

RÉDACTEUR EN CHEF : DAVID PEYCERÉ

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION
ET COORDINATION ÉDITORIALE : NOLWENN RANNOU

EN COLLABORATION AVEC LES ARCHIVES DE FRANCE
(DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES)

CITÉ DE L'ARCHITECTURE & DU PATRIMOINE
WWW.CITECHAILLOT.FR

PRÉSIDENT: FRANÇOIS DE MAZIÈRES

DÉPARTEMENT INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHITECTURE
DIRECTEUR: FRANCIS RAMBERT

1, PLACE DU TROCADÉRO ET DU 11-NOVEMBRE — 75116 PARIS
TÉL.: 01 58 51 52 00 — FAX: 01 58 51 52 50

CENTRE D'ARCHIVES D'ARCHITECTURE DU XX[e] SIÈCLE - IFA
127, RUE DE TOLBIAC, 75013 PARIS
TÉL. : 01 45 85 12 00 — FAX: 01 45 70 79 38
E-MAIL: DPEYCERE@CITECHAILLOT.FR - NRANNOU@CITECHAILLOT.FR

CONCEPTION GRAPHIQUE : GUILLAUME LEBIGRE

MAQUETTE : JOËL MAFFRE

IMPRESSION : DEJAGLMC

DÉPÔT LÉGAL 2[E] TRIMESTRE 2010

ISSN 1151-1621

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO
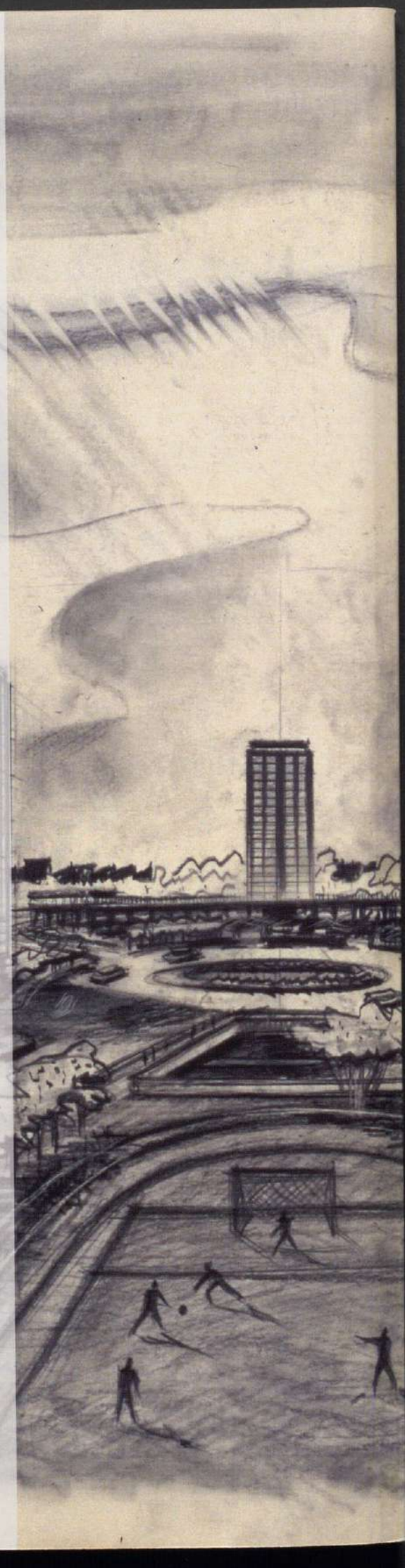
JOSEPH ABRAM
SOPHIE ARMAND
SÉVERINE BOLLE
MARCOS CARVALHO-CANTO
BÉNÉDICTE CHALJUB
CATHERINE COLEY
FRANCK DELORME
VLADA FILHON
MARIE-LUCE FOURCHET
NADINE GASTALDI
SONIA GAUBERT
ÉLISE GUILLERM
ODILE JACQUEMIN
JEAN LE POTTIER
HUBERT LEMPEREUR
LAURENCE LEROY
ÉVELYNE LOHR
ISABELLE LOUTREL
FABIEN OPPERMANN
DAVID PEYCERÉ
BENOÎT POUVREAU
SÉBASTIEN RADOUAN
NOLWENN RANNOU
HOLY RAVELOARISOA
PHILIPPE RIVIÈRE
MONIQUE THUREAU
STÉPHANIE TÉZIÈRE